

Football: Franz Beckenbauer entraîneur de Bayern Munich

(Page 16)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Retenant la solution dite des indications Avortement: Berne précise sa thèse

La vie, même embryonnaire, doit être protégée

De notre correspondant à Berne par intérim: « Bien que le Conseil fédéral n'ait pas de remède-miracle à proposer, il croit cependant que la nouvelle réglementation proposée en matière d'avortement apportera une amélioration essentielle par rapport à la situation actuelle. »

LES IDÉES ET LES FAITS

Voix romandes et participation

Avec l'automne, la question de la participation va revenir sur le tapis, attisée qu'elle sera par des éléments extrémistes qui entendent remettre en cause la paix du travail, l'un des seuls et derniers facteurs qui pourtant assurent encore la stabilité et la tranquillité du pays.

Mais à l'heure où tant de signes d'inquiétude se manifestent à l'intérieur de la Confédération, tout est bon aux esprits révolutionnaires pour pêcher en eau trouble, en minant l'heureux acquis social réalisé en Suisse depuis plus de trente-cinq ans par la collaboration des classes, acquis que l'on peut certes toujours perfectionner, mais sans en toucher aux bases qui sont sûres et solides, puisque aussi bien celles-ci cimentent la cohésion du capital et des salariés, tout en limitant et en corrigeant les excès qui pourraient se produire de part et d'autre en climat tendu.

C'est pour le coup, si nous ne maintenons pas cette cohésion, que la Suisse connaîtrait à son tour le fossé, sinon l'abîme creusé entre les diverses catégories de la population et qui se traduit ailleurs par d'inqualifiables désordres publics portant atteinte autant à la production nationale qu'à la sécurité individuelle.

Le hasard a voulu que nous prenions connaissance presque simultanément, de deux exposés remarquablement présentés par deux Neuchâtelois sur ce thème de la participation à l'intérieur de l'entreprise. Le premier est le condensé écrit des réflexions émises par M. Carlos Grosjean au Conseil des Etats.

Le second est dû, lors d'une conférence donnée devant un club suisse, au député Jules Biétry, un des promoteurs depuis quarante ans, de l'idée d'organisation professionnelle dans notre canton.

Tous deux concourent au même but. Ni le texte de l'initiative de l'Union syndicale, rédigée sous la pression de l'extrême-gauche, ni le contre-projet du Conseil fédéral aussi mou que vague ne leur agréent. L'un, sous couvert de participation, ouvre la porte à toutes les formes de cogestion ou d'autogestion dont l'échec fut flagrant chez Lip où l'on put retourner la formule de Proudhon: « La propriété c'est le vol » (et conformément à « Mater et Magistra qui enseigne que la propriété privée est une forme essentielle de la dignité humaine à condition qu'elle soit au service du bien commun), déclarant au contraire: « L'expropriation, c'est le vol »!

L'autre, c'est-à-dire le contre-projet fédéral est aussi imprécis. Selon ses propres termes: « La Confédération a le droit de légiférer sur une participation appropriée des travailleurs, qui sauvegarde les possibilités de fonctionnement et une gestion économique de l'entreprise ». Mais où sont les limites de cette sauvegarde? Personne ne nous le dit!

Or, comme le rappelle M. Grosjean, le Conseil d'Etat neuchâtelois, consulté, a fait valoir que la Constitution fédérale n'est pas un document dans lequel on inscrit des mots sans définir ce qu'ils signifient. Mais, avant d'en venir à quelques suggestions concrètes de nos deux auteurs relatives à plus d'entente dans l'entreprise (ce que nous ferons une autre fois) signalons aussi le danger qu'il y aurait à légiférer fédéralement en la matière, les conditions des cantons n'étant pas les mêmes.

« L'inflation des lois fait de nous des sujets. Le maintien des compétences cantonales dans l'Etat et des organisations professionnelles demeure la condition indispensable d'une participation réelle aux décisions... La choix s'impose entre un régime dans lequel il est possible d'intervenir utilement et un régime dans lequel le citoyen n'est qu'un numéro ». Ce qui est vrai des libertés personnelles l'est aussi de celles des entreprises.

René BRAICHT

Tels sont les mots par lesquels le président de la Confédération, M. Ernst Brugger, a terminé son exposé sur la solution choisie par le Conseil fédéral, lors de la conférence de presse réunie hier après-midi dans le grand salon blanc et or du Bernerhof, à l'occasion de la publication du message gouvernemental sur l'initiative populaire pour la décriminalisation de l'avortement.

Rejet de cette initiative populaire, aucune suite donnée à l'initiative du canton de Neuchâtel, adoption de la solution dite des indications y compris l'indication sociale (et donc refus de la solution du délai), ces données étaient connues depuis la prise de position définitive du Conseil fédéral, au mois de juillet dernier. La conférence de presse du président de la Confédération permet de mieux connaître maintenant le contenu de cette position, dont les divers termes ont fait l'objet d'explications détaillées, et que le message gouvernemental rendu public hier présente dans plus de détails encore.

L'exécutif, a déclaré M. Brugger, est parti, dans son raisonnement, d'une affirmation fondamentale: la vie embryonnaire continue à devoir être protégée pénalement. La protection de la vie représente un principe fondamental de notre ordre

juridique, le respect de la vie est un élément essentiel de notre civilisation. Cette affirmation admise, on ne peut aboutir qu'à l'interdiction de l'avortement légal, ou tout au moins à une solution relativement restrictive.

Telle est aussi la raison pour laquelle le Conseil fédéral a estimé devoir refuser l'initiative populaire pour la décriminalisation de l'avortement et ne donner aucune suite à l'initiative du canton de Neuchâtel. L'arrêté sur l'initiative populaire propose de rejeter celle-ci sans lui opposer aucun contre-projet constitutionnel.

LIBÉRALISATION NÉCESSAIRE
Il est cependant vrai, a poursuivi le président de la Confédération, que la situation actuelle ne donne pas entièrement satisfaction. C'est la raison pour laquelle, s'il n'y a pas de contre-projet constitutionnel, le gouvernement a entendu néanmoins présenter une contre-proposition indirecte, au niveau de la législation. A la suite des travaux des experts, et compte tenu des expériences faites dans les pays qui nous entourent, le Conseil fédéral avait à choisir entre trois solutions: la solution des délais, la solution des indications, et la solution des indications y compris l'indication sociale.

Intérim
(Lire la suite page 11)

LAUSANNE: LES ASSASSINS DE DEUX FIANCÉS DEVANT LE TRIBUNAL CRIMINEL

De notre correspondant: « Je suis un lion, quand j'ai faim, je mange une gazelle ». Cette phrase lapidaire, mais significative, résume toute la philosophie de l'un des deux frères Claude et Jean-Jacques M. qui comparaissent depuis mardi devant le Tribunal criminel de Lausanne, présidé par M. Bucher, sous l'inculpation notamment d'assassinat et de vol qualifié. Ce sont les deux frères M., qui, à la fin de l'après-midi du 5 septembre 1971, assassinèrent, dans des conditions particulièrement atroces, le couple de fiancés lausannois Jean-François Gehrig et Chantal Fessler, tous deux âgés de 20 ans. Ceux-ci avaient quitté Lausanne le 23 août

1971 à bord d'un bus pour traverser une partie de l'Afrique et se marier à Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire.

Les deux jeunes Lausannois avaient cessé de donner de leurs nouvelles à leurs familles dès le 3 septembre 1971, alors qu'ils se trouvaient au camping « L'Oasis » à Casablanca.

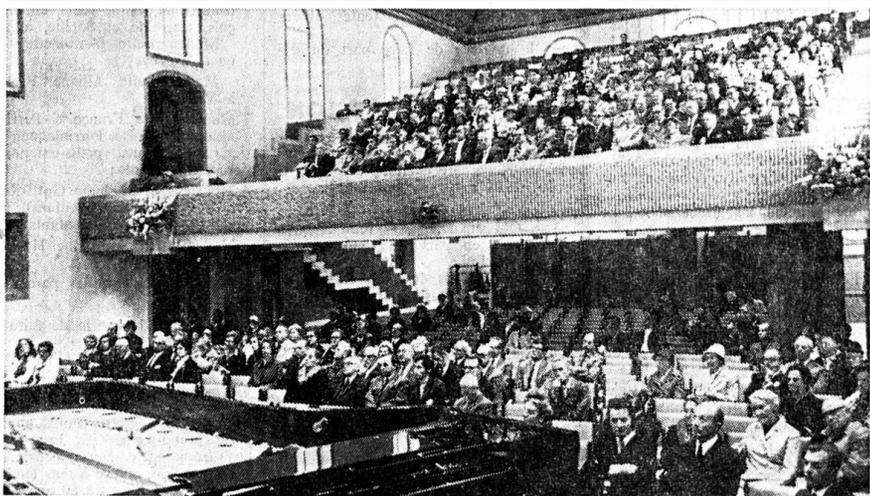
C'est en date du 4 avril 1972, qu'une enquête d'office sur leur disparition fut ordonnée, par le juge d'instruction du canton de Vaud, les recherches opérées à partir du 16 novembre 1971 afin de retrouver les deux jeunes Lausannois n'ayant rien donné. L'enquête fut longue et difficile. Elle fut

menée, au Maroc, par un inspecteur de la police de Sûreté vaudoise en collaboration étroite avec la police marocaine.

C'est notamment en triant parmi 8000 fiches d'hôtels au camping « L'Oasis » que l'enquêteur vaudois repéra une écriture qui s'apparentait à celle figurant sur 86 chèques volés signés par Gehrig et encaissés dans diverses banques de Casablanca, entre le 8 et 9 septembre, soit 3 et 4 jours après le crime.

Dès lors, l'état se resserra autour des deux frères M. qui séjournaient au camping de « L'Oasis » en même temps que leurs victimes.

(Lire la suite en page 11)



NEUCHÂTEL

STADE DE LA MALADIÈRE

Mercredi 2 octobre à 20 h 15

NEUCHÂTEL XAMAX - FRIBOURG

Coupe suisse

Cartes de membres non valables

LOCATION D'AVANCE

Delley - Cook - Stade

Entrée gratuite jusqu'à 16 ans

Neuchâtel a inauguré son nouveau Temple du bas - Salle de musique

Neuchâtel, qui l'attendait depuis longtemps, a inauguré hier avec éclat sa nouvelle Salle de musique créée dans l'ancien Temple du bas complètement et magnifiquement reconstruit et qui conserve son caractère de lieu de culte protestant, et qui de son nouveau rôle de salle de concerts. (Avipress J.-P. Ballod). (Voir en page 3)



CONVULSIONS PORTUGAISES

Des milliers de communistes et de socialistes ont « fêté » lundi leur victoire, c'est-à-dire le départ du général de Spínola. Voici la foule aux abords de la présidence. Lire également en dernière page. (Téléphoto AP)

La Suisse n'est plus le paradis pour de l'essence à bon marché

ZURICH (ATS). — Le supplément permettra-t-il à la Confédération d'accroître ses recettes fiscales « qui dépendent de plus de 20 % du pétrole »? « C'est une question ouverte » répond l'Union pétrolière suisse dans « Pétrole-informations ».

Une comparaison des prix de l'essence avec les pays voisins démontre que la Suisse a fini de jouer le rôle du vendeur d'essence le meilleur marché. L'augmentation des droits de douane, de 10 c. par litre, décidée par les autorités et acceptée par le parlement, fait que notre essence, super (le carburant le plus consommé) est devenue plus chère que celle d'Allemagne et aussi chère que celle d'Autriche. En ce qui concerne la France et l'Italie, les disparités ont bien diminué, relève l'Union pétrolière.

« Ceci a pour conséquence que les automobilistes des pays voisins ne viendront plus en Suisse dans la même mesure, ou plus du tout, pour faire le plein avec de l'essence bon marché ou pour y passer des vacances avantageuses en voiture. En d'autres termes, le supplément des droits de douane sur l'essence a des répercussions sur l'économie

de marché; la demande diminuera, « conclut pétrole-informations ».

COMPARAISON
Voici d'ailleurs les prix moyens pour le super, compte tenu des cours moyens des billets à la mi-septembre. Prix en Suisse: de 1,03 à 1,04 le litre. Imposition globale: 55 %. Prix en Allemagne de 99 c. à 1 fr. 03 (en monnaie étrangère de 88 à 92 pf). Imposition globale de 59 à 57 %. Prix en Autriche: 1,04. En monnaie étrangère: 6,50 sch. Imposition globale: 49 %. Prix en France: de 1,12 à 1,15. En monnaie étrangère: de 1,78 à 1,84. Imposition globale de 59 à 57 %. Italie: 1,32 (touristes: 1,05) en monnaie étrangère: 300 lire. Imposition globale: 68 %.

(Lire la suite en page 11)

L'homme le plus mal habillé

LONDRES (AFP). — Le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, « aurait les plus grandes chances de remporter le titre de chef de gouvernement le plus mal habillé du monde », a déclaré à Londres M. Moss, président de l'Association des industriels britanniques de la confection masculine.

M. Wilson, a assuré M. Moss, « porte trop souvent des pantalons en accordéon, des cravates en lacet et des cols de chemise fripés ». Le rôle du premier ministre, a-t-il poursuivi, serait au contraire de prouver par son costume que la Grande-Bretagne n'est pas devenue « l'homme pauvre de l'Europe ».

M. Moss ne s'est guère montré plus tendre pour MM. Heath et Thorpe. Il a conseillé au « leader » conservateur de porter des costumes qui effacent son embonpoint et de changer plus souvent de cravate. Quant au « leader » libéral, il a estimé qu'il avait tout juste l'air « de se réveiller dans le complet qu'il portait avant de tomber endormi il y a vingt ans ».



Voici Wilson assistant aux exercices de sa femme qui tente de se tenir sur une jambe en essayant de franchir une barrière. Exercice périlleux à quelques jours des élections!

(Téléphoto AP)

PEAU DE CHAGRIN

Le paradis helvétique se rétrécit de plus en plus. Les facilités fiscales qu'y trouvaient naguère les sociétés étrangères s'amenuisent d'année en année. En outre, le coût d'un séjour au même paradis a fini par devenir si élevé, inflation et cours du change additionnant leurs effets décourageants, que le touriste allant du nord au midi de l'Europe, ou vice versa, s'ingénie à présent à contourner soigneusement la Suisse au lieu de la traverser.

Il va s'y astreindre davantage encore, maintenant que pour l'essence également, la Suisse a cessé d'être un paradis. Les hausses se multipliant, le prix du carburant a rattrapé dans nos stations-service les tarifs les plus élevés pratiqués dans les autres pays européens.

C'est fort regrettable, au moment où l'industrie touristique suisse est engagée depuis un ou deux ans déjà sur une pente dangereusement descendante. Bien des automobilistes français, allemands, hollandais, anglais, belges et scandinaves se garderont désormais de venir faire le plein chez nous. Comme ils éviteront de franchir le Grand-Saint-Bernard ou d'autres passages jusqu'alors pittoresques et néanmoins bon marché dans les Alpes suisses.

Les pompistes installés le long de nos frontières auront eux aussi tôt fait de s'apercevoir des répercussions néfastes du renchérissement de l'essence. Que ce dernier ait au moins aussi pour effet de faire baisser partout dans le pays la consommation de ce carburant, dont l'usage finit par devenir un luxe! C'est le vœu que l'on ne se lassera point de formuler, en constatant le gaspillage insensé sur nos routes et autoroutes.

Des moyens de transport en commun à moitié ou aux trois quarts vides la plupart du temps, dépensant une énergie formidable, usant un matériel coûteux, mobilisant une main-d'œuvre précieuse, parallèlement à des autos roulant par centaines de milliers avec une seule personne à bord chaque jour que le bon Dieu fait: voilà un autre luxe que la Suisse, si bien portante soit-elle encore aujourd'hui, ne pourra continuer longtemps à s'offrir, sans en subir les fâcheuses conséquences à moyen terme.

R.A.

AVIS TARDIFS
Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

centre
coop
super - oi
portes - Cougna

Avec le **BON COOP 30** 10 % au Do it yourself

Avec le **BON COOP 31** 10 % sur la lustrerie

Ce soir, à 20 h 30
SALLE DU FAUBOURG
Françoise Vandermeersch
Conférence et film :
Prisonniers politiques au Sud-Vietnam A.I. et C.S.S.

MIEP DE LEEUW
WILLY RIESER
Peintres hollandais
OUVERT CE SOIR DE 20 à 22 H
Galeria Amis des Arts, Neuchâtel

IBM EXPOSITION
Hôtel City, Neuchâtel
MACHINES DE BUREAU
Ouvert de 8 h à 18 heures, les 2 et 3 octobre

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE
Neuchâtel
Ce soir, au Temple du bas
Portes fermées à 19 h 50
Premier concert d'abonnement radiodiffusé

ORCHESTRE
DE LA SUISSE ROMANDE
BEAUX-ARTS TRIO DE NEW-YORK
CHŒURS DE LA RADIO SUISSE ROMANDE ET PRO ARTE
(Direction : A. Charlet)
Direction : ELIAHU INBAL
Œuvres de Beethoven et de Stravinski
TOUT EST LOUÉ

GALERIE CONTACT
Rue de l'Hôpital 2
Exposition F. Ryser
PEINTURES ET DESSINS
jusqu'au 19 octobre

UN ACTEUR
âgé de 30 à 50 ans si possible.
Les intéressés voudront bien téléphoner au 25 54 54 ou au 25 65 25 pour prendre rendez-vous.

STADE DE LA MALADIÈRE
Mercredi 2 octobre à 20 h 15
NEUCHÂTEL XAMAX - FRIBOURG
Coupe suisse
Cartes de membres non valables
LOCATION D'AVANCE
Delley - Cook - Stade
Entrée gratuite jusqu'à 16 ans

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* Jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 26.—

Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 26.— 6 mois Fr. 48.— 1 an Fr. 92.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____ Prénom : _____
No et rue : _____
No postal : _____ Localité : _____
Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Routes et école au Conseil général de Marin-Epagnier

De notre correspondant :
Le Conseil général de Marin-Epagnier a siégé récemment sous la présidence de M. André Furrer, en présence du Conseil communal « in corpore » et de l'administrateur. En début de séance, le président donne lecture de lettres de démission de MM. Samuel Bolle (soc) qui a quitté la localité et André Risse (lib) qui est retenu par ses obligations professionnelles. Pour le remplacement de M. Bolle, le groupe socialiste a présenté M. Pierre Pilly. Comme la ratification du Conseil d'Etat est arrivée le jour même, le législatif devait se prononcer sur la question de savoir si M. Pilly pouvait siéger le soir même. Sa réponse est affirmative et M. Pilly est nommé nouveau conseiller général. L'appel fait alors constater la présence de 34 conseillers généraux.

M. François Du Pasquier (lib) demande qu'un point de la séance du 4 juillet 1974, qui a été enregistré, soit reproduit en clair sur le papier afin de faire certaines mises au point. Satisfaction lui sera donnée. M. Etienne Veluzat (lib) demande certaines modifications, ayant trait à la route des Sugiez ; là, il faut améliorer la sécurité sur le dos-d'âne et non le supprimer comme en fait mention le procès verbal. Après ces mises au point, le point 3 de l'ordre du jour peut être abordé. Il s'agit de la naturalisation d'un Espagnol, Ernesto Aberturas. Comme le veut le règlement, le vote a lieu au bulletin secret. Le résultat est le suivant : 31 oui, un non et deux bulletins blancs.

Au point 4, des informations complémentaires sont données par M. Jean-Louis Meyer (conseiller communal), directeur des finances, concernant l'achat de la propriété de l'horric Perrier. Il s'agit maintenant que l'on a le crédit de construction, de le consolider, tâche assez difficile en ces temps de récession. Mais c'est à l'exécutif, au directeur des finances et à l'administrateur de trouver cette « consolidation ». M. Gaston Gehrig, président de commune, donne lecture de la promesse de vente qui a été signée en date du 12 juillet 1974. Par la même occasion, il rend hommage à M. Louis Perrier récemment décédé.

M. Jean-Louis Meyer lance ensuite un appel de fonds pour la consolidation aux membres du Conseil général qui

voudraient éventuellement « gratter » leurs fonds de tiroirs. Finalement, le crédit de 1.500.000 fr. est voté. Les porte-parole des partis, MM. Maurice Vermeille pour les libéraux, Robert Schoor pour les radicaux et Francis Boss pour les socialistes donnent l'accord de leur groupe. L'arrêté est également voté à l'unanimité. M. Jean-Claude Jacot (soc) remercie le Conseil communal d'avoir mené à chef les tractations pour l'achat de cette propriété puisque, rappelons-le, elle se situe en zone d'utilité publique et que ce sont précisément les socialistes qui, lors de l'établissement du dernier plan de zone, avaient demandé d'inclure les parcelles de cette région dans la dite zone.

Dans les communications de l'exécutif, le président de commune donne des informations concernant le centre scolaire multilatéral de l'Entre-deux-Lacs. Après la séance houleuse qui s'était déroulée à l'aula de l'école de Saint-Blaise, il semble que le département de l'instruction publique et la commission « ad hoc » fassent marche arrière, du moins momentanément. En effet, le projet d'un collège multilatéral dans la région de Saint-Blaise-Marin serait abandonné pour faire place à un centre plus modeste dans la région de Cornaux, le Landeron et qui réunirait les élèves de l'est du district, alors que ceux de l'ouest continueraient d'aller au Mail. A l'avenir, un centre de même importan-

ce que celui de l'est du district pourrait être étudié à l'ouest.

Puis le président fait état des comptes finaux du nouveau collège où la séance a été convoquée. Les comptes donnent sur des crédits initiaux de 2.400.000 fr. pour la construction, de 156.000 fr. pour le mobilier. Un total final de construction et d'équipement de 2.537.000 fr., soit une moins-value de 218.000 fr. sur les crédits initiaux. Cette économie est due à l'excellent travail des architectes locaux et du CROCS. M. André-Pierre Jeanneret félicite également le Conseil communal de la façon dont il a suivi les travaux, ce qui a permis également ces économies.

Dans les divers, on enregistre notamment une longue diatribe concernant les réfections de la route Louis-de-Meuron. M. Etienne Veluzat (lib) exprime son indignation de voir comment les travaux de la route sont conduits. On a abusé du Conseil général et du crédit voté. En effet, selon lui, un trottoir côté sud de la route eût été très possible. Dans cette commune, poursuit-il, on ne pense plus aux piétons. M. Willy Grau, directeur des travaux publics, répond que l'on y a pensé, puisque au nord se trouve un trottoir qui va jusqu'à Saint-Blaise. Il explique encore que, raisons d'économies on a voulu suivre le plus possible l'ancien tracé.

La séance terminée, on passa à la visite de la nouvelle école.

RÉGION DES LACS
«Des Sangliers» à la Neuveville

De notre correspondant :
Copiant le geste des « Béliers » d'il y a une année, un groupe de plus de cent jeunes gens et jeunes filles du mouvement « Sanglier » (jeunesse antiséparatiste) s'est joint dimanche au cortège de la Fête du vin à la Neuveville.

Les participants, venus de tous les districts jurassiens et conduits par leur animateur principal, M. Gehler, député au Grand conseil, ne sont évidemment pas passés inaperçus. Ils étaient porteurs

de drapeaux suisses et bernois. Sur leur passage, quelques quolibets, bien sûr mais aussitôt noyés par les applaudissements et les marques de sympathie du public.

De source autorisée, nous apprenons, d'autre part, que le mouvement des « Sangliers » a constitué une section dans le district de la Neuveville. Il grouperait déjà plusieurs dizaines de membres du chef-lieu ainsi que des localités du Plateau de Diesse.



Le défilé des « Sangliers » n'était pas prévu au programme de la fête. (Avipress - J.-P. Baillo)

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 29 septembre. Munari, Vincent-François fils de Silvio-Mario, chef de travaux, Neuchâtel, et de Francine-Marlyse, née Jacot-Guillarmod. 28. Persoz, Sylvain, fils de Jean-Paul, employé de banque, Pesoux, et de Josiane, née Descombes. Fahrni, René-Pierre, fils de Jean-Pierre, ingénieur ETS, Cortaillod, et de Mireille-Jocelyne, née Deladoey. 29. Vinard Joëlle-Odile, fille de Pierre-Henri, ouvrier de laboratoire, Neuchâtel, et de Josiane-Yvonne, née Dubois ; Christen, Adrien-Raoul, fils de Jacques-Alexandre, professeur, Cortaillod, et d'Elisabeth, née Zeller ; Feuz, Valérie, fille de Georges-André, Carrossier, La Chaux-de-Fonds, et de Claude-Hélène, née Gaberel.

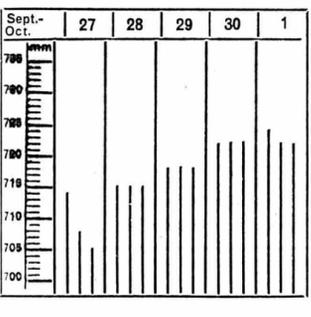
MARIAGE CÉLÈBRES. — 28 septembre. Aebi, Werner, employé de bureau, et Meier, Silvana, les deux à Bevaix.

Grosse inondation hier soir rue de la Place-d'Armes
Lire à l'avant-dernière page

Naissances
Olivier a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère
Raphaël
1er octobre 1974
Monsieur et Madame André MARTI
Hôpital 2046 Fontaines de Landeyeux

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 1er octobre 1974. — Température : moyenne, 7,7 ; min. : 4,3 ; max. : 12,5. Baromètre : moyenne, 721,9. Vent dominant : direction, est, sud-est, est, nord-est ; force : faible, dès 17 h 15, nord, modéré à fort. Etat du ciel : nuageux.



Prévisions météorologiques. — Toute la Suisse : le temps sera en partie ensoleillé avec une nébulosité changeante, par moments abondante, particulièrement au sud. Des averses isolées pourront se produire principalement en montagne. La température en plaine sera comprise en fin de nuit entre 0 et 6 degrés avec des gelées possibles dans les endroits dégagés et elle atteindra 10 à 15 degrés l'après-midi. Le vent sera faible à modéré du nord-est et l'isotherme de zéro degré avoisinera 1500 mètres.

Temps probable pour jeudi et vendredi. — Temps variable par moments très nuageux avec quelques précipitations. Intervalles ensoleillés surtout dans l'ouest et le sud. Toujours froid.

Avis mortuaire
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.
Monsieur et Madame Marc Dufour-Diserens et leur fils, à Genève ;
Madame et Monsieur Walter Döbeli-Dufour, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Berne et Bümpfliz ;
Madame et Monsieur Georges Perret-Dufour et leurs enfants, à Vilars, Lausanne et Saules ;
Madame et Monsieur Lucien Romang-Dufour et leurs enfants, aux Brenets ;
Monsieur Félix Gisclon et famille, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Albert Gisclon, à Lausanne ;
Monsieur Hermann Dufour, ses enfants et petits-enfants, à Nyon et Genève ;
Monsieur Albert Dufour, ses enfants et petite-fille, à Genève ;
Monsieur et Madame Marcel Dufour-Sémo, leurs enfants et petits-enfants, à Genève et Lausanne.

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de
Madame
Emma DUFOUR-GISCLON
leur chère et regrettée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 84me année.
2063 Vilars, le 30 septembre 1974.

Où sur Dieu seul mon âme se repose en paix ; car mon espoir est en Lui. Ps. 62 : 6.
Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.
L'incinération aura lieu jeudi 3 octobre.
Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard, à Neuchâtel.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Repose en paix, cher époux, papa et grand-papa.
Madame Charles Soguel-Challandes, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Charles Soguel-Beck et leurs enfants André, Gérard, Nicole et Frédéric, aux Ponts-de-Martel ;
Monsieur et Madame Claude Soguel-Scacchi et leurs enfants Claude-Alain, Jocelyne et Mireille ;
Mademoiselle Madeleine Soguel ;
Mademoiselle Laure Soguel ;
Madame Armand Soguel, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Paul Soguel, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Henri Debély, à Dombresson, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Jeanne Challandes, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Fernand Marthaler, à la Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame André Soguel, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Robert Challandes, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Maurice Challandes, à Fontaines, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Benjamin Ruchti, à Engollon, leurs enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles SOGUEL

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé paisiblement à Lui, dans sa 78me année.
2053 Cernier, le 1er octobre 1974.
(Epervier 10)
Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, je vous donnerai le repos.
Mat. 11 : 28.
L'ensevelissement aura lieu vendredi 4 octobre.
Culte au temple à 13 h 30.
Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.
Veuillez penser à l'Hôpital de Landeyeux, c.c.p. 20 - 334
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Venez à moi, vous tous qui êtes chargés et fatigués, et je vous soulagerai.
Mat. 11 : 28.
Monsieur et Madame Ernest Maeder-Devaud, leurs enfants et petite-fille, à Neuchâtel et Auvernier ;
Monsieur et Madame Charles Devaud-Cortinovis et leurs filles, à Colombier ;
Monsieur René Devaud, à Colombier ;
Monsieur et Madame Jean Devaud-Moulin, leurs enfants et petit-fils, à Corcelles et Saint-Aubin ;
Monsieur et Madame Willy Devaud-Flickiger et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Roger Devaud-Paroz et leurs enfants, à Yverdon,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Madame Charles DEVAUD
née Valentine GLAUSER
leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 81me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.
2013 Colombier, le 1er octobre 1974.
(Crêt-Mouchet 1a)
Chère maman. Toi qui fus notre guide sur la terre, tu nous quittes, nous laissons seuls dans une immense douleur. Tu as vaillamment supporté le séjour des misères ; dors en paix maintenant au ciel et dans nos cœurs. Nous t'avons tant aimée, bonne et chère maman, ton souvenir si cher sera notre seul bonheur.
L'ensevelissement aura lieu sans suite, le jeudi 3 octobre, à 11 heures, au cimetière.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix cher époux, papa et grand-papa, tes souffrances sont terminées.
Madame Hermann Perrinjaquet-Heimberg ;
Madame et Monsieur Marcel Fleuti-Perrinjaquet et leurs enfants François, Caroline et Sophie, à Vevey ;
Mademoiselle Antoinette Perrinjaquet, à Vevey ;
Mademoiselle Liliane Perrinjaquet, à Vevey ;
Mademoiselle Françoise Perrinjaquet ;
Madame Louise Perrinjaquet, à Fleurier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Monsieur et Madame Gottfried Heimger, à Aarberg, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Mademoiselle Marianne Heimberg, sa filleule,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de
Monsieur
Hermann PERRINJAQUET
leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection mardi, à l'âge de 60 ans, après une pénible maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 1er octobre 1974.
L'incinération aura lieu jeudi 3 octobre.
Culte au crématoire, à 11 heures.
Le corps repose au pavillon du cimetière.
Domicile de la famille : 2, rue des Oliviers.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du Chœur d'hommes « UNION », de Colombier, a le pénible devoir de leur camarades et ami,
Roland GAFNER
Il les prie de participer in corpore à ses obsèques.
Rendez-vous à 13 heures au local de la société.
La Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de
Monsieur Roland GAFNER
employé à l' Arsenal cantonal
membre de la société depuis de nombreuses années.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
La direction et le personnel de l' Arsenal et de la Place d'Armes de Colombier ont le pénible devoir de faire part du décès de leur fidèle collègue,
Monsieur Roland GAFNER
dont ils garderont un souvenir reconnaissant.
Colombier, 2 octobre 1974.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

La famille de
Mademoiselle Madeleine HESS
très sensible aux nombreuses marques de très sensible aux nombreuses marques de merci sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.
Areuse, septembre 1974.
Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de
Monsieur Louis PERNET
remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et leurs dons, ont pris part à sa douloureuse épreuve.
Bevaix, septembre 1974.

Dans le port de Neuchâtel, tout le charme de la navigation d'autrefois dans la cale du «Vieux Vapeur»

BAR OUVERT DES 13H.

Vendredi 4 octobre dès 21 h
BAL MASQUÉ
avec prix
THEME :
Soirée tahitienne
Pour réserver votre table :
tél. 33 15 06

AU VIEUX VAPEUR

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Neuchâtel a inauguré, dans la joie, son nouveau Temple du bas-Salle de musique

Une très belle œuvre pour fidèles et mélomanes

Il est périlleux, pour ne pas dire plus, de faire du neuf avec du vieux. Et lorsqu'il s'agit d'un édifice classé, qui appartient donc au patrimoine neuchâtelois, la tâche prend des dimensions et une importance inhabituelles.

Claude Rollier, l'architecte diplômé chargé par la ville de la transformation intérieure du Temple du bas en lieu de culte et salle de musique pour 800 à 1000 personnes, l'a fort bien dit hier après-midi à l'inauguration officielle de ce nouvel édifice :

« On ne touche pas fondamentalement à un tel monument sans qu'un minutieux travail d'approche, de recherche, de réflexion, d'échange de vues et de synthèse n'ait été nécessaire. Les choix définitifs ne sont pas pris avec légèreté, surtout en regard de la variété et de la complexité des problèmes à résoudre : que ce soit dans les domaines acoustique, esthétique, technique, de chauffage, ventilation, sanitaire, aménagement scénique, de l'électricité ou de l'électronique. »

« Tout doit être objectivement soupesé. L'inventaire des exigences, des désirs et des impératifs n'est pas toujours apparu d'emblée. C'est seulement après un énorme travail d'approche préalable que la synthèse put se faire, les projets se concrétiser dans les limites fixées par les crédits votés par le Conseil général. Tout ce travail de préparation — comme d'ailleurs la réalisation — ont nécessité dans tous les secteurs et à tous les niveaux une collaboration efficace de chacun et un sens du travail communautaire très aigu. »

AGE : 278 ANS !

C'est donc dans ce vénérable Temple du bas, trop petit à peine construit, puis qu'il fallut l'agrandir du côté est, mais devenu trop grand parce que le cœur de la cité a perdu la plus grande partie de

ses habitants au profit de bureaux industriels et commerciaux, que l'on a aménagé une salle bivalente à l'usage des fidèles protestants et des mélomanes.

Ce fut une œuvre importante. Car, à un moment donné il ne restait, du Temple du bas que les quatre murs et le toit. Il fallut creuser passablement pour créer les différents locaux — salles de paroisse, foyer-promenoir, loges d'artistes, services généraux — en sous-sol. Il fallut soutenir les murs pour ne pas que l'édifice s'écroule ou s'enfonce. C'est aussi un exploit à l'actif des entrepreneurs et des autres corps de métier qui se sont succédé sur ce chantier que ces travaux d'une année et demie se soient déroulés quasiment sans avatars, si ce n'est la chute sans gravité de quelques pierres d'angle à la rue du Bassin, et un début d'incendie dans l'enceinte du chantier.

Cette réalisation importante, devait dire encore l'architecte qui remercia ceux, nombreux, qui furent ses collaborateurs proches ou lointains, est le fruit de l'effort de toute une communauté formée des gens du bâtiment, mais elle n'a pu voir le jour que grâce à la volonté sans cesse renouvelée du Conseil communal, du Conseil général, des autorités de la paroisse protestante.

RÉUSSITE ET MIRACLE

N'en déplaise aux esprits chagrins et négatifs qui ne manquent pas, une fois de plus, de critiquer le principe même de cette transformation en évoquant, peut-être, les trois millions et quelque chose de la dépense, cette transformation est, à notre sens, une très brillante réussite qui donne enfin à Neuchâtel, ville chef-lieu et centre culturel et d'études d'une région de 80.000 habitants, une salle de musique digne de ce nom, intelligemment conçue, tout autant qu'un

lieu de culte parfaitement adapté à sa fonction.

Le pasteur Gaston Deluz, représentant la paroisse réformée du Temple du bas, parla même de miracle à propos de cette réalisation remarquable :

« Si les gens d'Eglise avaient fait preuve d'un cléricisme borné et envahissant, si les magistrats avaient fait preuve d'un laïcisme méfiant et agressif, nous n'assistions pas, aujourd'hui, au miracle de cette restauration. Car, l'événement tient bel et bien du miracle et le miracle est venu de Dieu qui a renversé les obstacles nombreux, psychologiques et spirituels plus que matériels et financiers, pour que cette œuvre puisse enfin se faire dans la confiance, l'amitié chrétienne et l'enthousiasme que Dieu a substitué aux réticences paralysantes. »

ORIGINALITÉ DE L'ÉVÈNEMENT

Et si le président du Conseil communal, M. J.-Cl. Duvanel, après avoir salué notamment le président du Conseil d'Etat, M. Carlos Grosjean, le président du Conseil général, M. Frédéric Veillon, et les représentants des autorités civiles d'autres communes et religieuses, s'est réservé de définir le soir au début du concert inaugural, la double mission de cet édifice restauré et transformé. Nous y reviendrons. M. Walther Zahnd, conseiller communal directeur de l'instruction publique et des cultes, a dit entre autre la joie des Neuchâtelois en ce jour où, pour marquer l'importance de l'événement, toutes les cloches de la ville l'ont annoncé à 16 h 15 et pendant un quart d'heure.

Quelques chiffres

Nombre de places assises pour un concert : 800 ; pour les conférences : 1023 ; 415 sur la galerie, 392 dans la nef et 216 dans les narthex. Dimensions du chœur 14 m 50 sur 6 m 30 de profondeur, laquelle peut atteindre 11 m 40 avec les quatre plateaux mobiles du podium escamotable.

La salle, de 6000 m³ de volume, a 40 mètres sur 16 et une hauteur de 10 m 50.

Il a fallu 902 m² de béton pour construire le sous-sol et la galerie, 64 tonnes de fers et 2000 m² de coffrage. Le volume gagné en sous-sol représente 1800 m³ utile.

Le mobilier liturgique, œuvre du sculpteur Frossard et qui comprend une table de communion avec éléments amovibles, un ambon et un baptistère, deux chaises et une croix, sera utilisé pour la première fois lors du culte inaugural du 3 novembre.

CORTAILLOD

Nouveaux brevetés

(C) Trois jeunes gens de Cortaillod ont obtenu leurs titres d'enseignement secondaire et sont entrés dans la carrière. Il s'agit de MM. Robert Schaffer (Bési scientifique) Yves Bourquin (C.A.P. scientifique) Marcel-Joes.

Le premier nommé, qui est aussi un des athlètes de pointe de « CEP-Cortaillod », envisage de se préparer au brevet fédéral de maître de sport.

La petite école de Saint-Aubin deviendra-t-elle intercommunale ?

La petite école de Saint-Aubin se porte bien. Créé il y a sept ans, ses effectifs ont atteint plus de quarante élèves depuis la dernière rentrée « pré-scolaire ». Répartis dans deux classes, ces petits élèves sont... cultivés pas deux jardinières d'enfants Mme Christina Wavre et Mlle Marcelle Gaillie.

Si, jusqu'à ces dernières années, seules des enfants des communes de Saint-Aubin-Sauges et Gorgier occupaient les bancs de la petite école, depuis la dernière rentrée, il y a des représentants de Fressens et de Vaumarcus.

Cela tombe d'ailleurs fort à propos, puisque les locaux commençaient à devenir trop exigus dans l'immeuble communal de la Couronne. Aussi, depuis jeudi dernier, la petite école a été transférée dans un bâtiment intercommunale : le pavillon abandonné par l'école secondaire, logée elle dans son nouveau centre des Cerisiers.

Inutile de dire que tout ce petit monde est heureux, tout comme leurs jardinières. Les locaux sont spacieux, les alentours sont dégagés et conviennent



Des locaux spacieux et des alentours dégagés convenant pour les jeux des enfants.

L'œuvre est belle a relevé M. Duvanel, traduisant l'opinion de ceux qui l'ont visitée à l'issue de la partie officielle par quelques mots qui résument cette réussite de créer une salle de musique merveilleuse qui reste un temple et d'avoir restauré un temple qui devient, parfois, une salle de musique, comme l'a dit avec esprit le pasteur Deluz, en soulignant l'originalité de cet événement.

G. Mt



Le vin d'honneur communal servi dans le foyer promenoir. Au premier plan (de gauche à droite) le pasteur Deluz, MM. Jean-Claude Duvanel, Carlos Grosjean et, partiellement caché, M. Walther Zahnd.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Au tribunal de police de Neuchâtel

Epilogue d'un accident mortel

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé, hier, sous la présidence de Mlle G. Fiala, assistée de Mme E. Bercher, qui assumait les fonctions de greffier.

Le 27 septembre 1973, F.L., de Neuchâtel, circulait au volant d'une voiture non munie de plaques et propriété d'un garage, route de Pierre-à-Bot en direction nord. Peu avant le carrefour des routes de Valangin et de Fenin, il se trouva en présence d'une motocyclette conduite par M. Louis Lauper, de Neuchâtel, qui débouchait du chemin vicinal menant à l'ancienne ferme Stucki, en direction de la ville.

Malgré un freinage énergique, l'automobiliste ne put éviter la collision et le motocycliste fut projeté à 10 mètres du point de choc. Celui-ci fut transporté à l'hôpital où il succomba à la suite de ses blessures.

Le rapport de la police cantonale avait établi une certaine négligence de l'automobiliste ; après une brève instruction, F.L. fut prévenu d'homicide par négligence.

Plusieurs témoins, lors de deux audiences précédentes, ont permis d'établir que F.L. circulait à une vitesse inférieure à 100 km-h et que l'accident qui s'est produit à la sortie d'un virage, aurait été difficile à éviter.

Mais pour l'avocat de la partie civile, les traces de freinage laissées par son automobile, à la sortie d'un virage

particulièrement étroit, prouvaient que F.L. roulait à environ 90 km-h, et qu'il n'avait vu le motocycliste qu'au dernier moment. Une vision locale ordonnée par le tribunal la semaine passée a permis de déterminer que F.L. avait pris le virage trop vite ; cet excès de vitesse l'a empêché d'avoir une bonne visibilité.

Aussi ce dernier est-il condamné à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant quatre ans. Le condamné payera 200 fr. d'amende, 350 fr. de frais de justice et 150 fr. de dépens au plaignant.

VOLS A L'ÉTALAGE

Les époux S., ressortissants Yougoslaves, avaient commis de nombreux vols dans un supermarché à Neuchâtel. Dame B.S., qui avait commis ses vols « professionnellement », avait soustrait un parapluie et cinq maillots de bain. Son mari avait dérobé des souliers, des ustensiles de cuisine et des outils à différentes reprises. Les deux malfaiteurs ayant fait défaut, le tribunal a prononcé contre S.S. une peine de 30 jours d'emprisonnement sans sursis. Sa femme, B.S., purgera 10 jours d'emprisonnement sans sursis. Les deux condamnés supporteront 65 fr. de frais.

La course de tram ou de trolleybus coûte au plus 1 fr 40. Mais celle de R., de Neuchâtel, fut exceptionnellement chère. Ce dernier, qui était monté dans

un trolleybus sans billet, tomba dans un contrôle. Un délai fut donné à F.R. pour s'acquitter du prix de sa course et une amende de 20 fr. lui fut infligée ; mais ce resquilleur refusa de payer. La compagnie des TN porta plainte et F.R. fut prévenu d'obtention frauduleuse d'une prestation. F.R. ne s'est pas présenté au tribunal pour expliquer son délit, et a été condamné à 40 fr. d'amende. Il paiera en plus sa course, les 20 fr. d'amende et les frais de justice.

AUTRES JUGEMENTS

R.T., commerçant de Neuchâtel, avait fait campagne dans son magasin sur des articles de lingerie. Cet avantage momentané est interdit par l'OCF sur les liquidations et opérations analogues. R.T. payera 150 fr. d'amende pour son délit et supportera 25 fr. de frais.

K.B., qui n'avait pas envoyé à l'office du travail sa formule de recensement, a été condamné à 100 fr. d'amende pour infraction à la loi fédérale sur l'assurance chômage.

E.D., de Neuchâtel, en ne se présentant pas à un cours de répétition, s'est rendu coupable d'infraction à la loi fédérale sur la protection civile. Il a été condamné à cinq jours d'emprisonnement avec sursis. Les 150 fr. de frais ont été mis à sa charge.

B.G.

A l'approche des grands froids, chacun doit se sentir visé dans la lutte contre le gaspillage de l'énergie

dont l'hémorragie compromet l'équilibre de la balance commerciale du pays et les efforts visant à mettre un frein au galop des coûts.

Les remèdes qui permettent d'économiser jusqu'à 30 % d'énergie — et pas mal d'argent — sont à la portée de tous. Un spécialiste neuchâtelois, consulté, les énumère :

● Ne pas attendre les grands froids pour contrôler les installations de chauffage, (purger les radiateurs, régler les gicleurs, s'assurer du bon fonctionnement des installations, notamment).

● Aérer les logements, les bureaux et les ateliers, mais éviter ensuite la perte de chaleur en ouvrant trop longuement les fenêtres et les portes.

● Chauffer rationnellement (la limite idéale est de 20 degrés), tenir compte de l'occupation des pièces et locaux, fermer les « robinets » lorsqu'on s'absente et durant la nuit.

UN MOYEN EFFICACE : L'ISOLATION

Un moyen efficace de lutter contre le gaspillage est l'isolation des murs, des toits, des plafonds, des portes, des fenêtres. Sur le marché, les bricoleurs trouveront, à un prix raisonnable, les matériaux nécessaires pour se protéger du froid et dont la plupart ont l'avantage d'être incombustibles.

Mais tout le monde n'a pas le don du bricolage et on trouvera partout des spécialistes susceptibles de donner des conseils ou de procéder eux-mêmes à l'isolation nécessaire en tenant compte du climat de la région, de la situation des locaux.

Les concierges ou les autres personnes chargées du chauffage central auraient aussi intérêt à consulter les spécialistes afin de chauffer rationnellement les locaux dont ils sont responsables.

A Genève, des groupes de locataires ont pris l'initiative d'organiser des cours de « chauffage » en faisant appel à des professionnels. Un exemple qui mériterait d'être suivi dans notre canton.

Car en fait il ne s'agit pas de réduire le chauffage au point de souffrir du froid, mais plutôt de combattre le gaspillage des ressources énergétiques, tout en veillant au confort des locataires. En France, les pouvoirs publics ont entrepris une campagne d'information du public par la voie de la presse écrite et parlée. Parallèlement à cette campagne d'éducation, des mesures fiscales ont été prises pour encourager le public à économiser l'énergie. C'est ainsi que les frais consacrés à l'amélioration des isolations des locaux seront déduits par les contribuables des déclarations d'impôts. En outre, les constructions neuves seront soumises à une réglementation stricte en matière d'isolation thermique. On espère ainsi brûler deux fois moins de mazout. Et un peu partout, en Europe, des voix autorisées s'élèvent pour souhaiter que l'isolation devienne obligatoire.

En attendant que la Suisse s'inspire de ces exemples et de ses propres expériences, chacun doit à l'approche des grands froids, se sentir visé par la lutte contre le gaspillage d'énergie. Notamment en isolant sa maison et son logement et en apprenant à chauffer plus rationnellement. J.P.

Année du patrimoine architectural: le Vieux-Bourg du Landeron à l'honneur

Les représentants de la Confédération, de l'Etat de Neuchâtel et du Landeron se sont récemment rencontrés dans l'enceinte du vieux bourg du Landeron. M. Carlos Grosjean, président du Conseil d'Etat, a dirigé cette matinée à laquelle ont participé une quinzaine de personnes. Parmi celles-ci, citons le professeur Schmid, président de la commission fédérale des monuments historiques, M. Vionnet, conservateur des sites du canton de Neuchâtel. Le Conseil communal était accompagné des présidents du législatif, de la commission financière, de la société de développement et de la paroisse catholique particulièrement concernée. Lors de la visite de la chapelle de Combes admirablement restaurée, Me Edouard Girard a été félicité pour le travail extraordinaire qu'il accomplit au profit du patrimoine local de l'art et de l'histoire.

La visite intra et extra-muros de la Vieille-Ville du Landeron a permis d'apprécier les nombreux efforts déjà accomplis pour la sauvegarde et la remise en valeur de ce site original et important. Toutefois, si la Confédération et le canton ont jeté leur dévolu sur ce lieu en vue d'une action lors de l'année européenne 1975, c'est que le bourg du

Landeron nécessite et nécessitera encore une toilette appropriée. Tout en soulignant l'impératif d'un échelonnement des réalisations sur plusieurs années, la commune du Landeron accepte avec enthousiasme la proposition qui lui a été soumise.

Pour le canton de Neuchâtel, c'est le vieux bourg du Landeron qui marquera l'année européenne architecturale sous le signe de la revalorisation d'un ensemble. L'éclairage de l'enceinte, le rétablissement de la polychromie sur les deux fontaines du Vaillant et de Saint-Maurice, l'entretien des façades, l'inventaire de l'extérieur et les possibilités d'adaptation, la réouverture du musée, voilà tant de préoccupations à reprendre. La Confédération et l'Etat ont encore insisté sur l'opportunité d'un nouvel effort des autorités communales pour aboutir à la suppression du parking des véhicules à l'intérieur du bourg. C'est dire que la population également sera intéressée et concernée à plusieurs titres.

La salle de l'Hôtel-de-Ville, une séance de travail marquée par « l'art du possible » s'est déroulée dans un esprit d'étroite collaboration. Elle s'est terminée par un apéritif devant la cheminée.

(Avipress - R. Ch.)

A la Cité universitaire

« Dimbanza » ou la vie révoltante des Noirs de l'Afrique du Sud

Vendredi soir, la Paroisse protestante de Neuchâtel présentait deux éléments d'information dont les liens n'étaient pas absolument limpides, mais qui tous deux ont contribué à éclairer l'ampleur du problème posé à la conscience des chrétiens par la vie économique et sociale africaine. Il fut plus particulièrement question de l'Angola et de l'Afrique du Sud. M. Chipenda, pasteur en Angola et secrétaire du programme de lutte contre le racisme au Conseil ecuménique des églises, a présenté tout d'abord l'activité de cet organisme.

Parmi les objectifs du Conseil ecuménique, celui d'annoncer la Bonne Nouvelle ne soulève certainement aucune objection massive. Il n'en est certes pas de même de celui d'œuvrer pour la justice, service dont les implications ont soulevé une vive controverse. M. Chipenda retrace sous forme de quelques dates et déclarations d'intentions générales l'activité de ces dernières années. Son langage est assez institutionnel et donne peu de renseignements sur les actions concrètes, si ce n'est qu'en passant il déplore que la volonté de Dieu ait favorisé les plans du Frelimo ou du PAIGC plutôt que ceux des Eglises du Mozambique et de Guinée Bissau. Peu de questions après cet exposé très complet mais peu propre à soulever une discussion.

UNE VIE... DE BÊTE

Dimbanza non plus n'appelle pas de commentaire : la présentation du régime imposé à la main-d'œuvre de couleur en Afrique du Sud est éloquent. Le film a été tourné clandestinement ;

des lieux de résidences obligatoires pour gens de couleur au supermarché pour Blancs seulement — côté acheteurs bien entendu — en passant par les supercentres de production pour grands de l'industrie mondiale, on y voit un monde organisé scientifiquement pour maintenir une ethnologie au rang de cheptel. A l'heure où la fine fleur de la recherche occidentale s'enthousiasme pour la découverte de la sensibilité végétale, les apprentis sorciers voisins du Sud ont effacé chez des millions de femmes et d'enfants toute trace de sensibilité à force de monstruosité, malnutrition générale, déplacements massifs périodiques, écartèlement de toute vie familiale ou tribale. Encore plus que les chiffres concernant le revenu, la quantité de nourriture ou l'espace vital accordé aux Blancs ou aux Noirs, les colonnes de travailleurs empruntant les trains, quais et passerelles réservés, les femmes grattant d'une pierre un sol poussiéreux pour nourrir quelque graine, les conditions d'habitations, sont éloquentes. Peu de révolte, des arrestations immédiates au moindre faux pas. Mais les Blancs s'arment et s'entraînent. Combien de temps encore la violence quotidienne pourra-t-elle s'exercer sans appeler une autre violence en retour ? Ce n'est pas le propos de l'Eglise de répondre à pareille interrogation. Mais le thème de méditation proposé en fin de séance était lui aussi tourné en une question : « Avez-vous pu voir dans ce film un signe quelconque de la présence du Christ ? Que pouvons-nous proposer ou faire pour que la liberté chrétienne devienne là-bas aussi une réalité ? » C. G.

RN 5: délégation communale à Berne

● A la demande du Conseil communal de Neuchâtel et d'entente avec le Conseil d'Etat, dont le président, M. C. Grosjean, assistait à l'entretien, une délégation de l'autorité communale conduite par son président, M. J.-Cl. Duvanel a été reçue lundi par le conseiller fédéral H. Hurlimann, chef du département fédéral de l'intérieur. La délégation a exposé ses conceptions concernant les deux variantes du tracé de la RN 5 dans la région de Neuchâtel « métropolitain » et « intégration paysagère ».

Elle a expliqué à nouveau la prise de position de la ville de Neuchâtel sur le projet général officiel du « métropolitain » et a exposé ses arguments en faveur de la variante dite de « l'intégration paysagère ». La délégation a reçu l'assurance que son point de vue et les intérêts de la ville de Neuchâtel seront pris en considération lors de la préparation du décret d'approbation, indique un communiqué du département fédéral de l'intérieur.

Encore un refus de priorité au carrefour Beaux-Arts - Poutalès !

● VERS 11 h 30, M. R.H., de Neuchâtel, circulait en voiture rue des Beaux-Arts, en direction ouest. A l'intersection de la rue Poutalès, il ne respecta pas le signal « Cédez-le-passage » et entra en collision avec la voiture conduite par M. H.B., de Berne. Pas de blessés mais des dégâts.



A l'institut suisse de police

● JUSQU'AU 11 octobre se déroule à l'institut suisse de police un cours destiné aux sous-officiers de langue allemande.

Le programme élaboré permettra aux 80 participants inscrits d'approfondir leurs connaissances professionnelles — tant sur le plan théorique que pratique — dans les importants domaines des relations humaines, de l'appréciation de la situation et de la prise de décisions.

La direction de ce cours sera assurée par M. Josef Burkhard, commandant de la police cantonale lucernoise, avec la collaboration de plusieurs spécialistes assumant des responsabilités dans divers corps de Suisse alémanique.

Un cours analogue aura lieu du 21 octobre au 1er novembre pour 22 participants romands. La direction de ce cours sera assurée par M. Walther Russbach, commandant de la police cantonale neuchâteloise.

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL

Avis aux usagers de la route

Mesures de circulation pendant la Fête des vendanges

A l'occasion de la Fête des vendanges, des mesures exceptionnelles de circulation seront prises du vendredi 4 octobre, dès 7 h, au dimanche soir 6 octobre 1974.

Le détail de ces mesures peut être consulté dans les vitrines d'affichage officiel et dans le Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel du 3 octobre 1974.

Les usagers sont invités à se conformer à la signalisation et aux ordres des agents. Nous remercions par avance tous ceux qui faciliteront la tâche de la police durant ces trois journées difficiles.

Nous recommandons, en outre, aux habitants de la ville de renoncer à utiliser leur véhicule personnel pour les déplacements en ville durant ces jours de fête.

DIRECTION DE LA POLICE

Commune de Gorgier
(Chez-le-Bart)

Le titulaire étant appelé à faire valoir ses droits à la retraite, le poste

d'administrateur communal

est mis au concours.

Entrée en fonctions à convenir.
Traitement selon barème de l'Etat.

Caisse de retraite des magistrats et fonctionnaires de l'Etat.
Semaine de 5 jours.

Adresser offres manuscrites, accompagnées des copies de certificats et d'un curriculum vitae, au Conseil communal, jusqu'au 20 octobre 1974.

CONSEIL COMMUNAL

Gorgier, 27 septembre 1974.

IMMEUBLES

HYPOTHÈQUES
A DISPOSITION

Beaux appartements à vendre à Neuchâtel (Sous-la-Coudre Sud) Studios, 1 1/2 pièce, 2 1/2 pièces, 3 1/2 pièces, 4 1/2 pièces, pour février 1975, avec vue imprenable sur le lac.

Renseignements et vente:

G. Fanti, 19, rue du Lac,
2014 Bôle,
tél. 038 41 12 84

mobag
entreprise générale

A vendre

chalet

tout confort, entièrement installé avec 400 m² terrain à Portbalan.

Caravanes Treyvaud,
1580 Avenches.
Tél. (037) 75 14 49.

Terrain

à vendre pour villa,
Corcelles Bevaix

Faire offres sous chiffres FI 2492 au bureau du journal.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

ON CÉDERAIT

magnifique terrain

situation de premier ordre, autorisation de construire définitive, région ouest de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres 28-900.254 à Publicitas, Terreaux 5, Neuchâtel.

En bordure de forêt, dans un quartier résidentiel, à la Béroche, à vendre

VILLA

très soignée de 8 pièces, 3 salles d'eau, cheminée de salon, garage, jardin, vue imprenable sur le lac, ensoleillement maximal.

Faire offres sous chiffres 28-900244 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

A vendre dans petite ville au bord du lac Léman

AUBERGE

Excellent établissement renommé et bien situé.

Prendre contact en écrivant sous chiffres PA-902921 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A vendre, à Sauges-Saint-Aubin,

jolie villa mitoyenne neuve

4 chambres, séjour avec cheminée, cuisine agencée, tout confort, vue imprenable, fond et tapisserie au choix. Financement assuré, prix intéressant.

S'adresser à: Bureau Fiduciaire Francis ANKER, Port 20, 2024 Saint-Aubin.

A vendre ou éventuellement à louer, à la gare des Hauts-Geneveys, sur terrain CFF.

ENTREPOTS

Renseignements chez Nuding S.A. boulevard des Eplatures 57, 2304 la Chaux-de-Fonds.

Tél. (039) 23 22 22, Interne 14.

(Lire la suite des annonces classées en page 8)

L'implantation d'Eurotel à Neuchâtel offre des possibilités nouvelles aux commerçants

Après des études approfondies, Eurotel a choisi Neuchâtel pour y implanter son dernier centre hôtelier et commercial.

Avec 115 chambres, une salle de congrès de 400 places et un restaurant pour 200 personnes, Eurotel assurera le développement commercial et touristique de la région.

Remarquablement situés, les commerces de l'immeuble Eurotel en profiteront les premiers.

Il reste à vendre:

- 150 m² de magasins
- bureaux
- studios
- boîtes dans garage collectif à 25.000.—
- garages individuels à 2 voitures 50.000.—

TOURAIN S. A.
Bourguillards 16
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 55 55



VILLA RÉSIDENTIELLE

Ouest de Neuchâtel, 5 km du centre.

de 4 appartements, à vendre en propriété par étage, vue imprenable, situation exceptionnelle, entrée en jouissance prévue pour septembre 1975.

Hypothèques 1er et 2me rangs garanties.
Fonds propres 75.000 fr. au minimum.

2 appartements 6 1/2 pièces, living 38 m², balcon abrité 25 m², cuisine habitable, grande cave.
Prix environ 244.000 fr. (tolérance ± 2%)

2 appartements 4 1/2 pièces, living 38 m², balcon abrité 25 m², cuisine habitable, grande cave.
Prix environ 208.000 fr. (tolérance ± 2%)

Faire offres sous chiffres 28-900.255 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

A vendre environ 700 m de terrain

à bâtir, au haut de la ville. Vue, tranquillité.

Adresser offres écrites à AI 2549 au bureau du journal.

A LOUER

A louer à Neuchâtel (avenue des Alpes), immédiatement ou pour date à convenir

garage

Loyer: Fr. 55.— par mois.

Tél. 24 42 40.

A louer, pour date à convenir, au Landeron, dans garage souterrain des

places de stationnement

Loyer mensuel: Fr. 53.—
Téléphoner au (031) 22 02 55.

A LOUER, tout de suite ou pour date à convenir,

BEAU STUDIO

au centre de la ville.

Loyer: Fr. 270.— + charges.



YVERDON

A louer au Valentin

appartements

2 1/2 pièces dès Fr. 400.— + charges, tout confort. Situation tranquille et ensoleillée. Libre tout de suite ou pour date à convenir. Pour visiter:

PIGUET & CIE
Service des gérances
Plaine 18
1400 Yverdon
Tél. (024) 23 12 61.

BEVAIX

A louer, à 3 minutes de la gare, dans villa locative en construction,

appartements de 4 1/2 pièces

+ garages.
Appartements Fr. 670.—
Garages Fr. 60.—
charges non comprises.
Très belle vue.
Place de jeux pour enfants:
4 carreaux de jardin par appartement.

Possibilité de choisir les tapisseries.
Entrée courant novembre ou 1er décembre 1974.

S'adresser à:
Fiduciaire BERTHOUD
Pierre-de-Vinglé 14
2003 Neuchâtel - Tél. 31 73 83.

A LOUER

dans immeuble neuf à la Coudre

appartements de 2 pièces

à partir de Fr. 470.— + charges

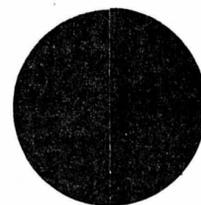
studios

à partir de Fr. 320.— + charges.



TOURAIN S.A.

Bourguillards 16
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 55 55



BEVAIX

Résidence Les Epinettes

Appartements à louer

de 1, 2, 3 et 4 1/2 pièces, ainsi que des garages, places de parc et locaux divers.

Situation très tranquille dans nouveau quartier résidentiel avec vue très étendue, ensoleillement maximal et grandes surfaces de verdure.

Construction très soignée, pièces de bonnes dimensions, cuisines complètement équipées, ascenseurs et balcons.

VISITE DES APPARTEMENTS PILOTE: tous les samedis, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que sur rendez-vous.

Renseignements et location:



FIDUCIAIRE

13, rue du Château
NEUCHÂTEL

Antonietti
et Böhringer
Tél. (038) 24 25 25



VIVRE A LA CAMPAGNE SANS TROP S'ÉLOIGNER DE LA VILLE!

Un nouveau concept de vie: habiter à la campagne sans trop s'éloigner de la ville.
Dans une région agréable, à 15 minutes de voiture de Neuchâtel, nos appartements spacieux et confortables, à des prix imbattables:

3 pièces, dès Fr. 99 000.—
4 pièces, dès Fr. 131 000.—

Financement assuré

EXPOSITION

Visitez notre appartement pilote, sous le collège, Savagnier du 28 septembre au 4 octobre

Visite libre samedi 28 et dimanche 29 septembre, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Sur rendez-vous les autres jours.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Bureau Immobilier MICHEL TURIN
Rue du Seyon 10
2000 Neuchâtel
Tél. 038 24 56 51

PROCOM NEUCHÂTEL S.A.
Promotion commerciale et immobilière
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77
2000 Neuchâtel



a meublé l'appartement pilote que vous pouvez visiter



AU BUCHERON
La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 73

Expose à MODHAC de merveilleux **Découpez ce bon...**

MEUBLES RUSTIQUES

BON
donnant droit à
10%
sur tout achat
...et gagnez gros!

Mode enfantine

de la naissance à 8 ans

Collections automne-hiver
Belle qualité
Prix sympathiques

Wettstein Seyon 16
Grand-Rue 5
Neuchâtel

Machines à coudre

modèles 1974, électroniques, auto-
matiques, garanties 5 ans,
Fr. 595.— et Fr. 760.—,
Facilités de paiement.
Ces machines vous promettent
des années de couture sans
problème.

Wettstein Seyon 16
Grand-Rue 5 Tél. (038) 25 34 24

ALU-BAU Zurich

Revêtements de façades
ALCAN type D 74 avec isolation
jusqu'à 40% économie de chauf-
fage.
Pour immeubles neufs ou anciens
10 ans de garantie
Stores ALUMINIUM pour montage
sans coffre intérieur.

Renseignements : Charles Gerber
Chemin Montant 8, 2017 Boudry.
Tél. (038) 42 12 73.

Jubilé



50 ans AAE
Magasins d'électricité spécialisés

jura
Humidificateur Sanamatic



Prix de catalogue
180.—

160.—
notre prix

Achetez au magasin d'électricité spécialisé



ROSSIER

ELECTRICITE GENERALE
PESEUX BEVAIX CHEZARD
311216 461757 531975

Gros rabais

modèles d'exposition
LAVE-LINGE



INDESIT
LUXE L 6
Fr. 1790.— Net **1290.—**

MIELE 421 S
Fr. 2815.— Net **2395.—**

HOOVER 47
Fr. 998.— Net **798.—**

Autres modèles à
partir de : Fr. 690.—
Livraison gratuite
Garantie 1 an
Service après-vente assuré

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER

Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL 7 25 69 21

«MODE JUNIOR» A MINI-PRIX!

Si vous avez le souci de leur confort, si vous cherchez la qualité
et que vous désirez équilibrer votre budget: cette offre vous intéresse.
C'est une explosion de vêtements gais, nouveaux. Des achats étudiés.
De très bonnes affaires à réaliser!

Pour votre plus grande satisfaction, Gonset fait des prix sans jamais sacrifier la qualité.



59.—

Caban, imitation cuir,
col teddy, doublure
matelassée, brun,
4 à 14 ans,
4 ans **59.—**
+ 3.— par 2 ans

Manteau, tissu double
face et Borg, 40% acryl,
10% polyester, 45% syn-
thétique, 5% gomme, bleu,
jaune, 2 à 12 ans,
2 ans **59.—**
+ 5.— par 2 ans



26.—

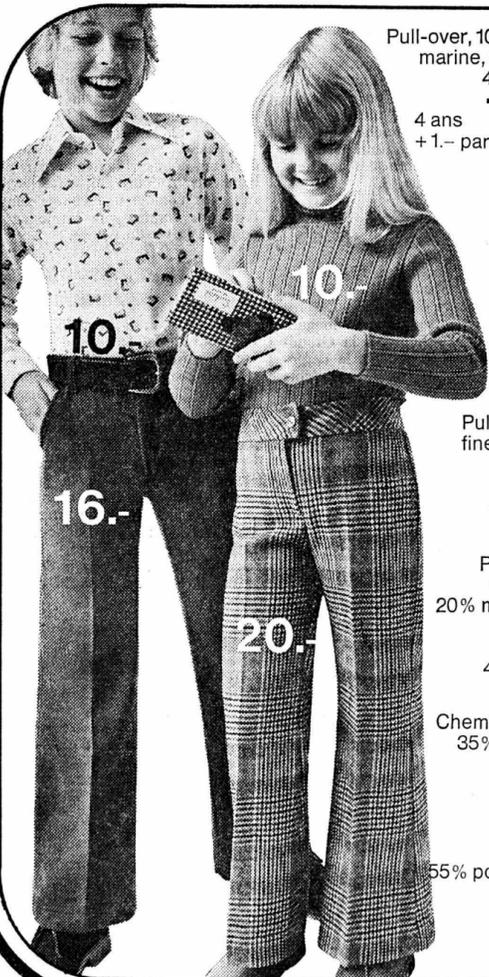
Veste de ski,
nylon antigliss, 3 coloris,
4 à 16 ans,
4 ans **35.—**
+ 3.— par 2 ans

Training, Helanca/coton
fermeture éclair, 3 coloris,
4 à 14 ans,
4 ans **26.—**
+ 2.— par 2 ans

Duffel-coat,
55% polyacryl,
45% coton gratté,
jaune, vert, rouge,
1 à 2 ans **39.—**

Pantalon, jersey,
60% acryl, 40% viscose,
4 coloris, 1½ à 8 ans,
1½-2 ans **9.—**
+ 1.— par 2 ans

Gonset



Pull-over, 100% acryl,
marine, vert, brun,
4 à 14 ans,
4 ans **12.—**
+ 1.— par 2 ans

10.—

16.—

10.—

20.—

Pull-over, 100% acryl,
fines côtes, 5 coloris,
4 à 14 ans,
4 ans **10.—**
+ 1.— par 2 ans

Pantalon Prince de
Galles, 80% acryl,
20% mélange, 3 coloris,
4 à 14 ans,
4 ans **20.—**
+ 2.— par 2 ans

Chemise, 65% polyester,
35% coton, 4 à 14 ans,
4 ans **10.—**
+ 1.— par 2 ans

Pantalon, flanelle,
55% polyester, 45% laine,
bleu, 4 à 14 ans,
4 ans **16.—**
+ 1.— par 2 ans



12.—



39.—

10.—

9.—

Overall, jersey
acrylique, 4 coloris,
6 mois à 6 ans,
6 mois **10.—**
+ 1.— par âge

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

L'« Echo du Vallon » a fêté ses 40 ans à Travers

Samedi soir, à la Salle de l'Annexe, à Travers, s'est déroulé le concert de gala de la société d'accordéonistes « L'Echo du Vallon » qui fête cette année son 40^e anniversaire.

La soirée débuta par une allocution de M. Remy Barrière, président de la société, qui salua une nombreuse assistance parmi laquelle on notait la présence des autorités communales et ecclésiastiques ainsi que les délégués des organes romands et cantonaux de l'association.

M. Brovaronne, président de la Fédération genevoise et secrétaire de l'Association romande des musiciens accordéonistes, prit ensuite la parole pour féliciter la société jubilaire de sa

vitalité et a remis à cette occasion une distinction à Mme Elsa Droël et à M. Michel Grossen, directeur, pour 28 et 29 ans d'activité. D'autres témoignages de fidélité ont été décernés par M. Cattin, de la F.C.N.A., à Pierre-André Rufenacht pour 10 ans de sociabilité et par M. R. Barrière à Mmes Elsa Broël, Claudine Schleiferet à Mlle Michelle Knutti et à MM. Vital Humbert, Charles Vaucher et Michel Grossen pour 20 ans de dévouement.

UN NIVEAU ÉLEVÉ

La partie musicale débuta par la traditionnelle marche d'ouverture interprétée avec dynamisme par les quelque 40 exécutants installés dans un décor monté pour la circonstance. Dans le programme varié qui suivit, nous noterons « Morgens um Sieben » de J. Last qui remporta un succès particulier auprès du public ce qui constitue un gage certain de la qualité musicale du premier disque de la société, celui-ci y figurant en bonne place. Dans l'ensemble, il apparaît au travers du choix des œuvres ainsi que de leur exécution que le club possède actuellement un bon niveau de préparation technique et musicale compte tenu de la diversité des âges des exécutants et de leur pratique.

Après l'entracte se produisit le club « Patria » de la Chaux-de-Fonds sous la direction de M. K. Guilloid. Passant du fox-trot très rythmé à des morceaux empruntés au folklore suisse, pour terminer sur une « Fantaisie Russe » de J. Draeger dont la difficulté technique

n'échappa point aux oreilles des connaisseurs, les accordéonistes du club invité ont eux aussi contribué à rendre le programme aussi diversifié que possible. Pour terminer, un morceau d'ensemble fut interprété par les quelque quarante musiciens présents. Il s'agissait d'une composition intitulée « La Presta » dont l'auteur n'est autre que le directeur de la société et qu'il composa à l'occasion de la Fête cantonale de 1973. La soirée se poursuivit par un bal qui se termina à l'aube.

Dimanche matin s'est déroulée la cérémonie de la célébration du 40^e anniversaire. M. Remy Barrière, prononçant des paroles de bienvenue avant de céder la place à M. Vermot qui s'exprima au nom des sociétés locales en soulignant la place qu'occupent les accordéonistes dans l'animation villageoise. Ce fut ensuite au tour de M. Wyss, président de commune, de transmettre le message des autorités et souhaiter un avenir brillant à la société. Puis, M. Adam donna la lecture de l'historique de la société qui a été rédigé par M. Jean-Pierre Jelmini, professeur à Neuchâtel. Les recherches nécessaires à l'élaboration de celui-ci ont été menées pendant près d'un mois par le père de l'auteur, M. Arthur Jelmini. Nous reviendrons sur ce travail.

Avant le banquet, la société a tenu à remettre, par l'entremise de son président une gerbe de fleurs à Mme Jelmini marraine de la société qui lui donna son nom définitif il y a trente-neuf ans le 4 novembre.

J.-P. D.

Au Conseil général de Couvet

On s'intéresse à la future antenne TV

Le Conseil général de Couvet a siégé dernièrement sous la présidence de M. Jean-Louis Baillods (soc.). Trente-cinq conseillers généraux ont répondu à l'appel alors que deux des cinq membres de l'exécutif étaient excusés.

Dans la correspondance adressée au législatif, se trouvait notamment une lettre de remerciement émanant d'une personne naturalisée récemment, la démission d'un des membres de la commission de l'Ecole technique et enfin une lettre concernant un litige intervenu entre la commune et un particulier qui sera traité dans les divers.

Le procès-verbal de la dernière assemblée fut adopté à l'unanimité. Puis, dans le chapitre des nominations, une seule candidature ayant été présentée pour pourvoir les deux places vacantes à la commission scolaire, Mlle Marie-Thérèse Champod (soc.) est élue tacitement et remplacera M. Stehle démissionnaire.

Le Conseil général devait ensuite se prononcer sur deux demandes de naturalisation communale. Dans chacun des cas, les rapports des commissions sont particulièrement favorables et après un vote au bulletin secret, M. Alberte Perez, sa famille, et Mlle Maria Kyriakos obtiennent la naturalisation communale par 35 voix sans opposition.

Une demande de crédit en vue du versement d'une prime de fidélité au personnel de l'administration communale était présentée au législatif. Le rapport de la commission du budget et des comptes nous permet de prendre connaissance des nominations intervenues en son sein, à savoir M. Crétenet (soc), président, et M. Süstrunk (Ren. cov.), vice-président rapporteur. Au sujet de la demande de crédit, la commission a accepté le rapport du Conseil communal à l'unanimité. M. Marius Perret (lib.) et F. Maire (rad.) apportèrent leur appui à cette demande au nom de leur groupe. Le rapport et l'arrêté sont acceptés à l'unanimité.

UN PROBLEME COMPLEXE

Le point suivant de l'ordre du jour visait à permettre à la commune de réaliser la vente d'une parcelle de terrain à un habitant de la localité qui se propose de construire une maison familiale dans le quartier du Crêt-de-Côte-Bertin. Cette demande donne l'occasion à la commission des Travaux publics de réclamer au Conseil communal qu'une étude soit faite en vue de l'élaboration d'un plan d'aménagement pour l'endroit précité. Une remarque presque similaire viendra de M. Süstrunk au nom de la commission du budget et des comptes. Le problème sera d'ailleurs repris dans son ensemble par M. J.-L. Bourquin

VAUD

YVERDON

Trafic de drogue : ça continue!

(c) Depuis plusieurs semaines déjà, la police cantonale procède régulièrement à l'arrestation de trafiquants de drogue dont certains viennent du canton de Neuchâtel. Cette affaire prend une ampleur inquiétante et avant-hier encore, un habitant de la Chaux-de-Fonds a été arrêté. Ce dernier, un récidiviste, avait déjà été condamné récemment pour des faits analogues.

Assemblée des actionnaires du téléski de la Dent-de-Vaulion

(c) L'assemblée générale des actionnaires du téléski de la Dent-de-Vaulion a siégé sous la présidence de M. Pierre Magnenat. Les comptes de l'hiver 1973-1974 ont été bouclés avec un déficit de 24.870 francs. M. Raymond, chef d'exploitation, a ensuite donné quelques renseignements sur la saison écoulée, constatant que le nombre des montées avait sensiblement augmenté.

PAYERNE

Carnet de deuil

(c) A Payerne est décédée, à l'âge de 86 ans, Mlle Jeanne Blankart. Elle était la sœur de feu Gustave Blankart qui, après son père, avait exercé durant de longues années le métier d'horloger, à la Grand-Rue. Dans l'entre-deux-guerres, la défunte avait tenu, avec sa sœur, une école enfantine privée, dans le bâtiment de la famille, place du Marché.

LUCENS

L'exécutif a siégé au château

(c) Le Conseil communal de Lucens a siégé lundi soir à la salle des chevaliers du château, afin d'établir des liens plus étroits avec le nouveau châtelain, M. Pierre Kohler. Comme on le sait, ce dernier a déjà fait un gros effort de restauration de l'ancienne résidence d'été notamment avec un art raffiné.

La séance s'est déroulée sous la présidence de M. Ferdinand Rey, qui a adressé, au nom des autorités, des remerciements à M. Kohler et salué le préfet Guignard et la députation du Grand conseil. M. J.-P. Bettex a présenté le rapport de la commission chargée d'examiner la gestion et les comptes communaux pour 1973. Sur un total de recettes de 2.372.356 fr. 83, l'excédent de recettes est de 631.000 francs, somme qui a été répartie sur divers fonds communaux. Les comptes et la gestion furent admis à l'unanimité. Après avoir entendu le rapport de M. Frédéric Rossier, le Conseil a voté pour environ 60.000 fr. de crédits.

Le rapport favorable de la commission concernant la modification du plan des zones, a été présenté par M. Pierre Schmidtmann. Après une discussion animée, le préavis municipal a été approuvé à une majorité évidente, ainsi que l'achat d'une bande de terrain.

(lib.) et P. Roulet (rad.) qui demanderont tous deux, outre la présentation d'un plan d'aménagement, qu'une commission d'urbanisme soit nommée à cet effet. Dans sa réponse, M. Emery (C.C.) insista sur la complexité du problème auquel l'exécutif était confronté. Le 11 septembre dernier pourtant, une ultime séance de travail a eu lieu au cours de laquelle a été mis en discussion la planification définitive qui comprendra en dernière adjonction le plan des égouts et des canalisations de ce quartier; cette étude est d'ailleurs actuellement terminée. Dès lors, les services compétents de l'Etat sont aujourd'hui en possession de la totalité des pièces nécessaires et leur sanction devrait intervenir prochainement.

Revenant ensuite sur les raisons du retard enregistré, le président de commune souligna les difficultés rencontrées dans la mise en application des décisions du remanagement parcellaire qui n'est pas encore terminé. M. G. Bourquin (lib.) maintint et appuya la proposition de la nomination d'une commission d'urbanisme qui, à l'occasion pourrait épauler le C.C. dans son travail. Le vote de principe qui suivit, montra d'ailleurs que tous les membres du législatif sont favorables à ce projet. Puis, est intervenu le vote au sujet du terrain qui venait de déclencher cette discussion et la vente fut acceptée à l'unanimité.

Les P.T.T., désirant installer une antenne sur les hauts de Couvet, se proposent d'acquérir une parcelle de terrain à la commune. Après que certaines assurances aient été prises auprès du Conseil communal notamment au sujet de déblayement de la neige en hiver et des dégâts pouvant intervenir aux installations, les commissions intéressées se sont déclarées favorables à cette vente! Au cours des débats, on a appris que les autorités locales suivent attentivement les démarches entreprises à Fleurier qui visent à construire une installation qui permettrait de capter des programmes étrangers et à procéder à une redistribution par câbles. Dans le sens des remarques faites précédemment, M. J.-L. Bourquin (lib.) demande un amendement à l'arrêté visant à décharger la commune des responsabilités, en cas de dégâts à la future antenne lors de l'exploitation forestière régulière.

Au vote, le rapport du Conseil communal, l'amendement ci-dessus mentionné et l'arrêté amendé sont tous acceptés à l'unanimité.

Le point suivant de l'ordre du jour portant sur des opérations immobilières a été réglé et approuvé en l'espace de quelques minutes vu l'importance minime des quelques m2 de terrain échangés.

Puis, le législatif devait encore se prononcer sur l'achat à la Société immobilière Dubied d'un terrain situé au centre du village et qui devrait permettre l'aménagement des abords de la salle

des spectacles et des collèges. M. Codoni (lib.) rapporteur de la commission des Travaux publics indique que l'un des commissaires estimait le prix du m2 trop élevé si l'on tenait compte des frais ultérieurs, alors que la majorité des membres estimait l'achat utile et avantageux. M. Perrin (soc.) pense, au nom de son groupe, que l'achat est judicieux mais demande qu'il lui soit donné l'assurance que ce terrain ne deviendra jamais une simple place de parc. Les crédits demandés sont acceptés à l'unanimité comme le seront d'ailleurs, ceux qui permettront l'achat d'un fichier rotatif destiné à l'administration communale.

J.-P. D.

BOVERESSE

Nouveaux sauveteurs

(sp) Peu avant la fermeture de la piscine des Combes, le club de natation et de sauvetage du Val-de-Travers a organisé des examens pour délivrer des brevets à de nouveaux sauveteurs. Ont subi avec succès ces épreuves et ont obtenu le brevet de jeune sauveteur: Laurent Bernasconi, Valérie Jequier, Anne-Mary Juvet, Catherine Juvet, Jacques-Eddy Juvet, Denis Meyer, Anita Neuhäus, François Piaget et Rolf Zimmermann. Par ailleurs, le brevet I a été remis à Henri Bernasconi, Patrick Gosteli, Patrici a Monnet, Bertrand Presset, Anne-José Simon, Eric Stoudmann et Christine Zimmermann.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La Société philatélique du Val-de-Travers a le regret d'annoncer à ses membres le décès de

Madame

Arnold GERMANN

mère de Monsieur André Germann, dévoué membre du comité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Pourquoi si tôt?

Monsieur Mario Flaugnatti-Tuller, à Fleurier;

Madame et Monsieur Riccardo Sorrenti-Tuller et leur fils Silvio, à Fleurier;

Madame Jeanne Tuller-Messerli, à Saint-Sulpice, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Monsieur Edmond Wehren, à Saint-Sulpice;

Madame et Monsieur Pietro Trevisan-Flaugnatti et leurs filles, à Saint-Sulpice,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Jacqueline FLAUGNATTI-TULLER

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, filleule, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, à l'âge de 48 ans, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage.

Fleurier, le 1er octobre 1974.
(Place-d'Armes 7)

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Esaie 30 : 15.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Sulpice, le vendredi 4 octobre.

Formation du cortège funéraire à 13 h 10, vers le collège.

Le corps repose à l'hôpital de Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



SOCIETE D'EMULATION

Salle de spectacles Couvet

MERCREDI 2 OCTOBRE 1974, à 20 h 15



JEAN VALTON JEAN RIGAUX

et les chansonniers parisiens. Location : Pharmacie Bourquin, Couvet tél. (038) 63 11 13. Prix des places : Fr. 8.—, 12.—, 15.—. Réductions habituelles.

Au tribunal de police

(sp) Le tribunal de police du Val-de-Travers, présidé par M. Philippe Favarger, assisté de M. Adrien Simon-Vermot substitut-greffier, s'est occupé d'infraction à la loi sur la circulation routière dans laquelle étaient prévenus R.C. et C.J.

On reprochait au premier d'avoir prêté au second des plaques d'immatriculation pour une auto dont le permis de circulation était révisé depuis mai. Le véhicule qui a roulé n'aurait pas été couvert par une assurance en responsabilité civile, fait contesté à l'audience. Il y aurait eu à l'origine un certain malentendu et des démarches étaient, paraît-il, en cours pour l'acquisition par C.-A. J. de l'auto qui fait l'objet du litige. Dans ces conditions, le président a décidé de renvoyer l'affaire pour complément d'information.

FLEURIER

Inauguration du Tennis-club

(sp) Dernièrement a eu lieu à Fleurier l'inauguration des nouvelles installations du « Tennis-club ». La rencontre a opposé deux joueurs de série B, MM. Alain Rumley et Alfred Tognetti, d'Yverdon. Puis les deux tennismen firent équipe pour affronter, en double, deux Fleurians de série C, MM. Claude Montandon et Guido Bernasconi qui sont finalement inclinés au terme d'un match très disputé.

Lors de la collation qui a suivi, le président du club a remercié les joueurs yverdonnois et leur a remis un présent. Quant aux modifications apportées aux installations des courts situés au pied du « Chapeau-de-Napoléon », elles consistent en l'agrandissement du « club-house » qui comprend maintenant des vestiaires équipés de douches, des casiers individuels et une salle commune avec cuisine; en la pose de projecteurs qui permettent désormais la pratique du tennis le soir et en l'achat d'un canon à balles électriques pour l'entraînement.

Relevons enfin que le club présidé par M. Charles Bossy, compte actuellement 80 membres, dont une trentaine de juniors.

Camp d'automne « Jeunesse et sport »

(sp) Pour la cinquième fois consécutive, Heinz Reber, professeur au collège régional de Fleurier, organise un camp pour jeunes gens de 14 à 20 ans, durant une semaine. L'état-major du camp comprendra, outre le chef de camp, Elsbeth, Eliane, Eric Reber et Charles-Frédéric Gnaegi. Il se déroulera au chalet CAS des Illars, que la section fleurisane a mis spontanément à disposition.

Les activités seront du même style que lors des quatre camps précédents : jeux, concours, épreuves sportives, excursions, dont une au Chasseron et une autre au Mont-Aubert. La construction de cabanes, la fabrication de marionnettes et diverses activités manuelles sont également prévues. Les jeunes, répartis en groupes, créeront des saynètes qu'ils joueront à la soirée du camp avec leurs marionnettes, devant les parents invités.

L'homme dans le temps Dialogue ou imposture?

On encourage de plus en plus, à tous les niveaux, le dialogue. Partant du principe que l'être humain doit pouvoir extérioriser ses désirs et ses convictions, on crée une série d'occasions favorables, de climats étudiés. Certes, il est avantageux de se sentir mis en confiance, en harmonie de pensées et d'aspirations. Il est précieux de pouvoir échanger ses points de vue, il est même indispensable de pouvoir partager ses certitudes. Mais le dialogue exige, comme le mariage, le respect des conditions posées! Chaque partenaire doit étudier le caractère, le comportement de l'autre; être à l'écoute c'est « aussi » et c'est « surtout » dialoguer.

Et les flots de paroles, de formules savamment acquises ne sont qu'une imposture, un succédané du véritable échange de réflexions d'homme à homme. L'esprit ne s'accorde pas de limitations et encore moins de dictatures. Essence même de liberté, il accomplit les tâches qui libèrent, et non celles qui aversinent! Dialoguer est précisément ouvrir la voie à une pénétration lente mais

sûre, d'une force plus puissante que l'affirmation théorique la meilleure, que l'opinion la plus adroïtement présentée et défendue.

Un dialogue n'est pas une profusion de paroles réciproques un débordement d'idées ingénieuses ou originales, mais bien davantage un temps d'attente et de silence, en vue d'une affirmation, d'une découverte identiques.

Penser n'a jamais voulu dire : parler! et écouter c'est d'abord savoir se taire! Comme nous nous éloignons de ces vérités aujourd'hui...

L'harmonie d'un ensemble est le résultat de beaucoup d'efforts conjugués, mais de retenue aussi!

La valeur d'un dialogue, de même ne peut se révéler sans un esprit de zèle et de modération tout à la fois.

La conversation à l'image de la vie demande une adhésion volontaire, librement consentie et renouvelée sans cesse. Mais aussi et c'est peut-être le plus important, un accueil véritable des dispositions et des convictions du partenaire. Alors le dialogue ne risquera plus de devenir une imposture.

Anne des ROCAILLES



La société des accordéonistes de Travers se distingue par sa vitalité. (Photagence)

Sous le patronage de la «FAN»

Bientôt la marche Jean des Paniers dans la région des Cernets-Verrières

De notre correspondant :

La traditionnelle marche de Jean des Paniers se déroulera les 12 et 13 octobre dans la région des Cernets-Verrières. Organisée par le Ski-club de la localité, cette sixième édition se déroulera sur un nouveau parcours. Le point de départ sera situé au chalet « La Gentiane » où les organisateurs conduiront les participants arrivant par le train. Le parcours jalonné de fanions « Feuille d'avis de Neuchâtel » qui patronne la manifestation, conduira les marcheurs à travers des champs et des bois par la Pierre tournante de Combasson, la grotte de Chez-le-Brandt, le Pussin, Diavois, le Grand-Taureau, point culminant du parcours à 1322 m d'altitude, et retour aux Cernets par les Rossels, soit environ 15 kilomètres.

Une médaille sera remise à chaque participant qui terminera le parcours, alors qu'un prix spécial sera attribué au concurrent le plus âgé ainsi qu'à la famille la plus nombreuse. Cette marche est organisée en faveur des jeunes espoirs du ski de fond qui ont déjà maintes fois démontré qu'ils méritaient l'appui sollicité. L'hiver dernier encore l'équipe des Cernets-Verrières a remporté le championnat suisse juniors de relais. L'équipe vainqueur était composée

de Marcelin Garin et des frères André, Jean-Pierre et Pierre-Eric Rey.

Le délai d'inscription à cette manifestation est fixé au 5 octobre et cette année encore, les organisateurs attendent la participation de près de 400 marcheurs dont bon nombre sont affiliés aux diverses associations nationales et internationales.

MARCHE JEAN DES PANIERS CERNETS ET VERRIERES



PAUL KRAMER-NEUCHÂTEL

BUTTES

Nouveaux catéchumènes

(sp) Dimanche, devant une belle assemblée, au cours du culte, les nouveaux catéchumènes ont été présentés. Le service était présidé par le pasteur Jean Vivien de Neuchâtel qui a accueilli ces jeunes dans la paroisse. Ils ont reçu un petit agenda intitulé « 2005 » destiné à leur instruction religieuse. En attendant le retour de Mlle Domon, le pasteur Attinger, de Saint-Sulpice, dispensera l'enseignement religieux.

LA CHAUX-DE-FONDS

Deux millions d'auditeurs de la radio tessinoise à la découverte de la région

En deux tours d'horloge, la Chaux-de-Fonds et sa région, leurs problèmes, leurs développements sur les plans touristique, économique, culturel ont franchi le cadre de Modhac et du Pavillon des sports pour gagner d'autres frontières. La radio tessinoise, en effet, avait décidé de planter ses tréteaux samedi après-midi pour présenter sa 14me et dernière émission intitulée «Radio 2-4, un été avec vous». Une émission fort prisée non seulement au Tessin mais dans toute la Suisse alémanique et dans le nord de l'Italie.

Un programme en quatre langues, à destination de deux millions d'auditeurs : quel meilleur impact pour un comptoir ! Quelle belle occasion pour les responsables de «Mode et habitation» d'inviter plusieurs invités à qui l'on demandait de s'exprimer sur tel ou tel sujet ayant trait au Jura et à la ville.

Grâce aux relations établies entre la section locale de «Pro Ticino» et la Radio tessinoise, grâce aussi à l'Office national du tourisme, du comité duquel M. F. Berger, directeur de l'ADC fait

partie, Monika Kruger et Giovanni Bertini, les animateurs ont pu offrir un programme de choix où les variétés ne furent pas absentes.

M. Maurice Payot, président de la ville, évoqua sa cité et ses problèmes, l'industrie horlogère. Pour sa part, M. Jean-Marie Nussbaum livra quelques miettes de l'histoire de la région et de l'implantation de l'horlogerie dans les Montagnes, enfin de l'animation culturelle dont on se plaît à souligner la richesse. M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat, parla de l'agriculture et du travail du bois, soulignant que la Chaux-de-Fonds est la troisième commune agricole de Suisse.

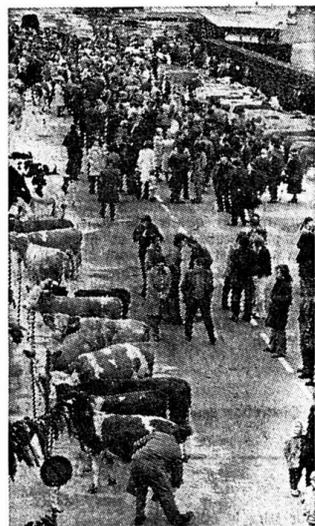
Le Musée international d'horlogerie, dont l'inauguration est imminente, permit à M. Jean-Pierre Chollet de retracer les principales étapes de la construction. M. Michel Berger, président de Modhac, quant à lui, décrit son exposition. Le tourisme pédestre dans la région et son infrastructure : un thème commun pour M. Marcel Perrin qui rappela le succès de ce sport populaire

et ses possibilités dans le Jura neuchâtelois. M. Fred-André Muller, président de l'Association pour le développement de la région de la Chaux-de-Fonds, définit l'animation recherchée dans cette ville et les promenades et excursions offertes par la région du Doubs. De cette rivière on passa aux crêtes avec M. Jean-Pierre Besson et son école de ski. Enfin, M. Fernand Berger, directeur de l'ADC, s'arrêta quelques instants à la gastronomie de la région, les charmes de l'automne, le tourisme hivernal (ski de fond et pistes éclairées). M. Carlevaro, président de la section locale de «Pro Ticino» se devait de conclure.

Au chapitre des divertissements, on entendit la «Musique des cadets» et le chœur mixte catholique de la ville, les accordéonistes de la «Ruche», Monika Morell, une chanteuse zuricoise, un orchestre tessinois avec le célèbre chanteur Toto Cavadini, enfin la chorale tessinoise de Neuchâtel. Beaucoup d'ambiance, un beau succès pour ce dernier rendez-vous de l'été.

Ph. N.,

Le 20000^{me} visiteur de Modhac reçu lors de la journée de l'agriculture



Grande animation rue de la Pâquerette, pour le concours de jeune bétail. (Avipress - M.-A. Robert)

On s'y attendait mais seules la date et l'heure restaient du domaine de l'interrogation. Cette fois, c'est officiel : Modhac, le grand comptoir chaux-de-fonnier a accueilli hier soir son 20.000^{me} visiteur. Mais Modhac poursuit sa route, au milieu de ses stands, de ses divertissements, de ses journées spéciales. C'est ainsi que «Mode et habitation» était le théâtre hier après-midi d'une animation inhabituelle. L'agriculture, hôte d'honneur, se présentait sous la forme d'un concours de jeune bétail groupant près de 150 bêtes des trois races. Après délibérations, le jury et les participants se sont retrouvés au restaurant pour une brève partie officielle à laquelle assistaient M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat et chef du département de l'agriculture, M. Bernard Vuille, pré-

sident de la Société cantonale d'agriculture et de viticulture, MM. Willy Boss, président de la Fédération laitière neuchâteloise, Robert Delit, directeur de la fédération, Fredy Mulheim, directeur de la Centrale laitière neuchâteloise, Adolphe Barben, président du syndicat laitier, M. Roger Ummel, président de la Société d'agriculture du district, M. Walter Loosli, gérant, M. Georges Matile, président de la commune de la Sagne et M. Lin, représentant la Fédération laitière vaudoise.

Deux ou trois discours, mais surtout une joyeuse animation ont marqué cet après-midi, en attendant que chacun se retrouve le soir, en famille, pour une partie récréative, sous le signe de la musique.

Ph. N.

Grâce à l'équipe de Radio-hôpital les malades en direct avec Modhac

Modhac se veut le reflet fidèle de l'activité économique d'une ville et de sa région. Agriculture, commerces, industries réunis sous le même chapiteau, au Pavillon des sports de la Chaux-de-Fonds, offrent aux visiteurs le visage souriant de leurs stands et animations. Mais une partie de la population n'a pas la joie de pouvoir participer aux festivités. Radio-hôpital, une fois de plus, décide d'être présente, pour elle, en mettant sur pied une 57me émission encore plus considérable à l'intention des patients et du personnel de l'établissement hospitalier de la ville.

Grâce à une ligne spéciale établie entre l'hôpital et l'exposition par la section de la Chaux-de-Fonds du Groupement neuchâtelois des troupes de transmission, il est désormais possible de recevoir, en direct et chaque jour, des programmes préparés par l'équipe d'animateurs et techniciens bénévoles, qui émettent de différents stands d'exposants. Plusieurs kilomètres de câbles sillonnent ainsi la surface de Modhac de sorte que chaque émission comporte des variétés, des interviews, des disques à la demande, des reflets journaliers sur la vie telle qu'elle se déroule à «Mode et habitation», des artistes et groupes de passage, des jeux.

UNIQUEMENT POUR L'HOPITAL

Cette série d'émissions est diffusée exclusivement sur le canal 6 de la télédiffusion en circuit interne et donc réservée uniquement aux auditeurs se trouvant à l'hôpital. Cette 57me émission, en six volets, débute dimanche dans l'après-midi, en duplex pour cette occasion avec une unité de soins. «Bon dimanche de

Modhac» permet d'entendre les «Croquenotes», des harmonistes neuchâtelois, et l'animateur officiel de la fête, M. Willy Gabus. La tradition fut bien entendue respectée puisque une bouteille de champagne a été offerte à la mère du plus jeune bébé de la maternité. Lundi soir, René Dessibourg et son accordéon étaient de passage, entouré cela va sans dire par les rubriques habituelles dont Radio-hôpital a le secret.

Hier soir, place était faite au jazz avec la présentation du concert que donnera jeudi au Théâtre Claude Luter et ses musiciens. Il appartient à M. Roger Quenet, président du Hot-club de la ville d'évoquer quelques souvenirs et d'annoncer cet événement musical, placé sous l'égide du comptoir chaux-de-fonnier.

Mercredi soir, nous aurons des reflets de la journée, avec des disques, des artistes locaux et la présence de Fredy Mercay, chanteur-compositeur. Pour jeudi, chacun pourra découvrir le Tessin, hôte d'honneur de l'exposition, ainsi que des reflets de la journée officielle. Enfin, vendredi, pour le «final», l'équipe fera participer les visiteurs qui pourront ainsi exprimer l'intérêt suscité par une telle manifestation sur le plan local et régional.

D'agréables instants en perspective pour les malades de l'hôpital qui, une fois de plus et grâce à une équipe pour qui les heures de loisirs et bien d'autres aussi consistent à divertir, à renseigner, à amuser, n'auront pas été complètement coupés du monde extérieur.

Modhac 1974? L'établissement hospitalier, à sa manière, aura sans doute été l'un de ses plus fidèles visiteurs.

Ny.

VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police du district La paille et la poutre au Vanel...

Le tribunal de police du district a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schaefer-Robert, assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut. Seules, deux affaires ont abouti à un jugement.

J.-P. B., de la Chaux-de-Fonds, est prévenu d'avoir circulé avec une automobile sans assurance R.C. et sans permis de circulation. Il reconnaît les faits en expliquant qu'il avait renvoyé le permis de circulation à la préfecture pour annulation et se croyait en droit de circuler tant qu'il ne l'avait pas reçu en retour annulé et tant qu'il n'était pas avisé par la compagnie d'assurance que le véhicule n'était plus couvert, alors que la prime était payée pour l'année entière. J.-P. B., a été condamné à une amende de 400 fr. qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve d'un an. Trente francs de frais sont mis à sa charge.

LA PAILLE ET LA POUTRE...

Le 1er juin, P. Sch. et R. Sch., tous deux de la Chaux-de-Fonds, circulaient en automobile sur la route du Vanel, le premier en direction des Geneveys-sur-Coffrane, le second en sens inverse.

Dans un virage, les deux véhicules se sont heurtés au moment où ils se croisaient. Les deux conducteurs se rejettent réciproquement la responsabilité de l'accident, chacun alléguant qu'il roulait parfaitement à droite mais que l'autre automobiliste roulait au centre de la chaussée... Le tribunal retient contre les deux une vitesse inadéquate aux conditions de visibilité dans un virage masqué et les condamne chacun à 80 fr. d'amende et 30 fr. de frais.

FONTAINEMELON

Motocycliste blessé

Au guidon d'une moto, hier vers 19 h 50, M. Yannick Bron, né en 1956, des Hauts-Geneveys, circulait avenue Robert en direction de Cernier. Son véhicule entra en collision avec une auto stationnée au sud de la chaussée. Après ce heurt, la moto traversa la route du sud au nord pour terminer sa course dans un talus. Blessé, M. Bron a été transporté à l'hôpital de Landeueux.

LE LOCLE

Restauration de la tour du Moutier

Classée monument historique, la tour du Vieux-Moutier est un des fleurons architecturaux de la Ville du Locle. Elle n'en subit pas moins l'usure du temps et il est actuellement nécessaire de lui refaire une beauté.

Il y a quelques mois, le Conseil général a accepté à cet effet un crédit de 250.000 francs. Ce montant est important, mais les travaux à effectuer ne le sont pas moins. En effet, la restauration de cette tour exige notamment le nettoyage par jets de sable des quatre façades, l'inventaire et le remplacement de tous les moellons endommagés, le colmatage des fentes et fissures, la resta-

ration des porches nord et ouest et le remplacement des éléments sculptés détruits.

Profitant de la mise en place d'un échafaudage coûteux, les responsables ont également décidé de refaire la peinture du toit, lequel n'est pas recouvert de tuiles, mais de petites écailles de tôles plombées. En revanche, le coq qui surplombe le clocher est en bon état et

son enlèvement provisoire ne vise qu'à le protéger contre d'éventuels dégâts.

Commencés il y a quelques semaines, les travaux dureront plusieurs mois. Ils sont placés sous la surveillance des services techniques de la Commune. Ces derniers espèrent que le bâtiment pourra être rendu au public en 1975, année européenne du patrimoine architectural.

R. Cy

Des connaisseurs venus de loin pour l'exposition mycologique du Locle

On peut aimer les champignons de différentes manières. Certains aiment les étudier, les analyser, les classer par espèces, procéder à des sporées : ce sont les mycologues. D'autres, beaucoup plus nombreux, prennent du plaisir à les cueillir et à les déguster : ce sont les mycophages.

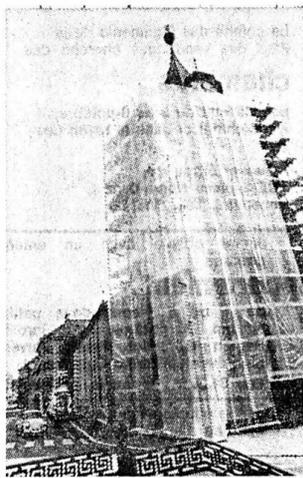
Comme chaque année à fin septembre, mycologues et mycophages ont fait bon ménage lors de l'exposition de la Société mycologique du Locle. Durant le week-end, plusieurs centaines de personnes se sont rendues dans les locaux de l'ancien home Zenith et toutes ont été comblées.

Mais comment peut-on présenter plus de 300 espèces au public alors que certaines d'entre elles sont assez rares. La recette est fort simple : samedi au petit matin, une vingtaine de membres de la «Myco» se sont dispersés dans les forêts et dans les pâturages de la région. Ramassant tout ce qu'ils trouvaient, ils ont ramené des dizaines de kilos de champignons qui ont ensuite été triés et répertoriés par une équipe de 4 déterminateurs : MM. Virgile Huguenin, Paul

Meillet, Nils Suber et le Dr Dalger. Ces deux derniers méritent d'ailleurs une mention particulière. En effet, M. Suber, âgé de 85 ans, était venu tout exprès depuis Stockholm. Quant au Dr Dalger, malgré ses 88 ans, il s'était déplacé depuis Toulon au volant de sa propre voiture. Que dire sinon que les mycologues sont des gens pleins de verveur ?

Mais le mérite essentiel de cette exposition revient à M. Georges Scheibler, le président technique de la société mycologique du Locle. Remplissant la fonction d'instructeur à un cours romand de déterminateurs officiels de champignons, il n'a pu être présent depuis le samedi matin. Toutefois, grâce à ses vastes connaissances, il a dès son arrivée complété l'exposition par quelques espèces qui n'y figuraient pas encore.

Enfin, plusieurs centaines de croûtes aux champignons, préparées par une équipe placée sous la direction du... sculpteur Fritz Jeanneret, ont été servies. C'est dire que les estomacs ont été aussi bien remplis que les esprits.



Le Moutier et son curieux habillement protecteur. (Avipress - M.-A. Robert)

Un jeune Loclois décède des suites de ses blessures

Dans la nuit de vendredi à samedi, ainsi que nous l'avions annoncé, vers 3 h 45, une voiture conduite par M. Jean-Daniel Schneider, âgé de 24 ans, domicilié au Locle, circulait entre la Chaux-de-Fonds et le Locle.

A la hauteur du Crêt-du-Locle, le véhicule traversa la chaussée de droite à gauche pour venir heurter un arbre au sud. Sous l'effet du choc, la machine revint sur la droite. Le conducteur, blessé, fut aussitôt transporté à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds. Il vient hélas ! de décéder des suites de ses blessures. Il était marié et père d'un bébé.

Etat civil du Locle (27 septembre)

Naissances : Dubois François-Lionel, fils de Charles-André, et de Danièle-Andrée, née Péguignot ; Jeanneret-Gris Fabienne-Micheline, fille de Raymond-André, et de Micheline-Danielle, née Rappo ; Vermot-Petit-Outhen Thierry, fils de Eric, et de Jeannine-Andrée, née Benoit ; Mercier Yannick-Claude-Pierre, fils de Adrien-Léon, et de Christiane, née Rey.

Promesses de mariage : Pradervand Michel-Robert et Duvanel Henriette.

GARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS
Corso : 20 h 30, La Jument Verte, (18 ans).
Eden : 18 h 30, Ecole d'amour des jeunes filles aux lèvres chaudes (20 ans) ; 20 h 30, Dieu pardonne... moi pas (16 ans).
Plaza : 20 h 30, Les Maffiosi (16 ans).
Scala : 18 h 45, dans la poussière d'un soleil (18 ans) ; 21 h, Dynamite Jones (16 ans).
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodeo-club bar 72 : 21 h 30 à 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 à 4 h.
La Boule d'or : 21 h à 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.
Chez Jeanine : 21 h 30 à 4 h.
EXPOSITIONS
Musée paysan des Eplatures : nos fermes, face à la pression urbaine ; bilan de dix ans de luttés.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Galerie du «Club 44» : La Suisse xénophile vue par les dessinateurs.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22.10.17.
Pharmacie d'office : Coop, 70, rue de la Paix, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.
MANIFESTATIONS
Pavillon des Sports : dès 14 h, Modhac.
Place du Gaz : 15 h et 20 h, chapiteau des dauphins savants.

Le Locle

EXPOSITIONS
Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.
Musée des beaux-arts : chefs-d'œuvre de la gravure des XIX et XXe siècles.
Pharmacie de service : Breguet, 28, Grand Rue ; dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117, ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31.52.52.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : Georges Dessouslavy.

Val-de-Ruz

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiorgio, Fontaines.
Permanence médicale : votre médecin habituel.
Ambulance : tél. 53.21.33.
DANSE
Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier de 20 h à 24 h.



Espèces rares ou communes, les champignons intéressent toujours un large public. (Avipress - M.-A. Robert)

Au Grand-Cachot-de-Vent Exposition Georges Dessouslavy

Il faisait, samedi, un temps à se retrouver devant un bon feu de bois. Retour de celui du Grand-Cachot-de-Vent, le public était nombreux à prendre part au vernissage de l'exposition Georges Dessouslavy, exposition dont un premier volet s'est ouvert jeudi soir au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel. Le Grand-Cachot et son «frère» de la ville, se chargent donc, sous l'impulsion de M. Pierre von Almen, de faire toute la lumière sur l'œuvre d'un peintre chaux-de-fonnier, élève talentueux (encore un !) de la vénérable Ecole d'art, et qui eut successivement pour maîtres Georges Aubert, Le Corbusier, Léon Perrin, Alfred Blailé, puis Gillard, à Genève.

Au cours du vernissage de samedi ouvert par M. von Almen, M. Jean-Marie Nussbaum présenta l'œuvre du peintre, de manière vivante et chaleureuse. Au nombre des invités, on notait la présence de Mme Nadine Dessouslavy, veuve du peintre, de M. Maurice Payot, président de la ville de la Chaux-de-Fonds, du secrétaire de l'instruction publique et des beaux-arts du canton, ainsi que de la famille de l'artiste, dont son neveu, M. Carlo Barattelli, peintre lui-même, et qui collabora au montage de l'exposition.

Mais place au langage des cimaises. Et c'est bien de langage qu'il s'agit, puisque Georges Dessouslavy s'appliqua toujours à ne parler, à rendre l'expression plus que la forme,

à cerner non pas les choses, mais leur présence. Il aimait la vie, belle, solide. De la même manière, il la peignait, soucieux de l'essentiel, attentif à susciter entre le spectateur et l'œuvre un impact immédiat et précis.

C'est de ce langage direct qu'il est question dans les œuvres que proposent les salles du bas du Grand-Cachot, qui racontent un certain bonheur de vivre, une impérieuse plénitude, sous les traits de robustes femmes, ou de paysages vigoureux et verdoyants.

A l'étage, le ton change. Aux cimaises le monde du travail. On dit que Georges Dessouslavy voulait peindre la fresque des ouvrières réalisées dans le hall de la gare de la Chaux-de-Fonds, en mettant en évidence l'opposition homme-machine. Mais tout au long des études, les machines se sont adoucies, et les ouvrières sont devenues anguleuses ; le résultat, qui a donné lieu à plusieurs toiles de la même veine et sans doute également influencé par les courants de l'art de l'époque, est un poème tranquille et un peu triste sur la vie quotidienne à l'établi.

Belle, sans rupture et sans inégalité, telle est donc l'œuvre que propose simultanément le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel et le Grand-Cachot-de-Vent, respectivement jusqu'au 20 octobre et 9 novembre.

F.B.



Au Grand-Cachot est exposée l'esquisse de la fresque du hall de la gare de la Chaux-de-Fonds. (Avipress - Michel-Antoine Robert)

Camion contre train

Au volant d'un camion, M. L. R., de la Chaux-de-Fonds, circulait vers 10 h, rue du Grenier en direction sud. Au passage à niveau de la ligne des C.M.N., il ne respecta pas les signaux lumineux et son véhicule entra en collision avec le train 408 quittant la Chaux-de-Fonds en direction des Ponts-de-Martel. Pas de blessé mais le permis de conduire de M. L. R. a été saisi.

Tamponnement

Vers 7 h, hier, M. H. B. de Perreux, circulait en voiture neuve, en direction sud. A la hauteur de l'immeuble No 7, il tamponna avec son véhicule l'arrière de la voiture conduite par M. G. M., de la Chaux-de-Fonds, à l'arrêt derrière un trolleybus. Dégâts.

L'hiver pointe son nez !

(c) Les premiers flocons ont fait leur apparition ces derniers jours. Lundi, la neige est tombée et sur les crêtes un léger manteau blanc témoigne que l'hiver, gentiment, mais sûrement a frappé à la porte. Quant aux portes de la patinoire des Mélézes, elles s'ouvrent toutes grandes aujourd'hui. Le public pourra s'adonner à son sport favori en semaine toute la journée, ainsi que le dimanche. Deux «nocturnes» lui sont réservées : vendredi et samedi.

« Los Calchakis » au Théâtre

(c) Le prestigieux ensemble de musique sud-américaine « Los Calchakis » (guitares, flûtes indiennes et percussion) était l'hôte du Théâtre de la Chaux-de-Fonds à la fin de la semaine dernière. Comme à Neuchâtel, où il s'était produit le soir précédent, il remporta un très grand succès.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (30 septembre)

Mariages civils : Opplinger Otto-Henri, et Oertle Alice.
Décès : Sandoz-Gendre Jeanne-Hélène, née le 13 juin 1893. Bloch née Marx, Anna, née le 25 décembre 1879, veuve de Maurice-Edgard.

LA SAGNE

Concours de jeune bétail

(c) Mardi matin, les jeunes bovins ont été présentés au concours d'automne. C'est sous un soleil radieux qu'experts et nombre de spectateurs ont apprécié les qualités des génisses d'élevage de la vallée. Une cinquantaine de bêtes ont été primées.

Dépistage de la tuberculose

(c) La Ligue neuchâteloise contre la tuberculose poursuit chaque année sa campagne de dépistage. Personnel et employés de fabrique, pensionnaires des maisons de retraite, élèves de première et de cinquième années primaires, ont été examinés, lundi matin, à la Sagne, dans une tourmente de neige, ce qui est très rare à cette époque !

A LOUER**Superbe
appartement résidentiel
de 5 pièces**

avec cheminée de salon, cuisine complètement agencée, à louer tout de suite ou pour date à convenir.

A l'ouest et à 12 km de Neuchâtel ; à 2 minutes du lac ; très jolie vue sur celui-ci.

Location, y compris charges et garage : Fr. 1200.— par mois. Possibilité d'achat.

Téléphoner entre 9 h et 12 h au (038) 46 13 37.

HAUTERIVE

pour novembre, ou décembre

APPARTEMENTS

grand confort. Cheminées de salon et machines à laver la vaisselle. Situation très tranquille en dehors de la circulation, à proximité des transports publics.

4 pièces Fr. 770.— + charges
5 pièces Fr. 940.— + charges

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 37 91.

A louer à Cornaux pour le 1er novembre 1974

appartements

3 pièces à partir de Fr. 450.—
4 pièces à partir de Fr. 550.—

Garage Fr. 60.—

● Appartements tout confort ● Construction soignée ● Cuisine agencée ● Parquets et tapis tendus.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

**Dès le 1er novembre 1974,
modeste chambre
et cuisinette**

meublées, rez-inférieur.
Loyer, chauffage compris, 200 fr.
Libre tout de suite
Adresser offres écrites à EM 2553
au bureau du journal.

A louer à Hauterive (port) **appartement** de 2 1/2 pièces, tout confort. Loyer mensuel 455 fr.—, charges en plus. Libre tout de suite ou pour date à convenir.

Fiduciaire **Leuba & Schwarz**, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

studios

A louer, à Neuchâtel des **studios** à partir de Fr. 417.— (non meublé) tout confort, cuisine agencée.

Fiduciaire **Leuba & Schwarz**, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

Bevaix

A louer **3 pièces** spacieuses au rez surélevé d'une villa familiale, salle de bains, grand balcon, chauffage par calor. Jardin. Vue, soleil, tranquillité, à 5 minutes de la gare.

Georges Bec, 1025 Saint-Sulpice (VD) Tél. (021) 34 30 97.

A louer Pour date à convenir, à Bevaix, **studio**

tout confort, cuisinette et salle de bains.

S'adresser à **J.-F. Merloti & Cie**, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel, tél. 24 79 24.

HAUTERIVE, à louer **appartement 3 pièces**

Confort. Prix 412 fr., par mois + charges Libre dès le 24 décembre 1974. Adresser offres écrites à PZ 2564 au bureau du journal.

CHAMBRES

A louer **chambre indépendante**

S'adresser à **Crétegné & Cie**, 43, fbg du lac, Neuchâtel. Tél. 25 69 21.

DEMANDES À LOUER

Couple suisse dans la cinquantaine, très soigneux, cherche à louer appartement

**rez-de-chaussée
ou petite maison**

tout de suite ou pour date à convenir, région Colombier-Bôle. Faire offres sous chiffres CK 2551 au bureau du journal.

Le comité des logements de la Fête des vendanges cherche des **chambres**

pour la nuit du 5 au 6 octobre, à Neuchâtel et dans le rayon des TN.

Adresser offres à : **ADEN**, place Numa-Droz 1, Neuchâtel. Tél. 25 42 42.

Jeune couple avec un enfant cherche **appartement**

de 4 ou 5 pièces dans petite maison, si possible avec jardin. Région : Corcelles, Peseux, Auvernier, éventuellement Colombier. Tél. 31 20 21, le matin seulement.

Jeune couple avec 1 enfant cherche

petite maison

3 à 4 pièces, avec jardin à Boudry ou environs.

Tél. 63 25 37, le matin.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous offrons à **REPRÉSENTANT LIBRE**

bien introduit auprès d'entreprises, de commerçants et d'artisans, la vente de nos plaques publicitaires magnétiques. Très bonnes commissions.

Faire offre à **PUBLI-SELECT**, 62, rue de Lausanne, 1700 Fribourg. Tél. (037) 22 50 33, M. R. Baour.

Boulangerie-pâtisserie

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

UN BOULANGER

Tél. (024) 21 36 70.



cherche tout de suite

SOMMELIÈRE OU SOMMELIER

Les Geneveys-sur-Coffrane.
Tél. (038) 57 13 55 ou se présenter.

**Entreprise de mécanique
de la Chaux-de-Fonds**

cherche, pour compléter l'effectif de son service commercial,

UNE SECRÉTAIRE

pour correspondance allemande

au bénéfice d'une solide formation théorique et de bonnes connaissances pratiques.

Travail intéressant et varié. Horaire libre. Possibilité de convenir d'un horaire réduit.

Faire offres sous chiffres 28-900253 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche un

COMPTABLE INDUSTRIEL

pour assurer différentes tâches de la comptabilité industrielle et analytique.

Profil désiré :

- CFC d'employé de commerce
- ou
- technicien (agent de méthode) orienté vers la comptabilité analytique.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, à :

PORTESCAP, Service du personnel
Rue de la Paix 129, 2300 La Chaux-de-Fonds

MIGROS

Nous cherchons pour notre Marché, rue de l'Hôpital, Neuchâtel :

VENDEUSE - CAISSIÈRE**VENDEUR**

AU RAYON FRUITS ET LÉGUMES

Nous offrons :

- places stables
- semaine de 44 heures
- salaires intéressants
- nombreux avantages sociaux



M-PARTICIPATION

Veillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : **Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL**, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Pour notre département QUARTZ nous cherchons

**un technicien
qualifié**

ou

un ingénieur

ayant des connaissances approfondies dans la fabrication des montres en quartz. Si vous êtes intéressé à un emploi personnalisé, et si vous aimez un centre de travail étendu, où vous aurez la responsabilité de la fabrication et de l'organisation, avec des conditions d'engagement avantageuses, nous vous prions de bien vouloir adresser vos offres à la direction de la S.A. RONDA, Fabriques d'Ebauches, 4415 Lausen.

Tél. (061) 91 90 00.

Entrée immédiate. Discrétion assurée.

Dame

est cherchée pour faire la cuisine le matin. Semaine de 5 jours.

Boulangerie-pâtisserie Knecht, place du Marché, Neuchâtel. Tél. 25 13 21.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**A louer à Cortailod-Village
APPARTEMENTS
TOUT CONFORT**

pour le 24 octobre 1974 :
3 pièces Fr. 446.—
3 1/2 pièces Fr. 551.—
4 1/2 pièces Fr. 590.—
pour le 24 décembre 1974 :
2 1/2 pièces Fr. 374.—
2 1/2 pièces Fr. 419.—
charges comprises.

Gérances Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

**A louer à Fontainemelon
appartement, garage
et bureau**

tout confort, cuisine équipée, ascenseur. Libre dès le 1er octobre ou à convenir. S'adresser au **Crédit Foncier Neuchâtelois**, Fontainemelon. Tél. 53 16 00.

**A LOUER
tout de suite ou pour date à convenir, dans immeuble résidentiel, à la rue de Prél 1, à Corcelles-Cormondrèche,
appartements**

de 1 à 4 1/2 pièces
Garage, tout confort, ascenseur ;

local pour bureau

ou petit atelier. S'adresser à : **X. Jaccard**, rue de la Paix 145, 2300 la Chaux-de-Fonds. **H. Martin**, architecte, Beaux-Arts 21, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 00 05.

A l'est de la ville, appartement rénové, tout confort,

3 1/2 pièces

au rez-de-chaussée.
Loyer 400 fr + charges.

Adresser offres écrites à FN 2554 au bureau du journal.

**A louer à
Bevaix
dans villa,
appartement**

de 4 pièces, 560 fr., charges comprises. Libre dès le 1er novembre. Tél. (038) 46 11 12.

**A louer
au Landeron
dans immeuble récent
UN PETIT
APPARTEMENT**

de 2 pièces + cuisinette. Tout confort. Situation tranquille. Loyer mensuel 250 fr. + charges. Date d'entrée à convenir. Téléphoner au (038) 51 18 22 ou 51 13 65.

Nouveau pour Ford Suisse:

1 année

OU

20 000 km*

Ford double la garantie sur tous ses véhicules neufs.

Durant les dernières années nous avons — grâce à des investissements importants — amélioré la qualité de nos voitures et de nos véhicules utilitaires.

Nous en avons également amélioré la sécurité ainsi que le confort routier.

Nous avons aujourd'hui atteint un standard de qualité qui justifie notre confiance, et aussi la vôtre.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de doubler la garantie sur tous nos véhicules neufs en portant celle-ci à une année ou 20 000 km.*

* le premier échéant



Ford Escort. Ford Taunus. Ford Capri.
Ford Consul. Ford Granada. Ford Transit.
Ford camions. Ford modèles USA.

JURA - JURA

DELEMONT

Comptes en équilibre

(c) Heureuse surprise pour les contribuables de Delémont: alors qu'on s'attendait à ce que les comptes de 1973 bouclent avec un déficit de plus de 200.000 fr., les recettes et les dépenses se sont finalement équilibrées à 16.346.000 francs. Les rentrées fiscales sont supérieures de 708.000 fr., à ce qu'on avait prévu. D'où la possibilité pour les édiles de supprimer le déficit et même de passer plusieurs dépenses importantes par les recettes courantes. Les comptes ont été acceptés par le Conseil de ville, lundi soir.

Un grand magasin fait des économies d'électricité

(c) Un grand magasin de Delémont vient d'annoncer que, en raison de la menace de pénurie d'électricité évoquée par les autorités fédérales, il va devancer les restrictions qui seront imposées en réduisant l'éclairage des locaux d'un quart dans la matinée et en éteignant ses vitrines et enseignes lumineuses à 20 h 30.

PORRENTROY

Nouveaux enseignants

(c) Dix-neuf nouveaux instituteurs et institutrices ont reçu le diplôme à la fin de la semaine dernière, au cours d'une cérémonie présidée par l'inspecteur Maurice Péquignot de Moutier. Il s'agit des élèves du cours accéléré pour la formation d'enseignants, qui s'est donné à l'école normale de Porrentruy.

Dans une allocution, M. Marc-Alain Berberat, directeur de l'école, a précisé que les nouveaux diplômés, après un examen d'admission très sélectif, ont bénéficié d'une formation professionnelle de même durée que celle des candidats ordinaires. Ce ne sont donc pas des enseignants au rabais. On peut penser qu'en raison de la menace de pénurie actuelle, de nouveaux cours accélérés ne seront plus organisés ces prochaines années dans le Jura.

RECONVILIER

Donneurs de sang

(c) Hier soir, a eu lieu au collège de Reconvilier, une campagne «Don du sang» organisée par la Société des samaritains en collaboration avec la Croix-Rouge Suisse. Cent septante personnes ont donné leur sang.

Route coupée pour les Viviers?

Un des trois propriétaires fonciers sur les terrains desquels passe le chemin qui, de la route cantonale Delémont - Develier conduit au restaurant des Viviers, a fait les démarches nécessaires à l'interdiction du passage sur le tronçon qui lui appartient, à l'exception toutefois de l'exploitation agricole des fonds servants. De ce fait les clients du restaurant seraient tenus à un long détour par un chemin en mauvais état. Les propriétaires de la ferme et du restaurant des Viviers ont fait opposition. A noter que la voie d'accès menacée est utilisée par des promeneurs et clients depuis près de cent ans.

Aspects de la géologie jurassienne

(C) L'association touristique «Pro Jura» sort ces jours de presse un «cahier» consacré à la géologie jurassienne. Cette monographie de 44 pages, richement illustrée, est due à la plume de M. Michel Monbaron, géologue et licencié en sciences, domicilié à la Neuveville.

L'ouvrage comporte un premier chapitre qui traite le problème de la formation des monts: constitution des roches, les calcaires et les marnes, les fossiles, le plissement du Jura, le modelage du paysage, l'action de l'eau, l'érosion karstique, etc.

Une seconde partie est réservée à la mise en valeur de quelques curiosités géologiques du Jura: pierre Pertuis, la fille de Mai, les galeries du Pichoux, le rocher du Singe, la pierre de Genevret, la marnière de Liesberg. Enfin une troisième partie, à l'usage des écoles primaires supérieures et moyennes, est axée sur la compréhension du milieu et sa préservation.

«Aspects de la géologie jurassienne», qui fait suite aux cahiers consacrés au patrimoine architectural jurassien et au petit village de Soube, n'est pas un traité pour spécialistes, mais un témoignage scientifique à l'usage de tous les habitants du Jura, mettant en valeur l'unité géologique que la nature du sous-sol et la structure géologique confèrent à ce petit pays.

Informations horlogères

Le 150^{me} anniversaire de l'Ecole d'horlogerie de Genève

L'Ecole d'horlogerie de Genève, la plus ancienne des six écoles d'horlogerie de Suisse et la plus ancienne probablement en Europe à avoir eu une activité à plein temps, fête cette année son 150^{me} anniversaire. Cette date sera marquée les 11 et 12 octobre par diverses manifestations, dont une journée des «portes ouvertes» et une série de conférences au Centre international de conférences de Genève.

Cette commémoration sera jumelée avec celle du 50^{me} anniversaire de la Société suisse de chronométrie, fondée en 1924 à Genève, précisément à



Une pêche «miraculeuse». (Avipress - Bévi)

Quand les pêcheurs mettent du poisson dans la rivière...

De notre correspondant:

La Société de pêche de Delémont, depuis trois ans, assure ses arrières. Un industriel de Courtetelle ayant mis à sa disposition un canal de dérivation de la Sorne d'une longueur d'environ cinq cents mètres, la société en question y immerge, chaque automne, quelque 8000 petites truites d'élevage qu'elle abandonne à leur sort. Un sort qui n'a rien de triste, même si les petits poissons doivent chercher leur nourriture selon les procédés ancestraux, aucun aliment complémentaire ne leur étant fourragé. De ce fait, le déchet est un peu plus considérable qu'en pisciculture et les truitelles croissent plus lentement. Mais elles présentent un avantage certain sur leurs congénères élevés en pisciculture: elles sont bien adaptées à leur milieu et plus aptes à affronter les difficultés journalières qu'affrent les cours d'eau.

Samedi, jour faste pour les pêcheurs fédérés de Delémont: ils procédaient à la pêche électrique de leurs jeunes poissons. Sur les 8000 immergés une année plus tôt, ils en ont retrouvé dans leurs épissettes environ 4500, mesurant entre 12 et 18 centimètres. Ceux-ci ont été

mis à la Sorne et à la Birse, dans les secteurs les plus courus par les pêcheurs. Heureuse initiative, qui coûte à la société plus de 3000 fr. mais qui n'arrive malheureusement pas à compenser la mortalité due aux empoisonnements. En effet, dans les rivières où les 4500 truitelles viennent d'être lâchées, trois empoisonnements survenus ces deux derniers mois ont enlevé la vie à 30.000 truites et truitelles! On comprend dès lors que les pêcheurs de Delémont ne craignent qu'une chose: d'apprendre un de ces jours, qu'un empoisonnement a réduit leur effort de repeuplement à zéro.

TRAMELAN

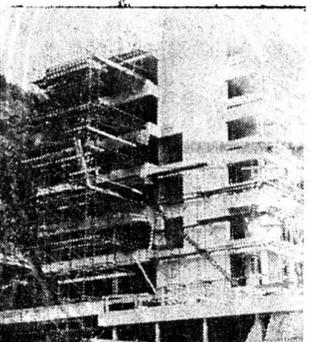
Jeune conductrice Chaux-de-Fonnière blessée

(c) Hier, vers 14 h 40, une automobiliste de la Chaux-de-Fonds, âgée de 22 ans, a été victime d'un accident de la route entre les Reussilles et les Breuleux. Elle a perdu la maîtrise de son véhicule dans un virage. L'auto, après avoir fauché un poteau électrique, a fait un tête-à-queue et a fini sa course dans un champ quelque 200 m plus loin. La conductrice souffre de diverses blessures au visage et de lésions dans le dos. Elle a dû être admise à l'hôpital de Saint-Imier. La voiture est démolie.

Décès

(c) M. Gédéon Nicolet, un industriel né en 1893, est décédé, hier, à Tramelan, des suites d'une attaque.

Inauguration à l'hôpital de Moutier



L'état actuel des travaux (Avipress - Petermann)

Une nouvelle étape dans la construction du centre hospitalier de Moutier vient d'être franchie. On a fêté la «levure» du bâtiment principal alors que les clefs du bâtiment du personnel étaient remises au comité de l'hôpital. Ce bâtiment du personnel compte 72 chambres et trois studios répartis sur six étages. La situation du bâtiment est ensoleillée et tranquille, à proximité de la forêt avec vue sur la ville. Dans son allocution, le président du comité de l'hôpital, M. Marcel Wahli, a souligné l'importance de cette étape. Assistaient à cette manifestation, le préfet Roger Macquat, Mme Clotilde Ribordy, conseillère municipale, M. Anliker, délégué de la direction de l'hygiène publique, M. Robert Chodat, président de bourgeoisie ainsi que les ingénieurs, architectes et artisans et plusieurs représentants du corps médical et du comité de l'hôpital. Si tout va bien, le nouvel hôpital pourrait être inauguré dans deux ans.

Lauréats à Lucerne

A propos d'accordéonistes jurassiens qui se sont distingués à la finale de la coupe de Suisse, disputée dimanche à Lucerne, on peut ajouter les noms d'Irène Haldenleib, de Prêles (mention très bien dans la catégorie moyenne), Monique Schneider de la Neuveville (mention très bien dans la catégorie élémentaire) et Françoise Fleury de Corgémont (mention bien dans la catégorie diatonique difficile), toutes trois étant élèves de l'Ecole de musique de la Neuveville.

(c) Hier, vers 14 h 40, une automobiliste de la Chaux-de-Fonds, âgée de 22 ans, a été victime d'un accident de la route entre les Reussilles et les Breuleux. Elle a perdu la maîtrise de son véhicule dans un virage. L'auto, après avoir fauché un poteau électrique, a fait un tête-à-queue et a fini sa course dans un champ quelque 200 m plus loin. La conductrice souffre de diverses blessures au visage et de lésions dans le dos. Elle a dû être admise à l'hôpital de Saint-Imier. La voiture est démolie.

BIENNE - BIENNE

HAGNECK

Ouvrier blessé par le train

Mardi, vers 16 h 40, un ouvrier italien qui travaillait sur une machine de chantier à Hagneck a été surpris par l'arrivée du train Biemme-Anet. Blessé à la tête lors de la collision, il a dû être transporté à l'hôpital de district de Biemme.

«Stop» brûlé à Nidau: collision

Dans la nuit de lundi à mardi, un automobiliste a brûlé un «stop» et son véhicule est entré en collision avec un autre voiture qui circulait route de Biemme à Nidau. Personne n'a été blessé mais les dégâts matériels se montent à environ 10.000 francs.

Mâche: l'initiative n'a pas abouti

L'initiative lancée pour la construction d'un établissement de bain à Mâche, initiative due à l'Entente biennoise, n'a pas abouti. En effet, à la suite des vérifications effectuées par l'Office du contrôle des habitants de Biemme, il manquait 30 signatures pour atteindre le nombre exigé, soit 3541 ou le dixième des votants du scrutin du 5 mai dernier. Cette initiative avait été déposée à la chancellerie le 26 août.

Lauréats du Grand prix suisse de la photographie

Des prix d'une valeur totale de 73.000 fr. ont été attribués aux douze lauréats du Grand prix suisse de la photographie créé par l'Union de banques suisses. La cérémonie s'est déroulée à Zurich en présence notamment de l'ancien conseiller fédéral et président du comité de patronage M. H.-P. Tschudi. Parmi les dix lauréats suisses on note en catégorie «amateurs», Mlle Catherine Vuille une assistante médicale de Biemme qui a obtenu un prix de 5000 fr. et M. Rudolf Bieri (Berne), un mécanicien des CFF qui a obtenu un prix de 3000 francs.

Les apprentis cuisiniers de Biemme s'affairent devant leurs fourneaux...

Durant les semaines à venir, les apprentis cuisiniers de Biemme seront sur la sellette. En effet, le temps des examens de fin d'apprentissage est venu et une trentaine de jeunes gens ainsi que cinq jeunes filles vont essayer de charmer le palais des experts... Les examens ont lieu dans les cuisines du Palais des congrès. Chaque soir, une quinzaine d'invités, représentants des autorités communales ou cantonales, des partis et de l'administration de la ville, sont invités à déguster les menus présentés par les apprentis. Hier soir, ce fut le tour des membres du bureau du Conseil de ville et des présidents des partis qui se sont vu offrir un repas gargantuesque préparé par les apprentis. Près d'une trentaine de plats furent présentés, en passant de la sole aux quenelles de veau, du poulet à l'estragon à la jalouse de pommes. Même les plus exigeants des invités n'ont pu que reconnaître le talent des apprentis.

ration pour l'octroi du certificat de capacité.

Le métier de cuisinier est de plus en plus apprécié et est devenu très en vogue ces dernières années, expliquait M. Rudolf Moser, député au Grand conseil et président de la commission d'arrondissement des métiers artisanaux. En effet, les jeunes gens qui, souvent font leurs premières armes dans la cuisine familiale, voient dans ce métier une possibilité d'évasion.

UNE RÉPUTATION QUI N'EST PLUS À FAIRE

De plus, les emplois sur des bateaux ou dans des hôtels et restaurants de stations sont très prisés. Les jeunes voient là une possibilité d'avoir des contacts avec les «grands de ce monde» et la haute société.

Pour le choix de ce métier, l'attrait des voyages joue un rôle primordial, constate encore le président. A l'étranger, la réputation de cuisiniers suisses n'est plus à faire et les offres d'emploi sont alléchantes. Généralement, a ajouté M. Moser, une fois de retour au pays, ces cuisiniers vont reprendre la direction d'une auberge ou d'un hôtel. De toute façon c'est une formation qui pourra servir durant toute une vie.

Le financement de ces examens est pratiquement à la charge du patron chez lequel le jeune homme fait son apprentissage. Pour un homme, la durée des études est de trois ans, de 30 mois pour une jeune fille car le temps d'apprentissage durant la scolarité est pris en considération.

ME.

LE FOURNEAU ET LES ADDITIONS

Les examens s'étalent sur toute la journée. Chaque fois, ce sont quatre apprentis cuisiniers qui préparent les mets. Une fois le menu tiré au sort, chaque apprenti doit passer sa commande à l'expert qui lui fournit la marchandise demandée. Les poulets sont livrés avec les plumes, les potages se préparent avec viande, légumes et os. Entre temps, l'apprenti doit calculer le prix de revient de son menu ainsi que son prix de vente. Au cours du travail, les experts posent des questions orales à l'apprenti qui sont prises en considé-

Le prix de l'électricité augmentera dès le 1^{er} janvier prochain

Lors de la conférence de presse du Conseil municipal, M. Schellenberger, directeur du service de l'électricité, a expliqué que le contrat valable pour dix ans, selon lequel les Forces motrices bernoises fournissent de l'énergie à la ville de Biemme, expire en 1975. Selon ce contrat, il est convenu que le prix de l'énergie peut être adapté par les FMB au bout de cinq ans, c'est-à-dire à la mi-période de validité. Le 1^{er} janvier les FMB ont profité de cette clause en augmentant en moyenne les prix de 22%. Une année plus tard, cette augmentation

fut imposée aux consommateurs biennois. Lors d'entrevues avec la direction des FMB, on remarqua que le service de l'électricité de Biemme devait, dès l'échéance du contrat, s'attendre à une augmentation du prix de l'énergie de 30%. Ce surcroît de dépenses pour le service de l'électricité aurait provoqué pour les abonnés biennois une augmentation du prix du courant de 20 à 25% à compter du 1^{er} janvier 1976. Même aujourd'hui, avec les augmentations brutales des prix, de telles «flambées» ne sont pas courantes! On

convint donc d'une augmentation de prix préalable de 12% côté FMB à dater du 1^{er} janvier 1975. Une seconde augmentation est prévue à compter du 1^{er} janvier 1976.

Le prix que la ville de Biemme devra payer aux FMB en 1976 sera cependant réduit, durant cet exercice, du montant payé en trop en 1975, de sorte que c'est seulement à compter du 1^{er} janvier 1977 que l'augmentation (31% environ) entrera en vigueur. Cette mesure donne la possibilité au service de l'électricité de reporter sur les abonnés cette forte augmentation de prix en deux fois. On a donc prévu des augmentations de tarif de 10% chaque fois le 1^{er} janvier 1975 et le 1^{er} janvier 1977. «... A l'avenir, a conclu M. Schellenberger, nous serons obligés, en ce qui concerne les augmentations de prix du courant, de nous soumettre à un «cycle» de deux ans, introduit depuis 1973 par les FMB. Car Biemme achète près de 100% de ses besoins en électricité aux FMB.

FRIBOURG

A Hauteville, paroissiens et ouvriers étrangers restaurent l'église mais il faut de l'argent...

On en parlait avant 1920: l'église Saint-Etienne du village de Hauteville, en Gruyère, méritait bien d'être restaurée. A l'époque, en fait, on aurait voulu une construction neuve. Plusieurs projets n'aboutirent pas. Et c'est heureux, sans doute. Le coquet village s'est ainsi épargné une fausse cathédrale, telle qu'on en voit dans quelques campagnes, ou un vaisseau surdimensionné tel qu'on en rencontre aussi. Sans être de très haut intérêt, l'église de Hauteville possède d'heureuses proportions. Son inscription dans un paysage de rêve la signale de loin. Elle recèle un christ splendide du 16^{me} siècle (du cycle de Geiler ou de Gieng) et une crucifixion du 17^{me} siècle due

probablement à J. Deillon de la Joux. On y voit au reste une belle chaire du 18^{me} en noyer sculpté, tout comme une tribune pareillement travaillée.

La paroisse de Hauteville, fondée par un seigneur de Corbières, eut son premier curé en 1170. L'église de ce temps était située sur un autre emplacement. Celle qu'on voit aujourd'hui pourrait dater de 1620. Mais il est probable qu'elle fut elle-même construite sur l'emplacement d'un établissement des moines d'Humilimont. Toujours est-il qu'une restauration, en 1884, ne fut guère heureuse. On s'efforça d'y remédier aujourd'hui. Le joli cœur carré, avec ébauche de coupole, retrouvera tout son charme. La

voûte de la nef, en bois, est refaite à neuf: ce sont des femmes de la paroisse qui ont teinté le bois, sur place, y consacrant maintes journées. Les hommes eux, mettent la main à la pâte, le soir de préférence. Quelque cachette, à la sacristie recèle de quoi mourir de soif! Au rest, l'ambiance est fort gaie. Hier, les ouvriers — presque tous étrangers — se réchauffaient dans le «Belcanto»...

Un tel travail, évidemment, ne va pas sans gros frais, même si chacun fait une part de la tâche. Devis: 270.000 francs environ. M. Marcel Pasquier, président de paroisse, a donc du souci. Il s'en ouvrira prochainement aux Gruériens. M.G.

Contrat signé: deux grands vitraux de Manessier pour Saint-Nicolas

De notre correspondant: Grande nouvelle: Manessier fera deux vitraux pour la chapelle du Saint-Sépulchre de la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg. Le contrat est signé.

Grand nom du vitrail, Alfred Manessier est déjà présent en Suisse: il a exécuté les vitraux du baptistère de l'église de Moutier. A la cathédrale de Fribourg, son œuvre sera monumentale: deux vitraux de 16 mètres carrés! L'emplacement est actuellement occupé par une verrière qui s'effondre. Le chapitre de Saint-Nicolas — commanditaire de l'œuvre — entendait redonner à la chapelle du Saint-Sépulchre un climat plus chaud, empreint de mysticisme. Il a agréé l'idée de Manessier, le grand coloriste, s'effaçant devant son sujet, s'est inspiré de «La nuit», le poème de Charles Peguy.

Les cartons des deux vitraux ont été présentés également à Mgr Mamie, évêque du diocèse, à la délégation du Conseil d'Etat (M. Jean Riesen, direc-

teur des travaux publics), à la commission d'art sacré, au représentant de la ville de Fribourg, ainsi qu'aux commissions cantonale et fédérale des monuments historiques. L'accueil paraît avoir été enthousiaste.

Manessier est au premier rang de ceux qui firent admettre l'art abstrait dans les églises. Ses verrières de l'église de Bressieux (Doubs) en témoignent. La venue du grand verrier français à Fribourg peut être bénéfique: elle contribuera à redonner à la région la prééminence qu'elle eut dans l'art du vitrail.

SUGIEZ

Le motocycliste s'en tire bien

Lundi, vers 16 h 30, un jeune homme âgé de vingt ans, domicilié à Fribourg, circulait au guidon d'une puissante motocyclette entre Anet et Sugiez.

Sur la route des Marais, il perdit, pour une raison inconnue, la maîtrise de son véhicule. Malgré une embardée de 120 m, le garçon ne fut que légèrement blessé. La moto est presque entièrement détruite dans l'accident. Les dégâts s'élevèrent à 10.000 francs.

Plus de voitures dans le centre de Fribourg?

Le groupe libéral-radical du Conseil général de Fribourg, réuni sous la présidence de M. Pierre Wolhauser, en présence du syndic et de M. Masset, conseiller communal, a discuté un rapport sur les premiers pourparlers entre une délégation du Conseil communal et les présidents des groupes politiques, à propos des compétences à donner aux membres du Conseil général. M. Norbert Wicht, conseiller général, a fait un exposé sur le travail de la commission du Conseil général chargée de l'étude du plan directeur de circulation. Un premier travail a conduit à la délimitation d'une zone au centre de la ville, zone dont il conviendra de détourner une partie du trafic, afin de faciliter la circulation des transports publics.

Deux Neuchâtelois blessés à Villars-sur-Glâne

Hier, vers 17 h 30, M. Roger Bader, 51 ans, domicilié à Travers (NE), circulait en voiture à Villars-sur-Glâne se dirigeant vers la semi-autoroute. Au carrefour de la Belle-Croix, il s'accrocha pas la priorité à une automobiliste de Fribourg venant de Moncor. Une violente collision se produisit, au cours de laquelle M. Bader et sa passagère, Mlle Michèle Barbezat, 34 ans, de Travers également, furent commotionnés. Dégâts: 5000 francs.

Vernissage à l'Ancienne-Couronne

«L'Homme à la fronde», une œuvre de Paul Robert (1851-1923), est exposée actuellement à la galerie de l'Ancienne-Couronne à Biemme. Elle fait partie de l'exposition «œuvres restaurées et acquisitions (1954-1974)» qui a été mise sur pied par la commission du musée. Dans son allocution de bienvenue lors du vernissage, M. Hans Kern, directeur des œuvres sociales, releva entre autres le devoir de la collectivité publique de prendre soin des œuvres qu'elle possède et de les présenter en temps utile au public. Parmi les invités, on notait notamment la présence du conseiller municipal Hermann Fehr, de Mme Claire-Lise Renggli, conseillère municipale non permanente, de MM. Werner Bourquin, Markus Bourquin, conservateur du musée et archiviste, qui écrit actuellement l'histoire du Conseil de ville biennois, Paul Suter, président du Conseil de ville, de plusieurs parlementaires et artistes.

La restauration des tableaux a été réalisée par M. Weddigen, du Musée des arts de Berne, par M. R. von Gunten et par M. P. von Rettenmund, tous deux de Biemme. On citera parmi les nombreuses acquisitions des œuvres de Johann Heinrich Dolfus (1724-1802), Aurèle Robert (1805-1871), Jakob Lorenz Ruedisuehli (1835-1920), Rudolf Weiss (1846-1933), Emanuel Witz (1717-1797), Heinz-Peter Kohler (né en 1935), Lisette Roth-Schneider (19 ans, née à Biemme), David Schwab-Verdan (1802-1861), William Henry Bartlett (1809-1854) et Johann Ludwig Noethiger (1710-1782).

Budget 1975 de l'Etat et plan financier 1976-78

Le Conseil exécutif bernois a adopté le budget de l'année prochaine et le plan financier jusqu'en 1978. Le compte financier du budget prévoit pour les dépenses de 2,2 milliards de francs un déficit (55,9 millions de fr., soit 2,6% des dépenses) légèrement inférieur à celui qui a été prévu au budget de 1974 (57,7 millions de francs). Le plan financier, quant à lui, prévoyait même pour 1975 un déficit de 73,7 millions de francs. Le plan financier 1976-78 prévoit des surcroît de dépenses de 78,3, 74,6 et 97,9 millions de francs.

OFFRES D'EMPLOIS

Hôtel des Platanes,
2025 Chez-le-Bart
Tél. 55 29 29 cherche, pour entrée
immédiate ou à convenir,

sommelier
sommelière

débutant accepté

fille de buffet

L'HOPITAL D'YVERDON
cherche
pour entrée immédiate ou à con-
venir :

EMPLOYÉES
DE COMMERCE

ayant quelques années de prati-
que ;

AIDES DE BUREAU

Les candidates sont priées
d'adresser leurs offres par écrit à
la Direction de l'hôpital
d'Yverdon, 1400 Yverdon.

Maison suisse de produits cosmé-
tiques naturels, non allergiques,
cherche

REPRÉSENTANTE

disposant d'une voiture pour visi-
ter très bonne clientèle existante.
Région la Neuveville-Marin.

Tél. (032) 87 21 07 ou écrire à
case postale 993, 2501 Bienne.

Les économies ont du bon

Crèmes-dessert Yoplait

Maintenant en pots de 500 g



**Les gardes Securitas
sont des hommes sûrs.
Ils sont conscients
de leurs responsabilités.
Et ils ont tous un travail
intéressant:**

« Il y a déjà deux ans que je travaille à Securitas. Et j'ai bien l'intention d'y rester. Avant, je changeais de place pour un oui ou pour un non. Mais à Securitas, c'est différent. Le travail me plaît. L'ambiance aussi. J'ai 25 ans. Je vais me marier le printemps prochain. C'est le moment ou jamais de penser à la sécurité de mon avenir. Il me faut une place stable et un bon salaire. Je les ai à Securitas. »

**A Securitas,
tout le monde fait bon accueil
aux nouveaux venus. Télépho-
nez-nous
ou passez à nos bureaux.**

Securitas SA 8, Prébarreau
2004 Neuchâtel
Téléphone 038 244525

WIRZ B&L

Se donner du bon temps,
comme au bon vieux temps.



Les fours Therma vous en donnent, car ils se nettoient d'eux-mêmes pendant la cuisson.

Comme tant d'autres nouveautés, c'est Therma qui a lancé les fours autonettoyants catalytiques (d'où sa plus grande expérience).

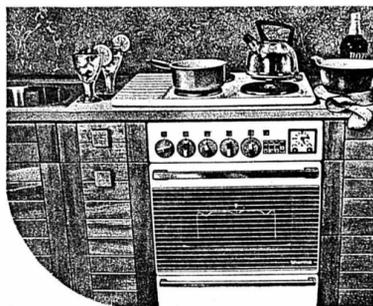
Il y a actuellement déjà en Suisse plus de 20 000 maîtresses de maison qui utilisent un four autonettoyant. Celui de Therma vous offre 2 systèmes à choix: l'autonettoyage catalytique et pyrolytique.

Procédé catalytique: les parois intérieures du four sont recouvertes d'un revêtement spécial, qui accélère le processus de combustion naturel. Ainsi toutes les particules projetées contre les parois pendant la cuisson s'évaporent et brûlent complètement. Le revêtement reste intact.

Procédé pyrolytique: le nettoyage se fait séparément après la cuisson. La tempéra-

ture du four, portée à 500 °C, réduit toutes les éclaboussures d'aliments ou de corps gras contre les parois en cendres et en composants volatils. La fine pellicule de cendre qui pourrait rester sur le fond s'enlève sans peine avec un torchon humide ou une brosse douce.

Ce n'est certes pas uniquement en raison du nettoyage automatique que vous vous déciderez pour une cuisinière Therma. Mais bien parce que Therma a une expérience de plusieurs décennies dans l'agencement des cuisines, expérience qui se reflète dans chaque modèle, du plus raffiné au plus simple, de son vaste programme de cuisinières.



A gauche sur la photo: Modèle 3000. Cuisinière à 4 plaques de cuisson avec horloge de couplage synchrone et minuterie, four autonettoyant avec éclairage, porte du four avec hublot panoramique à double vitrage, grill infrarouge, tournebroche à moteur électrique, tiroir à ustensiles chauffable et lampe témoin pour le four et les plaques.

Cuisinières à four autonettoyant dès Fr. 971.-

th therma
ménage

Qui aime la bonne cuisine,
cuisine avec Therma.

J'aimerais recevoir de plus amples informations sur votre programme. Envoyez-moi votre documentation sur la cuisson au four et le rôtissage.

Nom _____
Adresse _____
N°/Lettre _____

A envoyer à:
Therma-Ménage
Distr. 357
8752 Schwanden
FAN

Exposition, conseils, vente et service à
1204 Genève, 13, rue de la Rôtisserie, tél. 022 21 40 44
1020 Renens, 60-62, rue de Lausanne, tél. 021 35 14 21

MIKRON HAESLER

Nous cherchons

EMPLOYÉ

Département expédition

Genre d'activité

Nous cherchons un candidat capable d'assumer de façon indépendante la réception et l'expédition de la marchandise et de nos machines. Traitements de documents y relatifs. Contacts avec nos départements montage, vente, fournisseurs, livreurs. Nous exigeons des qualités de relations humaines élevées.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc).

Avenir

Désirez-vous participer à l'évolution de notre entreprise? Vous pouvez, par votre sens des responsabilités, votre facilité dans les contacts humains, et pour autant que vous aimiez travailler d'une manière indépendante, trouver l'emploi qui vous donnera satisfaction.

Veuillez téléphoner à notre chef du personnel, M. J. Chenux, pour obtenir un rendez-vous.

MIKRON HAESLER S.A.
Fabrique de machines-transferts

rue du Collège 73, 2017 Boudry.
Tél. (038) 42 16 52.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Examen de la révision de la loi sur les stupéfiants au Conseil national

BERNE (ATS). — C'est à la révision de la loi sur les stupéfiants que le Conseil national, mardi matin, a consacré l'essentiel de ses travaux. L'entrée en matière a été approuvée tacitement et, dans une première phase de l'examen de détail, un des amendements présentés par la commission a été analysé et approuvé. En fin de séance, la grande Chambre s'est occupée d'éliminations de divergences. Elle s'est rangée à la décision du Conseil des Etats en ce qui concerne les subventions au Fonds national de la recherche scientifique: ce dernier recevra donc 660 millions au total, et non 710 millions, comme l'avait prévu le Conseil fédéral, au cours des années 1975 à 1979. La suppression de la divergence d'ordre rédactionnel subsistant à propos du « frein aux dépenses » n'a donné lieu à aucune difficulté. En revanche, le Conseil national a refusé de se ranger aux vues de la Chambre des cantons en ce qui concerne

les allocations de renchérissement aux catégories supérieures du personnel de la Confédération. Tous les orateurs du débat d'entrée en matière ont approuvé le projet de révision de la loi sur les stupéfiants, dont les rapporteurs, M. Welter (soc.-ZH), président de la commission, et M. Henri Schmitt (rad.-GE), avaient rappelé les caractéristiques principales, à savoir l'introduction de mesures médico-sociales et d'assistance, et l'accent porté sur les mesures destinées à prévenir l'abus de stupéfiants, sans oublier l'aggravation de mesures pénales frappant les trafiquants. Au contraire du Conseil des Etats, qui a approuvé le texte gouvernemental presque sans le modifier, la commission, ont encore indiqué les rapporteurs, a prévu de nombreux amendements, en vue notamment de renforcer les possibilités de prévention de la toxicomanie.

Le premier de ces amendements —

et le seul qui ait été étudié mardi matin — concernait, à l'article 15 du projet la possibilité offerte aux services administratifs, aux médecins et aux pharmaciens de signaler à l'autorité d'assistance compétente ou à une institution de traitement ou d'assistance agréée les cas d'abus de stupéfiants qu'ils constatent dans l'exercice de leurs fonctions. Cette disposition a été non seulement précisée par la commission, mais aussi complétée par le rappel de l'obligation du secret auquel sont tenus ces autorités d'assistance et institutions de traitement lorsqu'elles reçoivent de telles communications. Le secret, ont souligné les rapporteurs, appuyés ensuite par des nombreux orateurs, est nécessaire pour créer le climat de confiance sans lequel notamment les malades que sont les drogués seront toujours plus difficiles à guérir. L'amendement a été approuvé tacitement.

SUBVENTIONS

C'est tacitement aussi que la décision concernant les subventions au Fonds national de la recherche scientifique a été prise, aucune proposition contraire à celle de la commission n'ayant été présentée. Un plaidoyer en faveur de la recherche dans notre pays a été présenté par M. Chavanne (soc.-GE). Quant à la prise de position du Conseil des Etats concernant les allocations de renchérissement au personnel fédéral, elle prévoyait que le Conseil fédéral pourrait réduire progressivement les taux de ces allocations pour les traitements supérieurs au maximum de la 4^{me} classe de traitement.

La commission a proposé de maintenir sa décision antérieure, et le conseiller fédéral Chevallaz l'a approuvée de s'opposer à une solution de facilité, injuste à certains égards, inefficace et portant atteinte à la compétitivité de l'administration, dangereuse dans la mesure où elle toucherait à l'échelle des traitements sans que le personnel de la Confédération ait été consulté. Le Conseil national a suivi sa commission et le chef du département des finances par 58 voix contre 45.

Etats: oui à la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire

BERNE (ATS). — Mardi, le Conseil national des Etats a approuvé par 22 voix sans opposition la future loi sur l'aménagement du territoire après les deux dernières retouches qu'y avait apportées le Conseil national. Il s'est donc rallié à l'autre Chambre qui, elle-même, pour ces deux dernières divergences, avait rapproché son point de vue de celui du Conseil des Etats.

D'autre part, au cours du débat sur le rapport de politique économique extérieure du Conseil fédéral, M. Brugger, président de la Confédération, a indiqué que la question d'une adhésion éventuelle de la Suisse à l'arrangement d'une douzaine de pays membres de l'O.C.D.E. viennent de conclure, est présentement à l'examen. Ce texte, qui pourrait entrer en vigueur avant la fin de l'hiver, impose aux pays signataires l'obligation d'avoir une provision d'hydrocarbures (essence et huiles de

chauffage et de prévoir un contingentement et une répartition solidaire en cas de crise. La Chambre des cantons, d'autre part, a accepté un crédit additionnel de six millions de francs pour le « Supercern ». Dans une intervention, M. Péquinot (rad.-BE) a déploré la décision du Conseil d'Etat de Genève de ne pas dispenser la Confédération des impôts sur le gain immobilier, des droits d'enregistrement et des autres émoluments à payer en raison des transactions.

Un autre crédit — de 1,3 million, cette fois-ci — a été alloué à l'ONU pour soutenir financièrement divers instituts, fonds et programmes spéciaux dans le domaine économique et social. Enfin, le Conseil a approuvé le rapport du Conseil fédéral sur les relations de la Suisse avec la principauté de Liechtenstein.

SUITE Avortement: Berne précise sa position

La solution des délais, appliquée aujourd'hui par un certain nombre d'Etats, et celle prévoyant que l'avortement est autorisé durant un certain laps de temps après la conception (de douze à vingt-quatre semaines suivant les cas). Cette solution a été écartée pour les mêmes raisons que les initiatives elles-mêmes,

puisqu'elle aboutit au même résultat de fait. Restait donc la solution des indications, c'est-à-dire celle prévoyant que les indications de nature médicale, sociale ou autres, qui doivent constituer les conditions permettant de pratiquer un avortement. Actuellement, dans notre pays, est appliquée une solution des indications uniquement médicales. La solution élargie retenue par le Conseil fédéral va plus loin.

Quatre catégories d'indications peuvent être considérées. En ce qui concerne l'indication médicale, le projet de nouvelle loi fédérale « sur la protection de la grossesse, ainsi que le nouveau régime de répression de l'interruption de la grossesse », correspond dans les grandes lignes au système actuel, tel qu'il figure, à l'article 120 du code pénal mais les termes ont été précisés. La deuxième catégorie d'indications est celle touchant à la situation sociale de la femme enceinte. A cet égard, le projet prévoit que l'interruption de la grossesse doit être autorisée dans la mesure où l'on peut prévoir avec une grande vraisemblance, que la continuation de la grossesse jusqu'à son terme conduirait à un état de détresse grave de la personne enceinte, impossible à détourner par les moyens disponibles.

Pour la procédure, il est prévu de demander un avis social conforme et affirmatif, délivré par un travailleur social diplômé, qualifié comme spécialiste en raison de la situation sociale de la personne enceinte, désigné d'une façon générale ou dans chaque cas particulier par l'autorité sanitaire du canton dans lequel la personne enceinte a son domicile où dans lequel l'intervention doit avoir lieu. Il s'agira pour les cantons d'établir une liste de ces travailleurs sociaux.

L'indication juridique ou éthique constitue la troisième catégorie: elle

prévoit que la grossesse peut être interrompue lorsqu'elle est due à un acte de contrainte, conséquence d'un viol, d'un attentat à la pudeur d'une personne inconsciente ou incapable de résistance, etc. Une commission d'enquête spéciale devra se prononcer sur les faits.

Enfin, l'indication eugénique est celle permettant l'interruption de la grossesse en raison d'une lésion de l'enfant. Le législateur se contente de préciser que les conditions de l'indication eugénique sont réunies lorsque l'on peut prévoir que l'enfant souffrirait très vraisemblablement de lésions physiques ou psychiques graves et durables.

EN FIN DE COMPTE

Tel est pour l'essentiel, le projet de loi proposé par le Conseil fédéral, qui contient encore un article prévoyant que les cantons établissent des tarifs des interventions à des taux modérés, et des dispositions aux termes desquelles, par exemple, la loi sur l'assurance maladie sera modifiée de telle sorte que l'interruption non punissable de la grossesse donne droit aux prestations des caisses malades.

La révision en cours du droit de famille permettra aussi d'écarter le spectre de l'avortement en donnant une meilleure protection à la mère-célibataire, ou encore avec les améliorations déjà apportées en matière de droit d'adoption.

Les intentions du Conseil fédéral sont donc maintenant connues. La discussion peut s'ouvrir. Les Chambres vont avoir leur mot à dire sur le projet, dont nous n'avons donné ici que les grandes lignes. Le souverain se prononcera ensuite en dernier ressort.

On peut d'ores et déjà prévoir avec beaucoup de vraisemblance le rejet de l'initiative. Le projet de loi, quant à lui, subira encore des modifications avant de voir le jour. **Intérim**

Communiqué publicitaire interdit à la TV

La diffusion d'un communiqué sur l'émission, par Denner d'obligations de caisse prévue pour lundi soir à la télévision a été empêchée à la dernière minute. Dans un communiqué publié le jour même, l'entreprise « proteste vivement contre cette intervention illégale du département fédéral des transports et de l'énergie qui a pris cette décision en qualité d'autorité de surveillance de la SA pour la publicité à la télévision ». Denner SA n'est pas disposée à accepter « cette censure insupportable pour notre pays », poursuit le communiqué. Au cas où la diffusion de la communication ne pourrait être obtenue par la voie judiciaire, l'entreprise réclamerait aux responsables des dommages-intérêts « dont le montant pourrait atteindre plusieurs milliers de francs.

Un porte-parole de la SA pour la publicité à la télévision a indiqué que la décision de retirer la communication de Denner était intervenue lundi seulement sur demande de la commission fédérale d'émissions. Celle-ci n'a pas, en raison des arrêts fédéraux sur le crédit, accordé à Denner l'autorisation d'émettre des obligations de caisse et a fait part de sa décision au département fédéral intéressé. La situation était donc claire tant pour l'autorité de surveillance que pour la SA. Pour la publicité à la télévision en tant qu'organe d'exécution. Une communication sur l'émission non autorisée d'obligations de caisse équivalait à induire en erreur le public. Ce fait aurait par ailleurs constitué une infraction aux directives du Conseil fédéral sur la réclame à la télévision de 1964.

PRÉCISIONS

A la suite d'incidents au studio de Genève, la communication publicitaire concernant l'émission par Denner, d'obligations de caisse, a été diffusée sur la chaîne romande malgré l'intervention du département fédéral des transports et de l'énergie. Le porte-parole de la SA pour la publicité à la télévision a déclaré sur demande qu'à la suite de divers incidents, l'annonce du retrait de la communication de Denner n'était pas arrivée jusqu'au pupitre du responsable à Genève. La décision définitive quant à la diffusion de la communication avait été attendue jusqu'à 18 heures.

Essence: mise au point

Le département fédéral des finances et des douanes a publié à ce sujet la mise au point suivante: « Concernant les prix de l'essence super, comparés entre la Suisse, l'Autriche et l'Allemagne de l'Ouest, le service de presse du département fédéral des finances précise que le prix de la super est sensiblement supérieur — par rapport à la Suisse — dans les stations des zones frontalières d'Allemagne fédérale. Dans ces mêmes zones, ce prix accuse des différences allant de 2 à 3 centimes, en Autriche, comparativement aux prix suisses ».

TESSIN

Fuite de gaz à Lugano: deux morts et trois enfants hospitalisés

LUGANO (ATS). — Deux personnes mortes à Lugano au cours de la nuit de lundi à mardi et trois autres à l'hôpital dont deux hors de danger, tel est le bilan d'une tragédie provoquée par une fuite de gaz dans une maison de la ville. L'alerte a été donnée mardi matin à cinq heures par un des membres de la famille qui, en se réveillant, s'est rendu compte du danger et a téléphoné à la police. Arrivés sur place, les secouristes ont trouvé le père, un agent d'assurance, et la mère déjà morts, intoxiqués par une fuite de gaz. Les trois en-

fants, des adolescents, ont été hospitalisés. L'un est encore en danger de mort, tandis que les deux autres sont saufs.

L'enquête a permis d'établir que c'est un tube de caoutchouc reliant le poêle à gaz à la conduite de distribution qui était fissuré.

Les victimes sont M. Eugenio Galli, agent d'assurances, né en 1922, et sa femme Eugenia Arcangela, née Melera. Des trois enfants nés respectivement en 1951, 1953 et en 1956, c'est le dernier, Paride, qui est toujours entre la vie et la mort.

GENEVE

Marée noire dans le Rhône

De notre correspondant: Les pompiers genevois et les gardes-pports spécialisés dans le « ramassage » des hydrocarbures, ont été mis en alerte, mardi vers 2 h du matin, par une « marée noire » qui souille le Rhône, au niveau du village de Vernier, industrialisé à outrance. Du mazout s'écoule dans le fleuve. L'origine de cette fuite n'a pas encore été décelée, mais il apparaît qu'elle provient d'une des nombreuses conduites souterraines qui existent à cet endroit. Une pelle mécanique a été amenée

sur place et elle creuse, tandis que les sapeurs ont établi un barrage à l'embouchure du Nant, dans le Rhône. Ils s'emploient en permanence à pomper le mazout qui coule au rythme de deux litres minute, ce qui est lent mais insidieux tout de même. Le mazout ainsi récupéré est conduit en camion-citerne à l'usine d'incinération des Chenevières, où il est immédiatement brûlé. Une enquête est en cours pour déterminer les responsabilités, tandis que les pêcheurs fulminent à juste titre. **R.T.**

Vers une stabilisation, voire une stagnation de la population en Suisse

LAUSANNE (ATS). — La population de la Suisse sera bien loin d'atteindre en l'an 2000 les dix millions que d'aucuns avaient annoncé. L'étude de l'Office de statistique du canton de Vaud « population active et perspectives démographiques », présentée mardi à la presse, confirme les perspectives du groupe d'études prospectives de Saint-Gall.

Selon la plus plausible des trois variantes choisies, la population résidente totale de notre pays passera de 6.270.000 en 1970 à 6.860.000 en l'an 2000, c'est-à-dire qu'elle augmentera de quelque 590.000 âmes (9,4% en trente ans, dans l'hypothèse d'une absence de migrations internationales.

La structure démographique se modifiera dans le sens d'un vieillisse-

ment accru: la proportion des personnes de plus de 60 ans passera de 16,4 à 21,3% et rattrapera pratiquement celle des jeunes de moins de 20 ans, qui tombera de 30,6 à 23,9%.

Le taux brut de natalité baissera fortement, de 15,6 à 12% et deviendra voisin du taux brut de mortalité qui, à cause du vieillissement de la population, progressera de 8,9 à 10,6%. L'accroissement naturel tombera ainsi de 6,7 à 1,4%. Il deviendrait même négatif en prolongeant la période de prévision et la population totale diminuerait après l'an 2000.

La population de nationalité suisse ne s'accroîtra que de 380.000 unités (7,5%), passant de 5.190.000 en 1970 à 5.570.000 en l'an 2000. Le taux brut de natalité

tombera de 13,5 à 10,6% et sera dépassé par celui de la mortalité, qui s'élèvera de 9,9 à 12,2%. Il y aurait excédent des décès sur les naissances à partir de 1985 et une diminution de la population de nationalité suisse ne serait évitée, dans cette hypothèse, que par un apport annuel de 6000 naturalisations et un gain annuel de 4500 procuré par les mariages.

Quant aux étrangers, ils augmenteraient de 210.000 (19%) passant de 1.080.000 à 1.290.000. Bien qu'appelée aussi à vieillir, cette population étrangère garderait un excédent de naissances supérieur à celui de la population confédérée et, même dans l'hypothèse d'un arrêt de l'immigration, sa part dans la population résidente totale du pays passerait de 17,2 à 18,8% en trente ans.

SUITE Assassins des fiancés lausannois

« Ne perdez pas votre temps à m'interroger, je n'ai rien à dire », déclare au président Bucher Claude M., 29 ans, qui a refusé de voir son défenseur d'office. Le procureur général, M. Willy Heim, fait auprès de Claude, une ultime tentative, mais l'accusé répond: « Si je n'ai rien à dire, c'est parce que je ne reconnais pas ce tribunal. Cela ne sert à rien de juger un homme; toute cette histoire me pèse. Je subis la loi des hommes, mais je la reconnais pas, je préfère la loi de la nature, souvent dure et inhumaine. J'ai pris un risque, j'ai perdu, je paie », écrit Claude M. au magistrat instructeur.

Claude M. est un solide gaillard à la barbe fleurie, mais au faciès inquiétant, qui fait un peu penser au comte de la Martre, le trop fameux « Sanglier des Ardennes ». Son frère, Jean-Jacques, qui a un an de plus que lui, est plus pâle, plus effacé, aussi bien au physique qu'au moral. Voici sa version des faits: il travaillait comme radio-électricien lorsque, le 6 juillet, son frère Claude lui donne un coup de téléphone, lui disant: « On part demain. Va à cette adresse, chercher un bus qui nous est réservé. » Le contrat du bus prévoyait la location pour un jour. Le 7 juillet, les deux frères quittent Lausanne, arrivent le 10 au camping de « L'Oasis » à Casablanca. Les fonds étant en baisse, Jean-Jacques bricole de son métier. Le 3 septembre 1971, Claude fait la connaissance des fiancés lausannois. A ce moment, les frères M. vivent « au jour

le jour ». Jean-Jacques fait à la Cour ce récit: « Mon frère m'a fait remarquer que Gehrig et sa fiancée étaient bien imprudents. Ils avaient du « fric », mais pas d'armes pour traverser l'Afrique. Le 5 septembre, nous sommes partis, mon frère et moi, dans notre fourgon, et Gehrig et sa fiancée nous suivaient dans leur bus. Nous nous sommes rendus sur une place non gardée, à 80 ou 100 km de Casablanca. En cours de route, mon frère m'a dit: « On va les buter, je n'ai pas besoin de toi, je ferai le travail moi-même. »

ATROCITES

Claude et Jean-Jacques M. et leurs futures victimes passèrent une partie de la journée à se baigner, à jouer aux boules. Ils prirent ensemble le repas de midi. Jean-Jacques poursuit: « En fin d'après-midi, Claude m'a dit: « On y va. Passe devant avec la fille et va vers les bus. » A un certain moment, on a entendu des cris. La fille est revenue en arrière pour voir ce qui se passait. Affolé, j'ai pris une clef à molette qui se trouvait dans la boîte à outils de notre bus. Comme je rejoignais la fille, j'ai vu Gehrig à terre, la figure en sang, et sur lequel mon frère tapait encore. J'ai alors assommé la fille, la frappant derrière la tête avec la clef. Elle est tombée. Mon frère est venu vers moi et m'a demandé d'aller chercher une dague qui se trouvait dans notre bus. J'ai apporté cette arme à mon frère, puis je suis retourné vers le bus où je

l'ai attendu pendant près de trois quart d'heure. Lorsqu'il est revenu, il était dans un état indescriptible. Il m'a dit: « Ça y est, l'affaire est réglée; on se tire... »

Nous sommes rentrés à Casablanca, moi au volant de notre bus, Claude au volant de l'autre. Nous l'avons mis alors dans un garage. Nous l'avons fouillé le lendemain et nous avons vendu, au marché aux puces, tout ce qui était vendable, puis nous nous sommes rendus à Lausanne. Claude m'a dit: « Je me suis amusé avec la fille qui était juste assommée. Tu aurais pu taper plus fort. Je l'ai déshabillée, je l'ai violentée, je lui ai ouvert le ventre et découpé un sein; puis, j'ai enterré les deux corps. »

DES CONDITIONS INNOMMABLES

Il faut rappeler que ce meurtre commis dans des conditions innommables rapporté à ses auteurs, entre 7000 et 8000 francs suisses. D'autre part, il convient de souligner que Claude M. n'est pas un inconnu pour la justice vaudoise. Fin 1969, il avait été condamné à Lausanne à deux ans et demi de réclusion, pour attentat manqué à la pudeur, avec acte de violence, sur une fillette de 12 ans.

« Je ne sais pas pourquoi j'ai tapé sur la tête de Chantal Fessler », déclare Jean-Jacques M., au début de l'audience de l'après-midi, répondant à son avocat qui tente d'éclaircir les contradictions existant entre les versions des deux frères sur les circonstances de l'assassinat des deux fiancés lausannois. Le défenseur tente aussi de démontrer à la Cour que son client était totalement « conditionné » par son frère. On évoque ensuite les escroqueries, vols et abus de confiance commis par les deux frères M. avant leur départ au Maroc. Ils ont, notamment, acquis à bon compte du matériel de camping, volant 4500 francs et du matériel de plongée sous-marine pour environ 5000 francs.

Le président Bucher donne alors lecture de fragments d'expertises psychiatriques concernant les deux assassins. C'est accablant pour Claude qui reconnaît qu'il est un assassin sans remords qui ne connaît que la loi de la jungle. Des experts établissent le caractère prémédité de l'assassinat de Jean-François Gehrig et de Chantal Fessler et la responsabilité de son auteur, qui a une conduite anti-sociale grave occasionnée par un déséquilibre caractériel. Les psychiatres sont moins sévères pour Jean-Jacques, à qui ils reconnaissent une responsabilité pénale très légèrement diminuée.

Les experts psychiatriques viennent aujourd'hui expliquer leur rapport à la Cour, puis, on passera, dans l'après-midi, vraisemblablement, au réquisitoire du procureur général du canton de Vaud, M. Heim, et aux plaidoiries des deux défenseurs.

VAUD

Trains routiers au bas d'un talus Un mort, 13 bovins tués

OLLON (VD), (c). — Un accident particulièrement grave, qui a coûté la vie à un chauffeur de camion et à treize têtes de bétail, s'est produit lundi en fin d'après-midi à l'entrée du village de Huémoz, entre Ollon et Villars-Chesières. Un train routier, composé d'un camion et d'une remorque chargés de vingt-six têtes de bétail qui descendaient de l'alpage, a été heurté à l'arrière par un autre train routier, transportant une lourde machine de chantier et pesant seize tonnes, qui n'avait pu freiner pour une cause non établie.

Le convoi de bétail a été disloqué et s'est arrêté de justesse contre un arbre dans un talus, tandis que les bovins étaient éjectés. Treize d'entre eux furent tués ou furent très abatus. Les deux occupants de ce convoi ne sont que blessés. Le conducteur de l'autre poids

lourd, M. Tomaso Rubino, 30 ans, Italien, domicilié à Martigny et employé d'une entreprise valaisanne, n'a pas eu cette chance et a été tué sur le coup. Son convoi a dévalé le talus et s'est écrasé contre l'église de Huémoz.

Les dégâts sont très importants.

Il a dû être fait appel aux pompiers de Huémoz, aux CSI d'Aigle, aux canotiers et à une équipe d'électriciens pour dégager le bétail et les véhicules ainsi que pour remettre en état la chaussée et une ligne électrique. Plusieurs habitants du village se sont dévoués pour mettre à l'abri le bétail valide.

Le juge informateur de l'arrondissement s'est rendu sur place et a ouvert une enquête avec la collaboration de la gendarmerie et la brigade de circulation.

VALAIS

Etrange procès à Sion

(c) Un étrange procès est venu sur le tapis mardi au tribunal de Sion placé sous la présidence de M. Christian Jacquot, de Bramos.

Un Espagnol né en 1931 était accusé d'avoir violenté une Valaisanne, âgée de... 78 ans. Le procureur a réclamé deux ans de prison ferme pour l'étranger Jose-Maria G., ancien employé du Buffet de la Gare à Sion, aide-cuisinier, qui a reconnu les faits.

Celui-ci appartenait à une famille de 14 enfants. Ses parents étaient alcooliques. Il se sépara de sa femme qui demanda le divorce et s'en vint travailler en Suisse. Il logeait chez une veuve de Sion qui était pour lui la gentillesse même, lavant son linge gratuitement et lui offrant le café le soir parfois à son retour du travail.

Un soir, l'Espagnol fut renvoyé par son patron. Il fit les bistrots de Sion et s'enivra. Arrivé chez lui il trouva vers 22 h sa logeuse qui regardait la télévision. Il s'assit près d'elle et commença à lui caresser les mains et baiser ses cheveux. La logeuse se leva mécontente et courut dans sa chambre. Elle en ressortit une heure plus tard pensant que l'Espagnol était dans sa chambre. Celui-ci bondit alors sur la malheureuse, la jeta sur son lit et la violenta. La veuve appela au secours mais en vain.

Le procureur a réclamé également l'expulsion de Suisse pendant dix ans. L'avocat d'office plaïda l'irresponsabilité mettant l'accent sur l'ivresse et sur les misères de l'étranger qui se trouvait ici seul, sans travail et en proie à la colère et à la dépression.

Le jugement est le suivant: une peine de 20 mois d'emprisonnement.

Innovations touristiques

Une carte permettant de skier dans cinq vallées

(c) Puisque la neige est déjà aux portes de la plupart des stations, il va sans dire que dans les Alpes, on parle de plus en plus de ski. Lundi, M. Raoul Lovisa, directeur de l'Office du tourisme de Verbier, annonçait une excellente nouvelle à la presse. Cette saison, en effet, les abonnements de Téléverbier seront valables sur 60 installations réparties dans cinq vallées, à savoir Verbier-bien sûr, mais également Nendaz, Super-Nendaz, Bruson, val de Bagnes, Champex, val Ferret, la Foully, val d'Entremont avec Vichères, Bavon, Liddes, Bourg-Saint-Pierre, Super-Saint-Bernard et même le val d'Aoste. Mieux en core: les transports publics seront gratuits sur les bus qui feront la navette dans la station, ceci pour les porteurs d'abonnements sus-mentionnés.

s'ajoutent des tournois de curling, des semaines « santé-beauté » sous contrôle médical avec sauna-fitness au programme, des tests du kilomètre lancé, descentes aux flambeaux, etc.

Dramatique accident

(c) Un jeune homme a trouvé une fin tragique dans la région de Martigny. Hier, M. Pierre-Alain Bitzberger, 22 ans, de Charraz, pénétra dans son garage avec son fusil militaire. Ce s'était rendu la veille aux tirs obligatoires. Que s'est-il passé exactement? On l'ignore. En posant son arme, un coup partit et le malheureux fut atteint. On le vit courir à l'extérieur en hurlant mais il s'effondra bientôt et rendit le dernier soupir.

Campari!
Toujours une bonne prise!
Bitter
CAMPARI
L'apéritif de classe.

LA FEMME QUE VOUS SEREZ DEMAIN

Vous êtes rentrée avec une mine éclatante, l'impression de conserver, l'année entière ces couleurs qui vous font si jolie. Et puis huit jours, dix jours, quinze jours ont passé, et vous voilà reprise par le travail à la maison, au bureau ou à l'usine. Et votre bronzage disparaît. C'est alors qu'il faut agir et préparer la femme que vous serez cet automne.

Est-il bien nécessaire de le garder, ce bronzage ? Dès que la lumière aura perdu de son intensité, ce brun auquel vous tenez tant ne sera plus en harmonie avec les brumes de l'automne. Alors, mieux vaut commencer à traiter sa peau.

Vous devez le savoir : la peau, en été, est plus épaisse qu'en hiver. Cela s'explique parce qu'elle fabrique en été énormément de cellules cornées pour former un cran protecteur contre le soleil. Et cela lui donne un aspect rêche et granuleux. Votre premier soin sera donc d'affiner votre épiderme. Si vous ne pouvez vous rendre dans un institut de beauté, entamez une cure de deux ou trois semaines avec des ampoules qui feront un peeling doux. A base de ferments digestifs animaux, ou végétaux, ces liquides débarrasseront vos pores et entraîneront les cellules mortes.

Si votre bronzage part inégalement, préférez le masque clarifiant à la levure. Bien entendu vous traiterez votre visage avec une crème à base de vitamines ou de collagène, dont on parle beaucoup en bio-esthétique.

Le temps des lotions adoucissantes

Vous avez cuit à petit feu. Et vous vous apercevez que sous le bronzage s'étend la couperose. Il faut donc d'abord décongestionner et apaiser les

tissus. Vous trouverez, chez le pharmacien, les laits et les crèmes aux plantes, les mêmes que l'on utilise en médecine pour affermir les vaisseaux capillaires. Si les dégâts sont plus importants, le médecin vous fera une électro-coagulation. Ne bousculez pas votre peau avec des produits quelconques de démaquillage. Le soir, tamponnez-la avec une lotion à l'hamamélis dont vous pourrez faire des compresses.

Ne mettons pas toutes les calamités sur le compte du soleil. Disons que l'air parfois brutal dessèche les fibres élastiques en profondeur. Et vous vous apercevez que votre petit rictus devient grand et que les « rides d'expression » se creusent de façon inquiétante. Ne vous laissez pas aller, une cure de sérum fera merveille quel que soit votre âge. Le choix qui vous est proposé est important : extraits placentaires, embryonnaires, cellules fraîches ou lyophilisées vous donneront un grand coup de jeunesse, et retiendront les tissus. Signalons que les laboratoires pharmaceutiques en ont mis au point de très efficaces et d'un prix accessible. N'oubliez pas le contour de vos yeux et votre cou. Il se peut aussi que vos paupières vous donnent du souci parce qu'elles se plissent et accusent votre âge. Il existe pour ce cas aussi des remèdes : ce sont des crèmes spéciales qui contiennent très peu de gras.

Aux couleurs de l'automne

Cette année, on ne vous proposera pas de maquillages extravagants, ou d'une sophistication théâtrale. Elle existera, certes, car le soir l'exige, mais sera surtout très nuancée. Le jour, le maquillage restera le plus naturel possible.



Le soir, un maquillage sophistiqué mais surtout très nuancé. (Photo H. Rubinstein)

Sachez utiliser les gelées de fruits

Les gelées servent au glaçage des tartes, tartes aux fruits rouges garnies de gelée de groseille, de framboise, tartes aux fruits blancs recouvertes de gelée de pomme ou de coing. Elles seront parfaites pour le fourrage des biscuits roulés ou de gâteaux de Savoie coupés en tranches, pour la décoration des gâteaux avec de la confiture seule, ou accompagnée de fruits confits, pour la confection de petits gâteaux secs sablés ou feuilletés, pour la préparation des saucées à la confiture chaude, tièdes, ou froides, accompagnant les gâteaux de

riz, de semoule, les flans ou autres préparations.

Les confitures aux fruits entiers ou en morceaux, sont très agréables à consommer comme dessert, vous pouvez les accompagner de biscuits à la cuiller, de gâteaux secs, ou de gaufrettes.

La confiture à une autre utilisation, rendre les restes de desserts ou d'entremets plus attrayants. Par exemple, des tranches de brioche ou de kouglof deviendront très présentables, recouvertes de confiture, parsemées d'amandes et passées au four quelques minutes.

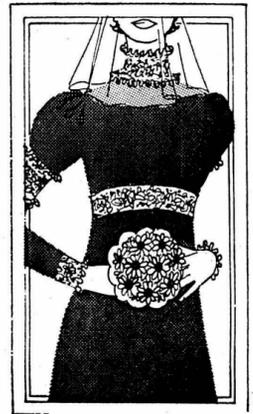
Idées glanées par-ci par-là



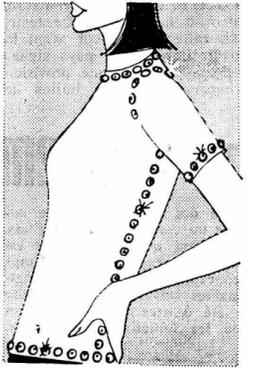
1



2



3



4

1. Vu à Londres : un ruban de passementerie vous permettra de rajouter un ancien chemisier. Vous pourriez soit donner un effet de « halter », soit de bretelles, soit également orner un col ou des manchettes. Vous pouvez aussi enjoliver les jambes ou, pourquoi pas, le fond de votre pantalon de dentelle.

2. Remise à jour : les T-shirts dos nu qui eurent tant la cote l'été dernier peuvent être facilement remis au goût du jour.

3. Les mariées 1974 en bleu denim : en Californie, la plupart des magasins « Pronuptia » s'orientent vers une nouvelle ligne. Les robes de mariées à présent en « bleu denim » délavé sont merveilleusement agrémentées de dentelle ! L'adoption du denim pour ce vêtement de cérémonie correspond au désir de simplicité recherchée par les mariées 1974.

4. Une nouvelle façon d'agrémenter votre tee-shirt : le tee-shirt est toujours en vogue à New-York. Mais on innove quelque peu dans ce domaine. La nouvelle mode consiste à parsemer de boutons ce vêtement, les disposant autour de l'encolure, sur les emmanchures et le long des coutures. Ce petit travail est très facile à réaliser.

Cette petite remise à jour peut être obtenue à peu de frais et sans difficulté.

5. Les mariées 1974 en bleu denim : en Californie, la plupart des magasins « Pronuptia » s'orientent vers une nouvelle ligne. Les robes de mariées à présent en « bleu denim » délavé sont merveilleusement agrémentées de dentelle ! L'adoption du denim pour ce vêtement de cérémonie correspond au désir de simplicité recherchée par les mariées 1974.

6. Une nouvelle façon d'agrémenter votre tee-shirt : le tee-shirt est toujours en vogue à New-York. Mais on innove quelque peu dans ce domaine. La nouvelle mode consiste à parsemer de boutons ce vêtement, les disposant autour de l'encolure, sur les emmanchures et le long des coutures. Ce petit travail est très facile à réaliser.

Misez tout sur le manteau !

Les manteaux sont les grands gagnants du prêt-à-porter de cet hiver et ils ont reçu une attention plus aiguë que jamais de la part des créateurs. Plusieurs styles, bien déterminés, sont proposés à la clientèle :

- Des pardessus confortables, longs, larges, droits ou ceinturés. Ils ont de grands cols à revers crantés, un boutonnage simple ou croisé. Les carrures s'élargissent et on retrouve même des manches montées. L'ampleur du dos est donnée par des fronces qui partent d'un empiècement. Citons encore les effets de plis creux et de martingale.

- Des redingotes très féminines, souvent ceinturées, boutonnées jusqu'à la taille. Le buste est près du corps, la jupe ample, les poches prises dans la couture de côté ou en biais à rabat.

- Des manteaux largement évasés, plats sur le devant, à godets dans le dos à partir des épaules. Col à rabat, manches montées ou à raglan, boutonnage sous patte.

- Des manteaux de cocher, plats devant, larges dans le dos. Ils sont boutonnés sur toute leur longueur et réchauffés par des petites capes amovibles. Les poches sont en biais et les jupes sont amples, à godets devant et derrière.

- Des capes longues, amples. Elles seront un des succès de l'hiver et seront réalisées en tweed, en velours côtelé, en drap.

Point important de votre silhouette : votre taille. Pour lui conserver sveltesse et souplesse, pratiquez chaque jour ces exercices :

- assise sur les talons, dos et tête droits, croisez les mains et retournez-les, allongez les bras. Puis levez les bras en l'air et étirez tout le dos (les bras sont derrière les oreilles et les fesses restent sur les pieds), puis inclinez le corps vers le sol sans soulever les fesses.

MAIGRIR
Pour votre bain, utilisez Bio-Cosmétique Kart mousse et le nouveau gant de massage de matière et de conception nouvelles, car Fluggina active la circulation.
Après le bain, la crème Bio-Cosmétique Kart, non grasse, très pénétrante, corrige la silhouette, lutte contre la cellulite grâce à ses propriétés perméabilisantes.
KINDLER
Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL

Prêt-à-porter
Chedel
Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46

NETTOYAGE A SEC
vitasec
LE BON SERVICE
POUR PEU D'ARGENT
NEUCHÂTEL : Flandres 1, Battieux 3
LA NEUVEVILLE : rue du Port

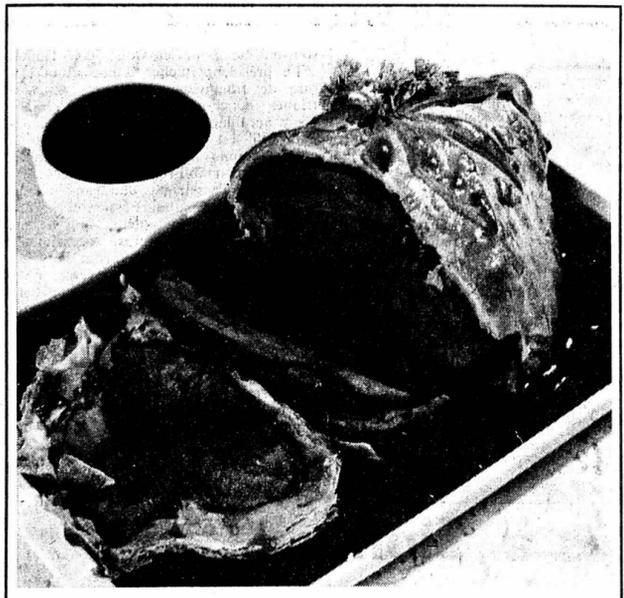
MINOTCHKA
notre nouveau maquillage
Démonstration-échantillons.
Exclusivités :
COLLAGÈNE INTÉGRAL
raffermissement du visage
dès le premier traitement.
CELLULIUM - CELLU 8
— 2 pour votre ligne

Mieux manger pour bien se porter

« Mieux manger pour bien se porter », telle devrait être l'ambition de chacun. Dans le dernier J'ACHÈTE MIEUX, la Fédération romande des consommatrices rappelle les principes d'une alimentation saine. Elle précise quels sont les constituants permettant de réaliser un équilibre, indique les rations recommandées pour chaque âge et chaque circonstance, prodigue de nombreux conseils et dénonce les ex-

restaurants, snacks, cantines, homes etc... et elle donne un aperçu du résultat de ce travail inédit.
Deux tests au sommaire de ce numéro sur les huiles de tournesol et sur les pruneaux, tous deux pris sous l'angle de la diététique. Autres études effectuées sur le terrain, une enquête de marché sur les céréales, qui méritent d'être réhabilitées dans l'alimentation actuelle, et un examen comparatif de divers mets précuisinés. Un article du professeur J. Trémolières clôt cet important chapitre de l'alimentation saine.

La FRC a en outre effectué une vaste enquête sur l'alimentation collective en interrogeant patrons et clients de



Filet de bœuf en croûte

Préparez la brioche la veille. Délayez la levure et cinq cuillerées à soupe de farine avec deux cuillerées à soupe d'eau. Mélangez convenablement et laissez lever deux heures. Versez 250 g de farine dans un récipient. Creusez une fontaine et placez-y trois œufs, une pincée de sel et le sucre. Pétrissez la pâte et posez-la sur une planche saupoudrée de 25 grammes de farine. Travaillez la pâte dix minutes jusqu'à ce qu'elle

ait une bonne élasticité. Incorporez-y le lait, puis 75 grammes de beurre ramolli et le levain. Laissez reposer pendant deux heures et mettez au réfrigérateur jusqu'au lendemain. Faites colorer le filet de bœuf dans le restant du beurre. Assaisonnez de sel et de poivre et ajoutez les oignons et les carottes finement émincés. Faites cuire dix minutes au four. Egouttez le rôti et déglacez la cuisson avec un demi-verre d'eau froide et mettez ce jus de côté. Lorsque le rôti est froid, enrobez-le de pâte, dorez à l'œuf et faites cuire à four moyen. Quelques minutes avant la fin de la cuisson, faites réduire le jus de cuisson avec le porto. Passez et servez en saucière.
Préparation : Une heure plus travail de la pâte. Cuisson : 35 à 40 minutes.

FRÂICHEUR ET HUMIDITÉ POUR VOTRE PEAU
BINELLA
doud moist
pharmacie parfümerie bornand
RUE ST-MAURICE, TEL. 25 34 44, NEUCHÂTEL

RODIER PARIS
En exclusivité
Boutique Madeleine
Madame B. Lachausse
Rue de la Promenade-Noire 8
Tél. 25 15 85 Neuchâtel

Comment s'apercevoir du mauvais fonctionnement des freins ?

Les freins sont pratiquement tous hydrauliques, ce qui en principe assure une poussée égale de chaque patin de frein sur les tambours ou les disques. Cependant vous, Madame, vous avez peut-être la sensation que votre voiture se déporte sur un coup de frein ou que votre volant tire et veut même vous échapper. S'il n'y a pas de pneu dégonflé, le diagnostic est simple : une roue de la voiture a tendance à bloquer plus vite que les autres. Pour en être certaine « testez » vos freins sur une route dégagée en freinant très fortement et en vérifiant ensuite les traces sur la chaussée. Si l'une d'elles est plus longue, passez au plus vite chez le garagiste pour faire effectuer le réglage nécessaire.

La somme élevée des frais vous devriez aussi faire rectifier les tambours.

Il faut aussi veiller au bon fonctionnement du frein à main. Son action se fait au moyen de câbles. Ils doivent être graissés et réglés régulièrement. Ce frein qui sert à bloquer la voiture en stationnement, constitue également un frein de « secours » en cas de défaillance des principaux freins.

Il faut donc pouvoir arrêter rapidement la voiture, c'est obligatoire. Dans bien des cas, il est possible d'attendre quelques jours pour effectuer une réparation sur une voiture, qu'il s'agisse du moteur ou de la carrosserie, mais en ce qui concerne les freins, cela doit passer avant tout le reste. Ils ne peuvent supporter aucun délai pour être réglés ou révisés.

S'il n'est pas utile de se servir des freins à tout moment, il est absolument indispensable de savoir s'ils sont en parfait état de fonctionnement. Mesdames, ne l'oubliez jamais !

Il ne faut jamais rouler avec une course de la pédale de frein supérieure à 2 ou 3 cm avant freinage. Vous ne devez pas non plus devoir « pomper » c'est-à-dire freiner à vide deux ou trois fois, pour obtenir un arrêt convenable. Il y va de votre vie.

Quand les patins s'usent, la course de la pédale augmente. Il est très facile de les faire reserrer. Pour un spécialiste cela ne nécessite pas plus d'une demi-heure de travail.

mode
pour des vêtements propres !
BASSIN 8 - GOUTTES-D'OR 92
SAINT-BLAISE : Grand-Rue 8

La pince qui sauve
Pas moins de 2500 personnes meurent chaque année aux Etats-Unis par suffocation, en avalant trop vite une trop grosse bouchée. Le Dr. Eller, du Holy Cross Hospital à Fort Lauderdale en Floride, recommande à chaque médecin d'emporter dans sa trousse d'urgence une petite pince en plastique, récemment mise au point dans ce but précisément ; elle permet d'enlever facilement le morceau coincé, sans pour autant endommager les tissus fragiles de cette région. (FE)

football

Ce soir à la Maladière, répétition d'un seizième de finale de coupe

NEUCHÂTEL XAMAX - FRIBOURG PROMET DE NOUVELLES ÉMOTIONS

Pour n'avoir pas pu se départager le 21 septembre, à Saint-Léonard (1-1 après prolongation), Fribourg et Neuchâtel Xamax vont se retrouver ce soir, à la Maladière.

NE PAS COMPARER

Cette répétition d'un seizième de finale de coupe à «haute densité émotionnelle» promet de nouveaux échanges passionnants. Certes, les deux adversaires de ce soir n'ont-ils pas particulièrement brillé depuis leur premier affrontement: Neuchâtel Xamax est allé se faire éliminer de la coupe de la ligue au Letziground avant d'aller s'incliner sur la Schutzenwiese pour le championnat, alors que Fribourg, devant son public, a dû céder un point à Giubiasco, nouveau venu en ligue B. Mais comparaison n'est pas raison; la coupe n'est pas le championnat. Elle fait appel à des lois bien différentes, surtout quand elle oppose deux formations provenant de ligues différentes.

GROS DÉFAUT

Fribourg est sans doute capable de s'élever à nouveau, ce soir, au niveau qu'il a atteint lors de la première confrontation et de forcer, ainsi, Neuchâtel Xamax à sortir son grand jeu. Or, Neuchâtel Xamax, battu tant à Zurich qu'à Winterthur, n'est pas à négliger pour autant. Sa difficulté à remplacer Guggisberg le rend plus vulnérable qu'auparavant, parce qu'il ne réussit pas à tirer profit d'une domination territoriale reposant sur un jeu monocore, trop axé sur le centre. Muller, qui a besoin d'espace pour s'exprimer efficacement, se trouve, de ce fait, considérablement diminué. On pourrait remédier à ce mal en tentant de surprendre l'adversaire par de longues passes dans l'axe du terrain, mais on préfère s'époumoner à porter la balle avant de se «casser le nez» sur le premier adversaire venu. Résultat: contre-attaque en deux passes et but... ou miracle.

DE BONNES RAISONS

En tout état de cause, le public attend des «rouge et noir» une réhabilitation, encore que les défaites subies à Zurich et à Winterthur étaient logiquement prévisibles.

Au besoin de se racheter s'ajoute la perspective de recevoir Servette en huitième de finale, le mercredi 16 octobre. En outre, si les Neuchâtelois veulent recevoir Sion, samedi après-midi, dans une chaude atmosphère de fête, ils se doivent de fournir, aujourd'hui, une prestation de bonne valeur. Le public n'attend sans doute pas des merveilles mais il escompte une qualification.

SANS GÈNE

Au vrai, la tâche des hommes de Mantula ne s'annonce pas facile. Pour les Fribourgeois, une victoire à la Maladière serait encore un plus grand exploit qu'un succès à Saint-Léonard. Dans le feu de l'action, ils se battraient donc une nouvelle fois avec passion. Les Degen, Kvicinsky, Cremona, Ries, Wampfler et autres Auderset s'apprêtent à prouver aux spectateurs qu'ils pourraient, eux aussi, faire partie de l'équipe. Equipe sans gêne, prompte à la parade comme à l'attaque, Fribourg s'en vient certainement poser de délicats problèmes aux maîtres du lieu. Le match s'annonce ouvert mais Neuchâtel Xamax devrait tout de même s'imposer, en fin de compte.

La formation neuchâteloise subira deux changements par rapport à celle qui a été alignée à Winterthur: tandis que Ruffli retrouvera place dans le but, on enregistrera probablement l'arrivée d'un défenseur de la réserve, Rolf Rietmann. Ce dernier évoluera au poste d'arrière droit. Mantula n'a pas précisé quel titulaire pâtirait de ce changement, mais il ne serait pas étonnant que la défense rouge et noire se présente, contre Fribourg, avec Rolf Rietmann, Mantoan, Rasevic et Lanfranconi.

«Animés d'un esprit de révolte», dit Mantula, les Neuchâtelois vont donner le maximum d'eux-mêmes devant un public dont ils attendent le soutien. Parce qu'à Saint-Léonard, il convient de ne pas l'oublier, Fribourg a été littéralement porté par les spectateurs. Alors...

F. PAHUD

Neuchâtel Xamax-Sion samedi après-midi

En raison de la Fête des vendanges, le match de championnat de ligue A Neuchâtel Xamax-Sion a été fixé à samedi à 17 h 00, soit après le cortège des enfants.

Voici l'horaire du prochain week-end en ligue nationale: Samedi: 15 h 00 Martigny-Fribourg; 17 h 00 Neuchâtel Xamax-Sion et Giubiasco-Granges; 17 h 15 La Chaux-de-Fonds-Rarogne; 17 h 30 Saint-Gall-Young Boys; 20 h 00 Bâle-Zurich; 20 h 15 Chênois-Servette, Grasshoppers-Lucerne, Bienne-Nordstern; 20 h 30 Lausanne-Winterthur, Lugano-Vevey.

Dimanche: 15 h 00 Carouge-Chiasso, Mendrisiostar-Aarau, Wettingen-Bellinzona.



DE L'ARDEUR. — A l'image du bondissant Elsig, qui amorce un curieux ballet avec le Lausannois Piccard, les Xamaxiens ne manquent pas d'ardeur. C'est déjà appréciable. (Avipress-Baillo)

COUP D'ŒIL SUR LES CHAMPIONNATS À L'ÉTRANGER BARCELONE FAIT DE NOMBREUX JALOUX

En Espagne, Real Madrid a perdu son premier point, sur le terrain de Salamanca. Les Madrilènes conservent la tête avec une longueur d'avance sur cinq équipes parmi lesquelles il n'est pas étonnant de trouver Barcelone. Le champion en titre n'a pas été à la noce

à Gijon, une équipe sans complexe. Les Catalans ont gagné par un à zéro, au cours d'un match passionnant où Gijon n'a manqué que d'un cheveu l'exploit du jour, Barcelone devra sérieusement veiller au grain; il est le numéro un, le roi suprême, le plus fort,

mais il n'est pas invincible. Aux quatre coins de l'Espagne, les footballeurs ne rêvent que de le mettre dans ses petits souliers.

IPSWICH BATTU

Battu par Newcastle, Ipswich conserve cependant la tête du championnat d'Angleterre avec deux points d'avance sur Manchester City. Ce dernier a imposé sa loi à Queen's Park Rangers, sans forcer son talent. Everton a stoppé le retour de Leeds, qui n'a cependant pas démerité puisque le champion en titre s'est incliné sur le résultat de trois à deux. Liverpool a, par contre, été passé par le fil du rasoir à Sheffield.

Les footballeurs londoniens continuent à manger du pain noir. Arsenal n'a pas fait le poids à Birmingham où il a été battu par 3-1. Chelsea a été incapable de sauver un point sur le terrain de Wolverhampton. Queen's Park Rangers et Tottenham ont enregistré une nouvelle défaite. Le bilan est des plus décevants. Une seule équipe paraît avoir retrouvé la joie de vivre: West Ham United, qui a battu Burnley, à l'extérieur, par 5-3!

CHAHUTÉS

En Allemagne, Hambourg poursuit sur sa lancée en battant Stuttgart par 1-0. Le chef de file a une avance de deux points sur un trio formé d'Eintracht Francfort, Eintracht Braunschweig et Borussia Mönchengladbach. Bayern de Munich s'est fait battre par Schalke 04 par 0-2. Le champion en titre n'est pas au mieux de sa forme. Borussia Mönchengladbach connaît également des déboires. Il n'a jamais trouvé la bonne cadence face à Rotweiss Essen.

Les «gros bras» du football allemand sont très sérieusement chahutés par la piétaille!

Gérald MATTHEY

hockey sur glace

La Chaux-de-Fonds en ouverture mardi à Monruz

La patinoire de Monruz sera ouverte officiellement le lundi 8 octobre, lendemain de la Fête des vendanges. Les hockeyeurs neuchâtelois, qui se préparent intensément sur la glace d'autres patinoires depuis le 25 août, vont ainsi pouvoir «prendre leurs quartiers» pour un hiver qui s'annonce particulièrement difficile, étant donné qu'ils auront la délicate mission de maintenir les couleurs «orange et noir» en ligue nationale.

Le premier match de championnat de Neuchâtel-Sport étant prévu à l'extérieur (à Fribourg, le samedi 12 octobre), les responsables du club local ont jugé bon de mettre sur pied un match d'ouverture de saison, lequel permettra au public de prendre ainsi contact avec la nouvelle équipe neuchâteloise au moment même où débute la saison. Pour cette rencontre, Neuchâtel a invité La Chaux-de-Fonds, qui, considérant cette partie comme une ultime possibilité de mise au point, descendra à Monruz avec son équipe complète. Ce sera l'occasion pour les sportifs du bas du canton de voir à l'œuvre des joueurs qui s'apprêtent à mener la vie dure au nouveau champion, voire à lui reprendre son titre!

Opinions N'EST PAS BON ENTRAÎNEUR QUI VEUT L'échec d'Alfredo di Stefano n'est pas fait pour surprendre

Une fois encore, l'ami Alfredo di Stefano, monsieur-oui-je-me-dopais, fait parler de lui: au Sporting de Lisbonne, après quarante jours, chacun avait «sauté» du personnage. Retour peu glorieux au foyer, aucun contrat n'ayant été signé. Gardons nos pleurs pour des causes meilleures, les méthodes dictatoriales de cet entraîneur devant, par la force des choses, lui procurer tracés et revers.

En tant que Joueur déjà, prince au Real Madrid, il n'avait son pareil pour «scier» ceux qui portaient ombrage à sa gloire, qu'ils se soient appelés Raymond Kopa ou Didi le Brésilien, Puskas le Slave ayant, lui, été assez malin pour s'effacer.

CE SERAIT TROP FACILE

Pour l'heure, di Stefano est à Madrid, attendant des offres. Si possible sérieuses. Avis aux amateurs et à tous ceux s'imaginant qu'une grande vedette doit automatiquement être un bon entraîneur. Ce serait trop facile et fort ennuyeux pour ceux qui n'ont pas été des dieux du stade.

Tiens! Je parle que Beckenbauer ne serait pas un aigle dans la profession; trop mauvais caractère et, surtout, pas indulgent. Un gros malin, ça oui, ayant trouvé le fauteuil adéquat où sa lumière brille surtout par le labour des copains. Breitner n'est-il pas parti au Real pour ça?

«Nous devions fournir le gros du travail», a-t-il dit à son départ. L'homme étant, paraît-il, vaguement communiste sur les bords, cette pensée devait lui être insupportable.

FAIT PARADOXAL

N'est donc pas bon entraîneur qui veut, la psychologie tenant, dans ce domaine, le rôle capital. Il est, pour cette saison, étonnant, voire paradoxal, qu'un pays aussi divers que le nôtre, s'offre autant d'entraîneurs étrangers, alors que nombre de compatriotes sont sur la touche ou officient dans de petits clubs. Nul besoin de venir de loin pour confectionner un bel ouvrage. Sommer se débrouille fort bien à Winterthur, alors que Garbani, pour sa première année en ligue A, ne va pas mal non plus. A celui-ci, que ne prophétisait-on pas! A commencer par le tournolement sous son nez du drapeau rouge Chapuisat. Pour l'heure, tout va bien, l'équipe, invaincue, s'améliore de semaine en semaine; les joueurs, décontractés, osent se livrer; pas de caporal dans la vie privée (ce n'est pas moi qui ferais la tournée des bars ou qui contrôlerais les rentrées tardives au téléphone). Faire confiance et surtout savoir qu'on peut faire confiance, voici la base de bons résultats. Garbani et Lausanne étonneront encore.

A. EDELMANN-MONTY



JALOUSÉS. — Cruyff et ses coéquipiers catalans sont, cette saison, les hommes à battre du championnat d'Espagne. (ASL-archives)

IL Y A TROP D'ÉQUIPES EN SÉRIE À Début dimanche, en Italie

Après les discussions qui ont suivi l'élimination de la «squadra azzurra», elles auront certainement repris après la défaite de samedi dernier face à la Yougoslavie, après le tour de qualification de la coupe d'Italie, on frappera les trois coups du championnat dimanche.

APRÈS COUP

Que nous réserve-t-il? L'éviction de l'équipe nationale en Allemagne aura-t-elle une influence sur la qualité du jeu présentée la prochaine saison? Poser la question c'est vouloir faire le procès du «calcio». Or, sans rechercher des circonstances atténuantes, on relèvera que l'Italie fut bêtée hors de la coupe Jules Rimet par la Pologne qui termina... médaille de bronze. Si l'on se souvient que la chance n'était pas transalpine lors de ce match, il est permis d'en déduire qu'il aurait suffi de peu pour que Facchetti et ses camarades aient droit aux honneurs. Est-ce à dire qu'ils ne s'agit là que d'un accident et que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes? Certainement pas, mais si l'on veut provoquer une amélioration, c'est plutôt dans l'organisation du championnat lui-même qu'il faudrait apporter des changements.

TROP D'ÉQUIPES

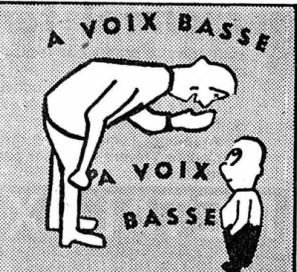
Cette compétition compte, actuellement, seize équipes dont un bon tiers, pour ne pas dire presque la moitié, doit se contenter de lutter pour éviter l'une des trois dernières places. A tel point qu'on en vient à se demander si la réduction du nombre des formations de

série A ne constituerait pas le meilleur remède. Cette mesure, qui aurait pour effet une concentration des meilleurs joueurs, pourrait être complétée d'un système de relégation selon lequel les prétendants devraient prouver au cours de matches de barrage qu'ils valent pour le moins autant que les derniers de première division. Ce qui éviterait que la plupart des néo-promus n'apparaissent que comme des satellites dans l'élite du football italien.

LES MEMES

De là à présumer qu'il n'y aura rien de nouveau quant aux favoris de la prochaine saison, il y a un pas que nous franchirons sans peine. C'est donc plus précisément parmi Juventus, Milan, Inter et Fiorentina qu'il faut rechercher le nom du futur vainqueur. Certes, il y aura lieu de compter également avec le détenteur du «scudetto», mais Lazio sera, cette saison, l'équipe à battre et ce jerdeau sera difficile à porter pour les Romains qui ne semblent pas, d'ailleurs, dans leur meilleure forme, actuellement. Quoi qu'il en soit, les favoris auront eux aussi de difficiles obstacles à franchir, Turin, Bologne, Naples, Rome et, dans une moindre mesure, Cagliari — si Riva est en forme — étant de taille à leur poser quelques problèmes. Ce qui revient à dire que Vicence, Cesena, Sampdoria, Ascoli, Ternana et Varèse, s'ils sont capables de créer la surprise d'un jour, lutteront avant tout pour éviter le couperet de la relégation.

Ca



Chez nous le calme plat; l'insolite nous délaissent. Auparavant, quelques incidents chatouillaient agréablement notre goût du jamais vu.

Ici ou là, un poteau ou une barre de but pliait en deux, à l'ahurissement du gardien, tout à coup plus sûr dans sa cage. Ou alors, la lumière électrique refusait de monter aux mâts et l'arbitre renvoyait son petit monde, à la... watt comme j'te pouce.

Plus de Schneiter pour ramasser le ballon dans ses propres filets, le propulseur en avant et Lausanne de marquer un but à Grasshoppers, méduisé. Même pas content. Pourtant la farce était bonne.

Heureusement, l'étranger (encore une fois), pallie nos carences. On annonce, d'Angleterre, l'expulsion simultanée de deux joueurs qui s'étaient empoignés les cheveux pour une histoire de penalty. Or, ces deux «zèbres» venaient d'entrer sur le terrain en qualité de douzième homme, et ni l'un ni l'autre n'avait encore touché le ballon!

Des remplaçants courants d'air, qui devront attendre un moment plus propice pour demander une augmentation de salaire. DEDEL

rugby Championnat de ligue B

NEUCHÂTEL VAINQUEUR À L'ARRACHÉ

CERN - NEUCHÂTEL 7-13 (7-7)

Neuchâtel: Bangarter, Vuillomenet, Charmelot, Kaegi, Bolomey, Johnson, Miserez, Knadjian, Morel, Chevillard, Flury (Daniel), Demairé, Zwahlen, Poncelet, Caldérera.

JUSQU' AUX CHEVILLES

Neuchâtel s'est rendu, samedi, de l'autre côté de la frontière pour rencontrer le C.E.R.N. (Genève).

La pluie avait transformé le terrain en bourbier et, à certaines places, l'eau montait jusqu'aux chevilles!

Dans ces conditions, le jeu à la main s'est montré d'une complète inefficacité. Seuls, les coups de pied en touche ont pu être opérés et ont fait évoluer le jeu d'un camp ou dans l'autre.

Le C.E.R.N., grâce à une pénalité concédée en face des poteaux, a pu ouvrir la marque au début de la partie (3 pts). Dix minutes plus tard, une contre-attaque dans le camp adverse a permis aux avant neuchâtelois de faire une percée et de conclure par un essai (4 pts). Stimulé par ce succès, Neuchâtel a fait

preuve d'une légère supériorité qui s'est affirmée par une pénalité en sa faveur.

DÉS JETES

Les recevants, un peu plus disciplinés que leurs adversaires, ont profité d'une désorganisation momentanée dans l'autre camp pour égaliser quelques minutes avant la mi-temps, par un essai.

La deuxième partie de la rencontre s'est surtout résumée à des gains de terrain s'est surtout résumée à des gains de terrain par la touche.

Les dés ont réellement été jetés lorsque, après une mêlée gagnée par Neuchâtel, la balle est venue aux mains des trois-quarts qui, à la suite d'une belle descente, ont marqué un essai suivi d'une transformation.

Dans quinze jours, Neuchâtel jouera son troisième match de championnat contre Monthey, à Puits-Godet.

Classement: 1. Monthey, 2-6 (92-16); 2. Albaladejo Lausanne, 2-6 (75-3); 3. Neuchâtel, 2-6 (43-11); 4. Cern II, 2-4 (30-16); 5. Ticino, 2-4 (27-23); 6. Berne, 2-3 (15-35); 7. La Côte Peusse, 2-2 (15-7); 8. Riviera, 2-2 (4-84); 9. Stade Lausanne II, 1-1 (12-30); 10. Yverdon, 1-1 (3-21).

divers Neuchâtel qualifié en coupe de Suisse de badminton

Samedi, dans les salles de Pierre-à-Mazel, l'équipe du BCN I a passé avec succès le premier tour de la Coupe suisse. Elle était opposée à Horgen (ZH) les équipes devant jouer deux simples messieurs, un simple dame, un double mixte et un double messieurs. La partie a été acharnée et équilibrée; il a fallu attendre le dernier match, le double messieurs, pour que la décision soit connue. Finalement, la victoire a souri à l'équipe locale formée de Mirille Dumont, Raymond Colin, Simon Perrenoud, Olivier Riem, sur le résultat de 3 match à 2 (7 manches à 4 et 131

points à 95). Au prochain tour, Neuchâtel I recevra Genève. Quant à l'équipe du BCN II, qui s'est rendue vendredi soir, à Moosseedorf (BE), elle a été éliminée de la Coupe sur le résultat sévère de 5 matches à 0. Malgré ses efforts, l'équipe formée de Christine Vuilleumier, Boris Sjestedt, Blaise Verpillot et Willy Bardet n'a pas trouvé grâce devant des joueurs qui, il faut le relever, font tous partie de classes supérieures. Ainsi, Neuchâtel II n'ira-t-il pas à Berne pour rencontrer, au 2me tour, le club local qui est un des plus forts de Suisse.

STADE DE LA MALADIÈRE Mercredi 2 octobre à 20 h 15 NEUCHÂTEL XAMAX - FRIBOURG Coupe suisse Cartes de membres non valables LOCATION D'AVANCE Delley - Cook - Stade Entrée gratuite jusqu'à 16 ans

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 60,5 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 50 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.- le mm. Réclames Fr. 2.15 Naissances, mortuaires 1.10 le mm. Petites annonces non commerciales 40 c. le mot minimum Fr. 4.-.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:

Annonces Suisses S.A. «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
92.-	48.-	26.-	9.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

OFFRES D'EMPLOIS

ELECTRONA

Notre entreprise produit des accumulateurs, des appareils de télécommunication, des pièces en matières plastiques moulées et injectées. Nous désirons engager, pour notre nouvelle fabrique d'accumulateurs, un

chef du bureau de construction

et

responsable des installations techniques

Ingénieur diplômé en électromécanique ou mécanique, au bénéfice de quelques années d'expérience, notre futur collaborateur devra, à part ses connaissances techniques, avoir une formation de base pratique, lui permettant en particulier de dominer les problèmes d'un service d'entretien mécanique.

Les tâches à accomplir sont nombreuses et variées. Elles exigent de pouvoir animer et conduire un bureau de construction, ainsi que d'organiser, planifier et contrôler les travaux d'entretien des installations existantes et à développer.

Ce poste demande de bonnes connaissances de la langue allemande pour une personne de langue maternelle française ou inversement.

Nous offrons un emploi stable, des activités intéressantes et variées. C'est avec plaisir que nous discuterons de la description détaillée des tâches qui se rattachent à ce poste, ainsi que des conditions d'engagement avec des personnes qui sont intéressées par une activité auprès de notre entreprise. Les demandes de renseignements et les offres, accompagnées des documents usuels, seront adressées à

ELECTRONA

ELECTRONA S.A., 2017 BOUDRY
à l'attention de M. R. Badertscher, chef du personnel.
Tél. (038) 42 15 15, interne 401.

Nous sommes une entreprise très bien introduite dans l'industrie des biens d'investissement et de consommation et travaillons essentiellement dans l'hôtellerie. Pour la vente de nos produits et pour conseiller notre clientèle de manière qualifiée, nous cherchons un

COLLABORATEUR qui a de l'initiative POUR LE SERVICE EXTERNE

Si vous êtes:

actif et aimez des contacts,
adroit dans vos discussions, bon organisateur,

si vous avez

le désir d'avoir une activité indépendante,
pour but d'arriver au succès dans la vente,
déjà de l'expérience dans le secteur hôtelier,

nous vous offrons

une activité attractive dans la région de votre domicile,
une promotion de vente efficace,
un programme de vente dynamique,
et naturellement des possibilités de salaire
correspondant à vos prétentions.

Veillez envoyer vos offres de service sous chiffres
A-03-992.213 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Nous les recevrons avec plaisir et vous répondrons
rapidement.

La Gaine Viso à Saint-Blaise
cherche:

coupeuse surveillante de machine à tricoter automatique

Formation assurée par nos soins.
Ambiance agréable.
Usine moderne climatisée, cantine à disposition; possibilité de gain intéressante.
Se présenter ou téléphoner au
33 22 12.

Le restaurant de la Couronne,
Saint-Blaise, cherche au plus tôt

GARÇON ou FILLE DE CUISINE

Tél. 33 38 38.

Personne pour nettoyages

une heure et demie
environ par soir
(5 jours), à l'est de
la ville.

Tél. 25 72 31,
interne 258.

On cherche

poseuse de cadrans

aiguilles pour travail
soigné à domicile.

Faire offres sous
chiffres JS 2558 au
bureau du journal.

Nous cherchons

sommelier (ère)

Suisse ou étranger avec permis
B, gain intéressant à personne
capable.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet
de la Gare
Neuchâtel

MXF

Nous engageons du:

personnel masculin
pour différents travaux d'atelier

personnel féminin
pour travaux propres et faciles sur petites machines
de production.

- Entrée immédiate ou à convenir
- Salaire selon formation et expérience
- Mise au courant assurée
- Avantages sociaux d'une grande entreprise
- Course Travers - Fleurier par minibus.

Faire offres à:

METALEX S.A.
FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES

1, rue des Suglits 2144 Fleurier
Membre du holding GRAMEX S.A.

Tél. pendant les heures de bureau:
(038) 61 11 55.

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

Une meilleure situation ?

Cela est possible. Vous pouvez très bien être le

conseiller en assurances

que nous cherchons si vous avez:

- le sens des relations humaines
- l'élocution aisée et une bonne présentation
- de l'ambition et de l'enthousiasme.

Nous prévoyons pour ce nouveau collaborateur, en plus d'une formation approfondie et d'un soutien constant, des avantages substantiels:

- un gain fixe au-dessus de la moyenne
- des prestations sociales modernes
- une situation stable et indépendante
- des possibilités d'avancement.

Si vous avez 25 ans au moins, êtes domicilié dans le canton de Neuchâtel et intéressé à une collaboration avec notre importante société, écrivez-nous:



LES ASSURANCES NATIONALES-VIE
Jean Morand Agent général
Pourtalès 10
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 12 63

Votre démarche sera traitée avec la plus grande discrétion et nous prendrons tout de suite contact avec vous.

FABRIQUE D'ÉBAUCHES
DE SONCEBOZ S.A.
2088 Hauterive (NE)
engage pour entrée immédiate ou
date à convenir

DAMES OU DEMOISELLES

pour divers travaux d'atelier.
Téléphoner au (038) 25 88 41 in-
terne 71.

Hôtel-Restaurant de la Clef,
2722 les Reussilles,
tél. (032) 97 49 80,

maison bien organisée, avec tout
confort, cherche tout de suite ou
pour date à convenir.

serveur ou serveuse

Gains élevés - Heures limitées.
Se présenter ou téléphoner.

Grand magasin de Delémont

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

GÉRANT DE SUPERMARCHÉ

Nous demandons: formation complète de la branche alimentaire et sachant diriger le personnel de manière dynamique;

un (e)

collaborateur (trice) en qualité de cadre

Nous demandons: formation complète d'une branche textile ou commerciale, personne sachant diriger un département de manière dynamique;

un

responsable

pour notre département ménage

Nous demandons: si possible formation de métallurgiste ou de quincailler;

une

responsable

pour notre département
« Tout pour l'enfant »

Nous demandons: formation d'une branche textile, personne sachant diriger son personnel de manière dynamique.

Nous offrons: très bon salaire plus treizième mois, un mois de vacances, semaine de cinq jours, avantages sociaux d'avant-garde.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs offres détaillées, avec curriculum vitae, sous chiffres 14-900.198 à Publicitas S.A., 2800 Delémont.

FTR

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

chauffeur poids lourd vendeur-livreur magasinier et chauffeur

Pour remplir ces diverses fonctions, nous cherchons un seul homme, célibataire de préférence, domicilié à Neuchâtel ou dans les environs, pouvant faire preuve d'une grande disponibilité de son temps et ne craignant pas les changements d'activité.

En effet, en tant que chauffeur, le candidat que nous choisirons conduira des camions semi-remorques et trains routiers.

En tant que vendeur-livreur remplaçant, il couvrira certains rayons, pendant 2 mois environ par année, en

Suisse romande et Suisse allemande

Enfin, en tant que magasinier remplaçant et chauffeur, il se trouvera environ 2 mois par année à Taverner (Tessin) et 2 mois à Regensdorf (Zurich).

Notre nouveau collaborateur sera de langue maternelle française ou allemande, mais devra être parfaitement bilingue (pour un Suisse romand, la connaissance schwyzerdeutsch est indispensable). Quelques notions d'italien seraient un avantage.

Nous demandons enfin une personne ayant un intérêt certain pour le contact avec la clientèle et capable de réaliser de petits travaux administratifs.

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tél. 038 211145 - interne 225 ou 226.

PRIX INATTENDU 19.95

74357

les deux pièces

Blouse avec débardeur, acryl. Gr. S, M, L



Chaque prix: une performance!



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

Neuchâtel

hug Notre magasin sera **FERMÉ** **hug**
HUG MUSIQUE S.A. Neuchâtel du 1^{er} au 9 octobre 1974 HUG MUSIQUE S.A. Neuchâtel
à l'exception du bureau de location des billets

CASTOR - ASTRAKAN - RENARD - VISIONS PLEINES PEUX ET PATTES ET CŒURS DE VISIONS - ALLONGES - RAT MUSQUÉ, etc.
Tailles 36 à 50
Valérie FOURRURES
MOULINS 45 - 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 35 17
...notre collection nouvellement arrivée mérite votre visite

Crédit comptant

Commande d'argent comptant bon marché

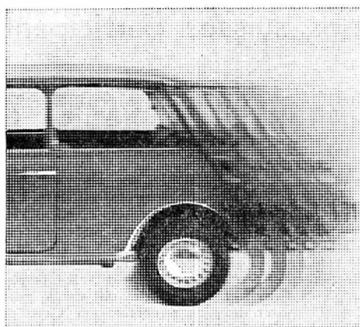
Les restrictions de crédit ont été allégées. Nous pouvons de nouveau maintenant mieux satisfaire vos désirs.

Montant désiré Fr.	remb. mensuel Fr. (max. 24 mois)
But du crédit	
Je désire conclure une assurance pour solde de dette*	
Je suis en bonne santé et entièrement apte au travail* *oui/non	
Nom	Prénom
NP/Lieu	Adresse
A l'adresse ci-dessus depuis	Nationalité
Domicile précédent	Adresse
Né le	Profession
Etat civil	Nombre d'enfants
Employeur	Depuis
Salaires mensuel Fr.	Revenus access. mensuels Fr. (p. ex. revenu de l'épouse etc.)
Loyer mensuel Fr.	Dettes remboursables par acomptes Fr.
Date	Signature

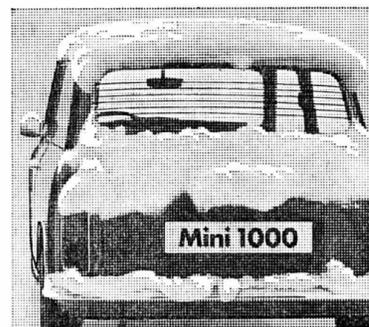
391

Banque Rohner SA

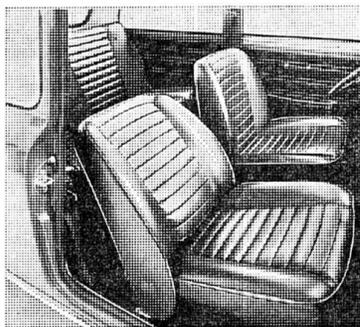
1211 Genève 1 31, rue du Rhône Tél. 022 28 07 55
9001 St-Gall Neugasse 26 Tél. 071 23 39 22
Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso



Elle est plus puissante



Elle est plus sûre



Elle est plus confortable



Qui dit mieux?

A ces quelques exceptions près, la Mini d'aujourd'hui est restée l'incorrigible Mini d'hier et de toujours

A l'intérieur et à l'extérieur de la Mini, il règne plus de silence. Avec ses tout nouveaux 39 ch DIN, le moteur de la Mini gagne non seulement en puissance, mais il tourne aussi plus rond, plus doux.

Mais si les constructeurs se sont préoccupés de la tranquillité des passagers, ils ont également veillé à leur donner un surcroît de confort: pour ceux du fond une banquette plus moelleuse, pour le pilote et le passager avant de nouveaux sièges à dossier réglable.

Pour des raisons de sécurité, le nouvel équipement comprend aussi un dispositif de chauffage de la vitre arrière. On l'a monté en prévision des rigueurs de l'hiver suisse. Ainsi, vous verrez mieux dans votre rétroviseur les autres voitures rester en panne dans la neige.

Bien du plaisir pour votre course d'essai!

Mini 1000

Aux grandes, on préfère la petite

Importateur:
British Leyland
Switzerland,
8048 Zurich,
tél. 01/62 90 90

mode *l'instinct* pour des vêtements propres!

POUR VOS ENFANTS

PYJAMAS INTERLOCK pour garçons
100% coton, veste imprimée, pantalon uni, pour 4 à 14 ans

4 ans **13.-** + 1.- par 2 âges

RAVISSANT MANTEAU POUR BÉBÉ
en teddy, avec ceinture, se fait en blanc, rouge ou turquoise, pour 1 à 4 ans

1 an **47.-** + 2.- par taille

MAGNIFIQUE VESTE GARÇON
simili cuir, 2 rangs de boutons, col borg, pour 4 à 16 ans

4 ans **80.-** + 5.- par 2 âges

FERMÉ LE LUNDI **FERMÉ LE LUNDI**
Ruelle Dublé 3

PIERRE GUTH ELECTRICITE

Rue Bachelin 43
Tél. 038 24 55 50
2000 Neuchâtel

Installations électriques et téléphoniques
Villas, immeubles locatifs
Dépannage, transformations
Devis sans engagement.
Maîtrise fédérale.

Le programme complet Therma fait une réalité de la cuisine de vos rêves.

Je m'intéresse à savoir comment vous pouvez réaliser la cuisine de mes rêves. Veuillez m'envoyer la Revue des cuisines Therma.

Nom: _____
Adresse: _____
NPA/localité: _____
Therma-Ménage Département 367 8762 Schwanden GL FAN

therma ménage

football

Des équipes suisses participant aux coupes d'Europe

Sion et Grasshoppers les mieux placées

La plupart des matches retour du premier tour des coupes d'Europe ont lieu aujourd'hui. Ils désigneront les qualifiés pour les huitièmes de finale de la coupe d'Europe des champions et de la coupe des vainqueurs de coupe et pour les seizièmes de finale de la coupe de l'UEFA, dont le tirage au sort aura lieu vendredi à Genève.

Plusieurs de ces matches retour ne constitueront qu'une simple formalité, car certaines équipes ont acquis, à l'aller, une avance substantielle qui les met à l'abri de toute surprise. L'intérêt se portera donc sur les rencontres qui seront décisives pour la qualification ou l'élimination de plusieurs clubs de grand renom.

Il en sera notamment ainsi en coupe des champions à Athènes, où Celtic

Glasgow, un ancien vainqueur et l'un des clubs dont le nom est lié à l'épreuve, sera en danger devant l'Olympiakos, qui a obtenu le match nul (1-1) en Ecosse; à Bruxelles, où Anderlecht, battu par 4-2 à l'aller, tentera de retourner la situation devant Slovan Bratislava et peut-être à Barcelone où l'équipe de Cruyff et Neeskens devra cette fois s'imposer devant le Voetsch Linz, champion d'Autriche.

L'importance du «retour» sera encore plus grande en coupe des vainqueurs de coupe où six clubs recevant peuvent en appeler d'une courte défaite par un seul but d'écart consentie à l'aller. C'est le cas du CSCA Sofia, de Bologna, d'Etoile Rouge Belgrade, d'Austria Vienne, de Sion et de Carl Zeiss Jena.

Enfin, en coupe de l'UEFA (32mes de

finale), de nombreux résultats «aller» peuvent être infirmes. Plusieurs clubs de grand renom risquent l'élimination: Ipswich Town, leader du championnat d'Angleterre, dans le fief de Twente Enschede, Vitoria Setubal, qui fait un périlleux déplacement à Saragosse et la Juventus de Turin, qui risque gros en se rendant à Francfort sur Oder pour y affronter Vorwaerts. L'un des matches les plus intéressants de ces 32mes de finale aura lieu à Amsterdam où l'Ajax Amsterdam, qui a obtenu le match nul à l'aller (1-1), recevra Stoke City avec une chance sérieuse de réussir ce qu'il n'avait pas pu faire l'an dernier en coupe d'Europe des champions.

Des quatre clubs suisses en lice, c'est

Bremner blessé

Billy Bremner, capitaine de Leeds United et de l'équipe d'Ecosse, ne pourra pas faire sa rentrée aujourd'hui contre Zurich, en coupe d'Europe des champions. Victime d'une longue suspension en août dernier, il aurait pu logiquement jouer dès cette semaine. Une déchirure musculaire à l'entraînement va cependant le retenir éloigné des terrains pendant plusieurs jours.

International brésilien à l'Espanol de Barcelone

L'arrière central de Santos, Mario Marinho (27 ans) sera transféré à l'Espanol de Barcelone pour 300.000 dollars. Il participera à la dernière coupe du monde et, après l'élimination de Piazza, il assumera le capitaine de l'équipe brésilienne.

Santos envisage de se renforcer avec Lopes Dirceu (Cruzeiro) qui serait acheté 350.000 dollars, plus un match amical à Belo-Horizonte au profit du Cruzeiro.

Excellent technicien, Dirceu aura la difficile mission de remplacer Pelé.



BECKENBAUER. — Et s'il ne fallait pas mieux que Lattek... (A.S.L.)

Beckenbauer règne à Bayern

L'entraîneur Lattek mis «en veilleuse»

Franz Beckenbauer a été chargé de prendre en mains les destinées de Bayern Munich, après le désastreux début de saison du club bavarois: en six matches, les Munichois n'ont remporté que trois victoires et subi trois défaites dont un cuisant 6-0. Samedi dernier, ils ont été battus, sur leur terrain, au stade olympique de Munich, par la jeune équipe de Schalke qui a, ainsi, mis fin à une série ininterrompue de 73 matches sans défaite de Bayern devant son public.

Du coup, le président du club bavarois a chargé Beckenbauer de prendre le commandement, comme il l'avait fait au cours de la Coupe du monde, quand rien ne semblait plus aller dans l'équipe d'Allemagne.

REMISE A L'ORDRE

L'entraîneur Udo Lattek, qui avait conduit Bayern l'an dernier, à la conquête du titre national et de la

Coupe d'Europe des clubs champions, est mis en veilleuse. On ne lui a pas donné congé, mais son président Wilhelm Neudecker, estime qu'il doit se remettre «sérieusement» au travail. Il n'a pas même éprouvé le besoin de me téléphoner après la défaite devant Schalke, s'est plaint le président du club. Il apprendra donc par les journaux ce que j'ai à lui dire.

Et les reproches de pleuvront: Lattek ne travaille pas assez, ne consacre pas suffisamment de temps à l'équipe et ne s'est pas préoccupé de former de bons remplaçants. En outre, on accuse Lattek de permettre aux vedettes de l'équipe — Uli Hoessner notamment — de passer le plus clair de leur temps à des occupations lucratives qui n'ont rien à voir avec leur métier de footballeur.

Pour affronter la Hollande, le 9 octobre Hussy a fait son choix

La sélection établie par le «coach» national René Hussy, en vue du match Hollande - Suisse de mercredi 9 octobre à Rotterdam, est sans surprise.

De la formation qui affronta l'Allemagne le 4 septembre à Bâle, seuls sont absents Kudi Mueller (Hertha Berlin) retenu par un match de championnat, et Jean-Yves Valentini, en raison de la suspension qu'il purge depuis son expulsion à Chêne. Au Lausanne-Sports, Hussy a appelé un nouveau joueur: non pas Chapusat, mais Ducret.

Voici les 16 présélectionnés: Gardiens: Burgener (Lausanne), Kueng (Winterthur). Arrières et demis: Bizzini (Chênôis), Demarmels (Bâle), Ducret (Lausanne), Guyot (Servette),

Hasler (Bâle), Kuhn (Zurich), Schild (Young-Boys), Rutschmann (Zurich). Avants: Botteron (Zurich), Jeandupeux (Zurich), Meyer (Grasshoppers), Pfister (Servette), Risi (Winterthur).

Le 9 octobre à Bregenz, contre une

sélection du Vorarlberg, l'équipe nationale B comprendra les joueurs suivants: Gardiens: Engel (Lucerne), Hutter (Saint-Gall). Arrières et demis: Trincheron (Sion), Bollmann (Winterthur), Piccard (Lausanne), Thomas, Niggli (Grasshoppers), Parietti (Lausanne), von Wartburg (Bâle), Conz (Young Boys), Guillaume (Neuchâtel Xamax), Gross (Grasshoppers). Avants: Elsener (Grasshoppers), Rub (Lausanne), Tanner (Bâle), Duvillard (Chênôis).

boxe

SURPRISE À TOKIO

Oguma détrône Gonzales

Le jeune Japonais Shoichi Oguma (21 ans) a causé une surprise, à Tokyo, en ravissant au Vénézuélien Betulio Gonzales (24 ans) le titre mondial des poids mouches (version WBC). Devant 8.000 spectateurs réunis au Nippon University Auditorium, Oguma s'est imposé de justesse aux points en quinze reprises.

Oguma, qui ne parlait pas favori, a réussi à imposer sa boxe au tenant du titre. Ses crochets de gauche au corps, bien que manquant de puissance, ont fini par avoir raison de Gonzales en raison de leur répétition.

Le Vénézuélien n'a jamais trouvé son rythme. Il eut quelques violentes réactions, notamment au dixième round mais elles furent insuffisantes pour lui permettre de conserver son titre. Oguma a marqué le maximum de points aux 5me et 9me reprises, les autres (exception faite de la dixième) étant assez équilibrées.

L'arbitre, le Mexicain Ray Soliz (148-143) et le juge japonais (147-143) ont donné la victoire à Oguma alors que le juge vénézuélien a vu son compatriote vainqueur par 148-144.

hockey sur glace

Avec six joueurs

Les Soviétiques ont la cote en Autriche

Comme en Suisse, le championnat de la Bundesliga autrichienne, qui débute le 5 octobre, se déroulera sur quatre tours. Cette année, une innovation a été apportée: le dernier club de Bundesliga ne sera pas automatiquement relégué, mais il jouera un match d'appui contre le champion de l'«Oberliga».

A la faveur de la période des transferts qui vient de s'achever, les clubs autrichiens ont cherché à se renforcer hors des frontières du pays. C'est ainsi qu'une véritable «légitime étrangère» évoluera dans le championnat de cette saison, composée de joueurs canadiens (7), soviétiques (6) et finlandais (3). Voici quels sont les renforts annoncés:

Klagenfurt: Vladimir Vassiliev (35 ans - URSS) et Igor Dmitriev (33 ans - URSS). ATSE Graz: Anatoli Kozlov (34 ans - URSS), Victor Koungourtsév (33 ans - URSS), KSV Boehler: Victor Jaroslavtsev (28 ans - URSS), Dimitri Kitajev (35 ans - URSS), HC Salzburg: Dellel Knips (25 ans - Can), Earl Morris (22 ans - Can), Innsbruck: George Grigor (35 ans - Can), John Brennemann (31 ans - Can), Vienne: Bob Roselle (24 ans - Can), Douglas Acomb (25 ans - Can), Feldkirch: Tommy Salme-lain (25 ans - Fin), Matti Murto (25 ans - Fin), Stadlau: Murvin Kiriyuk (22 ans - Can), Raimo Suoniemi (24 ans

cyclisme

RECORD DU MONDE

Ritter à l'assaut de Merckx

Le Danois Olle Ritter prépare actuellement sur la piste du vélodrome Vigorelli de Milan sa prochaine expédition à Mexico où il s'attaquera, au mois de novembre, au record du monde de l'heure d'Eddy Merckx.

Les vingt engagés au Grand prix des Nations

Alain Santy, victime d'un refroidissement, a été contraint de déclarer forfait dans le Grand prix des Nations, dernière grande classique française de la saison, qui aura lieu dimanche prochain à Angers.

Voici la liste des professionnels engagés: Dirk Baert (Be), Fedor den Hertog (Hol), Gérard Kamper (Hol), Pol Lannoo (Be), David Loud (GB), Leif Mortensen (Dan), Francesco Moser (It), Luis Ocaña (Esp), Kees Priem (Hol), Roy Schuiten (Hol), Eddy Verstraeten (Be), Bernard Boureau, Bernard Croyet, Jean-Pierre Guillaume, Jean-Claude Largeau, Raymond Martin, Mariano Martínez, Martin Martinez, Georges Talboudet, Bernard Thévenet (tous Fr).

escrime

Défaite de Poffet

Michel Poffet, champion du monde junior, a dû se contenter de la deuxième place du tournoi international à l'épée pour espoirs de Zofingue. Pour la première place, il s'est incliné en barrage devant le Britannique Robert Bruniges (4-5 après avoir mené par 4-3). 70 tireurs étaient aux prises.

Classement: 1. Bruniges (GB) 4 v; 2. Poffet (S) 4 v, après barrage; 3. Swornowski (Pol) 3 v; 4. Lembacher (Aut) 2 v; 5. Llewellyn (GB) 1 v; 6. Carrard (S) 1 v.

Les «espoirs» suisses ont pris la deuxième place d'un tournoi qui réunissait quatre pays à Zofingue. Classement final:

1. Pologne 3 v; 2. Suisse (Poffet, Lamon, Ruchonnet, Grundlehner) 2 v; 3. Autriche 1 v; 4. Grande-Bretagne 0 v.

ski

Wenger: un homme de grande qualité

Lennart Olsson est parti! Ueli Wenger lui succède. Hier, dans la station valaisanne de Crans-Montana, M. Philippe Henchoz, président de la Fédération suisse de ski (FSS), a tenu à féter l'ancien patron des nordiques suisses et à «introduire» le nouveau, le Bernois Ueli Wenger, en présence de la presse spécialisée. En fait ces retrouvailles, aux portes de l'hiver, étaient prétexte à un rapide et instructif tour d'horizon après Falun et avant les Jeux d'Innsbruck où la Suisse sera appelée à défendre sa place parmi l'élite mondiale, une place que le Suédois Olson avait su lui préparer et que Ueli Wenger se devra de défendre puis d'améliorer.

Wenger n'est pas un inconnu. Longtemps il fit partie de l'équipe suisse et, en 1970 déjà, il avait été aux commandes de la formation helvétique lors des championnats du monde de Vysoké Taty alors qu'Olsson était en congé. Aujourd'hui, le voilà à nouveau en place. Licencié en sciences naturelles, polyglotte — il parle cinq langues dont l'espagnol et le suédois — Ueli Wenger s'est «fait la main» en Espagne où, pendant trois ans, il conduisit la destinée des «fondeurs» ibériques. A 30

ans, il est peut-être le plus jeune entraîneur appelé ces dernières années à diriger l'équipe suisse.

«C'est un homme de grande qualité», dit de lui Lennart Beeli, le chef technique du fond helvétique, toujours en poste malgré de graves annués de santé. Gentiment il prépare sa retraite. Elle interviendra après Innsbruck. Et déjà dans les sphères de la FSS on prépare l'avenir, le nom de Christian Naegli étant le plus souvent avancé. Avec l'appui de Beeli, Wenger prend une tâche difficile. «Ma chance, c'est de posséder un potentiel de «fondeurs» de valeur», explique le Bernois. Il est vrai qu'avec le Haut-Valaisain Hauser, Alfred Kaelin, Giger et les jeunes Renggli et Gahler, l'équipe de pointe a belle allure. «Il ne faut toutefois pas oublier de poursuivre, la tâche d'Olsson, soit la préparation de la relève», précise encore Wenger.

ANNEE DE TRANSITION

Fort des expériences faites à Grenoble, Sapporo, Vysoké Taty et Falun, un «plan de bataille» a été mis sur pied en cette année de transition. L'important est de pousser l'entraînement individuel, d'aller plus à fond dans les problèmes et d'intensifier les entraînements en altitude, releva entre autres M. Beeli. Lors de son exposé, le chef technique donna les raisons du choix d'Ueli Wenger au poste d'entraîneur: «Il est vrai qu'il n'y avait pas de raison d'aller chercher à l'étranger ce que nous avions sous la main, même s'il fut question, entre autres, du Norvégien Ellefseter. En Suisse, trois noms entrent en ligne de compte: Alois Kaelin, Joseph Haas et Ueli Wenger. Si finalement le choix s'est porté sur le Bernois, c'est après une longue et approfondie étude. A noter que Kaelin aurait eu de la peine à se dédire d'importants (et rémunérateurs) contrats publicitaires...»

Voilà donc Wenger en place. Pour le nouvel entraîneur, les problèmes ne vont pas manquer. A commencer par celui des skis. «Il est indéniable qu'à Falun les médaillés chaussaient des nouvelles lattes en plastique que nous allons «tester» dès que nous serons entrés en possession de notre commande...», explique Ueli Wenger. De plus, une expérience sera tentée avec le groupe trois d'entraînement, groupe dans lequel se trouve le Brevinier Charles Benoît. Ce groupe va être soumis durant deux saisons à une préparation de musculature par un spécialiste en haltérophilie de l'Université de Zurich, le professeur Milos Vavrin, un réfugié tchécoslovaque ancien coureur de fond, a relevé Adolf Oggi.

Fut également abordé le programme de l'équipe pour la présente saison, lequel prévoit les plus importantes épreuves internationales avec quelques variantes permettant un choix au vu des circonstances. De plus, les meilleurs Suisses seront engagés dans l'officielle coupe de monde que la Fédération internationale de ski aurait intérêt à avoir sous son contrôle avant qu'elle ne passe totalement aux mains de marques extra-sportives, a précisé Adolf Oggi.

Le cas des primes versées par des fabricants aux «fondeurs» ayant obtenu d'excellents résultats dans des compétitions déterminées, fut abordé. C'est encore Adolf Oggi qui précise: «Il s'agit de rester prudent; le processus n'est pas encore bien déterminé. En fait, il s'agit non pas de primes, mais d'indemnités pour pertes de salaire qui seront versées à la FSS, cette dernière les portant en compte du «fondeur» auquel elles sont destinées. Ce dernier touchera ces indemnités à la fin de sa carrière, le montant ainsi mis de côté lui permettant de se recycler...»

lui permettant de se recycler...» rizon et d'une première prise de contact avec les dirigeants helvétiques et les «fondeurs» appartenant au cadre national réunis jusqu'à vendredi sur le lieu permettant de se recycler...» au ski à la Plaine morte et l'après-midi à la mise en condition physique. Hier, par exemple, après 35 kilomètres à 3000 mètres d'altitude, la troupe de Wenger est descendue en voiture à Sierre pour rallier Crans-Montana au cours d'une séance de «footing» (12 kilomètres)...

P.-H. BONVIN

tir

Le bilan des médailles après les championnats du monde

URSS et Etats-Unis hors d'atteinte

Des championnats du monde de 1974 ont littéralement bouleversé la table des records de l'Union Internationale de Tir. Certes on s'attendait à ce qu'ils servent de cadre à de nouveaux coups d'éclat, mais on ne s'était pas imaginé qu'ils permettraient l'homologation de douze nouveaux records selon le détail suivant:

MESSEURS

300 m arme standard: Etats-Unis 2280 p, David Kimes et Lones Wigger (USA) 575 p. 50 m carabine: position couchée, John Writer (USA) 400 p, record égalé; position debout, USA 1508 p, Lones Wigger 383 p; arme standard, URSS 2280 p; match olympique: Karel Bulan (Tch) 599 p, record égalé.

Pistolet de match: URSS 2244 p. Pistolet standard: URSS 2303 p.

DAMES

Match olympique: Margaret Murdoch-Thompson 598 p, record égalé; fusil à air comprimé: URSS 1150 p.

TIR DE CHASSE

Trap, messieurs: Michel Carrega (F) 199 p, record égalé. Dames: Susan Natrass (Can) 143, record égalé.

Sanglier-courant, course normale: URSS 1527 p, Helmut Bellingrod (Col) 577 p; Walery Postojanow (URSS) 577 p, record égalé.

Sanglier-courant, course mixte: URSS 1533 p; Walery Postojanow (URSS) 383 p.

Les Russes, ce faisant, ont amélioré six records en équipe, contre deux aux Américains. Sur le plan individuel, les Américains sont seuls en cause dans les épreuves au fusil, à l'exception du Tchèque Karel Bulan. Les Soviétiques, enfin, ont joué dans les concours aux armes de chasse un rôle éblouissant, qui ne pouvait être différent, lorsqu'on sait

leurs conditions d'entraînement, en particulier celles qui ont régné au cours de leur camp de préparation d'une durée de trois mois, passés dans un véritable internat. Avec tout ce que la chose peut comporter, en plus des moyens mécaniques extrêmement poussés mis à leur disposition en la circonstance, tels que soufflerie, pluie artificielle et nous en passons.

LA GROSSE PART

La liste officielle des présences, à Berne et à Thoune, fait état de 62 nations engagées dans les 41mes championnats du monde. Il va sans dire qu'elles ne furent pas toutes d'égale importance. Il n'empêche que 21 d'entre elles ont obtenu pour le moins une récompense pour la circonstance, soit un gros tiers. Comme, par exemple, une médaille d'argent pour la Yougoslavie et une de bronze pour l'Australie.

Les Russes et les Américains se sont évidemment attribués la grosse part, les premiers grâce aux concours aux armes de poing et de chasse, à leurs équipes féminines aussi dans une très large mesure, les seconds grâce à l'étonnante efficacité des Wigger, Bassham — l'homme à quinze médailles tout compris — Writer, Foster, Kimes, Boyd ou autres Cramer. Les Russes, très normalement, forts de leurs avantages, ont obtenu 23 médailles d'or, 11 d'argent et 8 de bronze, soit 42 récompenses en tout, contre 41 aux Américains qui n'ont gagné «que» 15 médailles d'or. Dame, les concours au fusil n'étaient qu'un nombre de six (chez les messieurs s'entend!) Or, ils ne sont pas en mesure, au pistolet, de rivaliser avec leurs puissants adversaires européens, pas plus que dans les tirs aux armes de chasse où les compétitions mixtes assurent aux Russes une nette prédominance.

Les Allemands ont fait moins parler

d'eux que prévu, ceux de l'Est surtout que l'on s'attendait à voir à répétitions reprises à la pointe du combat. En fait, les Allemands de l'Ouest se sont finalement mieux classés que leurs frères de sang puisqu'ils se sont attribués 11 médailles, dont 2 d'or. Ceux de l'Est ont dû se contenter de quatre médailles, deux d'argent et deux de bronze. Ce n'est guère mieux que les Suisses en qualité, c'est moins en quantité. Quand on sait combien il est difficile de définir l'exacte limite entre les différentes distinctions,

on peut admettre aujourd'hui, plus largement, le critère de la quantité comme plus déterminant que celui de la qualité. Et ce n'est pas parce que les Suisses touchent plutôt du bronze... C'est du reste parce qu'ils sont bardés de bronze, justement, qu'ils ne figurent qu'au quinzième rang du palmarès des médailles. Si l'on s'en remettait à la notion de la quantité, ils seraient plus avantageusement sixièmes. On prendra la moyenne puisqu'une seule compétition leur a valu de se distinguer! L. N.



MÉDAILLÉS SUISSES. — Les Suisses Jermann, Vogt, Hürzeler et Truttmann (de gauche à droite) ont remporté des médailles de bronze dans l'épreuve d'arme libre. (A.S.L.)

dernière SPORTS dernière

FOOTBALL

● Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, seizièmes de finale, matches retour:

A Oslo, Stroemsgods et Guskogen - Liverpool 0-1 (0-1); Liverpool est qualifié avec le résultat total de 12-0 pour les huitièmes de finale.

Reipas Lahti (Fin) - Sliema Wanderers (Malte) 4-1; Reipas Lahti est qualifié avec le résultat total de 4-3.

Real Madrid-Fram Reykjavik 6-0 (3-0), déjà vainqueur au match aller par 2-0. Réal Madrid se qualifie.

● Coupe UEFA, 32mes de finale Partizan Belgrade - Gornik Zabrze 3-

0. Partizan se qualifie avec le résultat total de 5-2.

● Au stade Saint-Jacques, en présence de 6.500 spectateurs, Bâle a battu le champion d'Italie Lazio, par 4-3 (mi-temps 1-1) au terme d'un match amical fort animé.

● HOCKEY SUR GLACE URSS - WHA Professionnels Canada 3-2 (1-0, 2-1, 0-1).

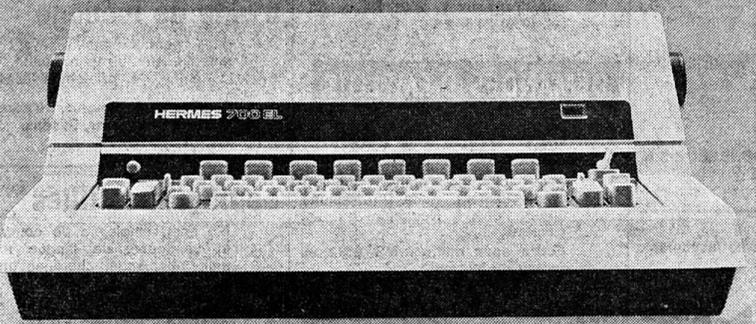
BOXE

● A Londres, John Conteh devient champion du monde des mi-lourds en battant aux points l'Argentin Jorge Ahumada.



HERMES PRECISA INTERNATIONAL

**Unique
par son équipement —
universelle
par son utilisation:**



HERMES 700 EL

La machine de bureau électrique
pour les plus hautes exigences

Agences régionales :

Reymond

2001 Neuchâtel, Faubourg du Lac 11 Tél. (038) 25 25 05
2800 Delémont, rue des Moulins 9 Tél. (066) 22 15 67

2300 La Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 66 Tél. (039) 23 82 82

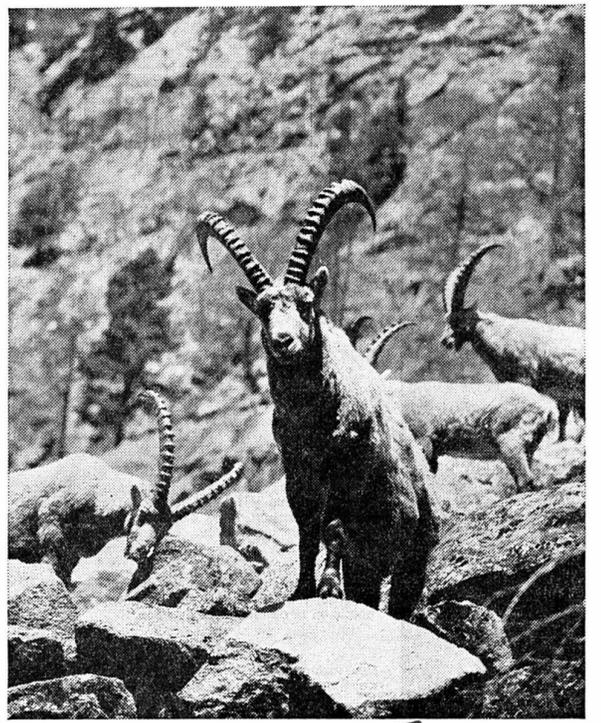
BON

- Veuillez nous envoyer le dépliant donnant tous les détails sur la HERMES 700 EL.
- Nous aimerions une démonstration sans engagement.

Nom: _____
Maison: _____
Adresse: _____
NP/Localité: _____



Brunette contribue au repeuplement en bouquetins des Alpes suisses. Et finance le transfert de deux couples de bouquetins d'une colonie valaisanne dans les Alpes fribourgeoises.



...nous cherchons des noms pour nos deux couples de bouquetins

L'homme conscient de ses responsabilités a à cœur l'avenir de notre environnement. Chaque animal et chaque plante fait partie d'un tout harmonieux de la nature. Nous avons donc le devoir de réparer ce qui a été perturbé dans cette harmonie par notre inconscience et notre égoïsme.



répartis en quelque 50 colonies. Et bientôt le bouquetin habitera à nouveau toute la région des Alpes.

Rendons les Alpes aux bouquetins

Le bouquetin est l'habitant naturel de nos Alpes. Mais avec l'apparition des armes à feu, il fut progressivement exterminé et vers 1850 il n'en restait plus que quelques exemplaires dans le Val d'Aoste. Cette petite colonie appartenait toutefois au roi d'Italie qui refusait de vendre un seul bouquetin à la Suisse. Il advint ainsi que, en 1906, quelques braconniers enlevèrent trois jeunes bêtes et les emmenèrent en Suisse, où elles furent élevées au biberon au Jardin Zoologique de St-Gall. Aujourd'hui, plus de 5000 bouquetins vivent en Suisse,

Action Brunette: Transfert de 2 couples de bouquetins des Alpes valaisannes à la Dent de Lys

Les ennemis naturels du bouquetin, tels que le loup, l'ours et le lynx, ayant été exterminés, il peut arriver qu'un beau jour une colonie soit trop importante et l'habitat trop étroit. Il devient alors nécessaire de déplacer certains animaux, afin de favoriser une propagation harmonieuse de l'espèce. Il s'agit là d'une opération coûteuse dont Brunette supportera les frais.

L'action est soutenue par l'Association suisse pour la sauvegarde des animaux. Si vous désirez en savoir plus sur les bouquetins, demandez à votre marchand de cigarettes notre documentation qui vous sera remise gratuitement.

Soyez pendant deux jours l'invité de Brunette pour participer à l'action «bouquetins»

Aimeriez-vous être présent, lorsque ces animaux craintifs prendront possession de leur nouvel habitat? Brunette vous offre la possibilité d'assister à ce moment

mémorable. En tant qu'invité de Brunette, vous pourrez vous sentir roi de la montagne et vous faire choyer, par nous, pendant deux belles journées dans un hôtel de montagne. Ce que vous devez faire pour cela? Trouvez de jolis noms pour nos quatre bouquetins. Les quatre noms les plus souvent nommés gagnent. Un tirage au sort départagera ensuite, parmi ces gagnants, les 20 amis de Brunette qui pourront participer à cet événement inoubliable.

Gratis: Deux jours dans les Alpes fribourgeoises avec Brunette



Coupon de participation

A coller sur une carte postale et renvoyer jusqu'au 15 novembre 1974 à: Brunette-Action «Bouquetins», Case postale 2154, 8201 Schaffhouse.

Je propose les noms suivants: FAN 2
1 _____
2 _____
3 _____
4 _____

Nom: _____
Rue: _____
NP/Loc.: _____
Il ne sera échangé aucune correspondance sur ce concours. Le tirage au sort est irrévocable. Peuvent participer, tous les amis de Brunette âgés de plus de 18 ans.

Halle du Comptoir chauffée — Fribourg

Jeudi 3 octobre, dès 20 h,

LOTO RAPIDE

60 carnets = Fr. 12.000.—
20 cartons à Fr. 500.—

Abonnement : Fr. 12.—

Carton : Fr. 1.—

Vente des abonnements dès 18 h.

Club water-polo

Fr. 4.— 6 photos d'identité immédiates



Pas d'automate. Photo express Sablons 57. Tél. 25 19 69.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



pour des vêtements propres!

Très grand choix de DISQUES 45 tours

au rabais
pop, chansons françaises, italiennes, allemandes et américaines, orchestres, etc.

DE 50 c. à Fr. 1.50



Ecluse 21 - Tél. 25 24 02 - Neuchâtel
FERMÉ LE SAMEDI

DÉMÉNAGEMENTS

toutes directions Suisse et France,
POLDI JAQUET
NEUCHÂTEL Tél. 25 55 65

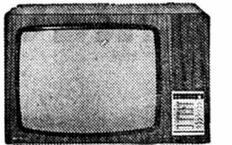


...la voix de son maître

Consultez-nous pour tout achat de

Radios - Enregistreurs - Tourne-disques - Disques Cassettes

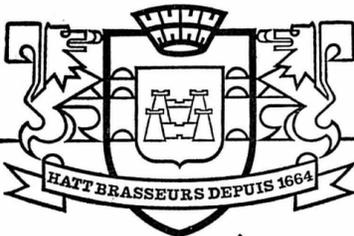
TÉLÉVISION NOIR ET COULEURS



Grundig Philips - Mediator

Grand-Rue 22 (sous les Arcades)
Tél. (038) 31 24 84

Service après-vente rapide et soigné



Kronenbourg

le grand nom des bières d'Alsace

centre



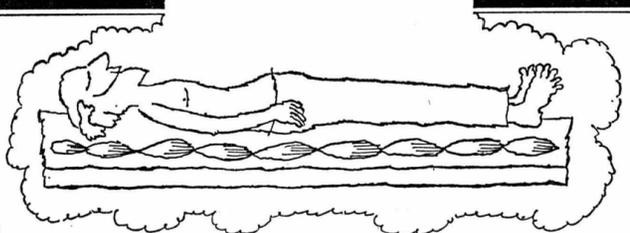
Six pack

4.20

6 x 3,3 dl

seulement

Le Créateur a conçu de nombreux types humains...



Le confort-repos sur mesure s'impose donc.

Ils veulent coucher «à la dure», toujours avec la fenêtre ouverte — même quand la nuit est glaciale. Mais pour éviter rhumatisme et refroidissement, il leur faut un sommier capitonné. Parce que ce capitonné les isole du froid ou de la chaleur. Quant à leur matelas, il doit être

les «spartiates», par exemple

dur, mais toutefois assez souple pour s'adapter exactement à la colonne vertébrale et soutenir efficacement le corps. Ils exigent aussi que le capitonné supérieur soit en laine vierge blanche, parce que cette fibre naturelle maintient la chaleur au corps. Renseignez-vous dans un magasin spécialisé arborant l'emblème Superba.

meilleur soutien, pour un sommeil plus sain



OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

EMPLOYÉ
de commerce

de langue maternelle allemande, connaissant le français et l'anglais, cherche emploi dans la région de Neuchâtel, pour 3 mois. Adresser offres écrites à IN 2528 au bureau du journal.

Chef pivoteur

cherche changement de situation. Roulage de préférence ou éventuellement autre fabrication. Adresser offres écrites à GO 2555 au bureau du journal.

Ecolière de 15 ans, cherche place
d'aide de ménage

dans gentille famille ayant des enfants, en Suisse romande, pour l'automne, le printemps et l'été.

Pour renseignements, s'adresser à Mme Fankhauser, Peseux. Tél. (038) 31 37 79.

Deux jeunes filles

(26 ans), employée de commerce et vendeuse, de langue maternelle allemande, cherchent places, bureau ou magasin. Région : Lausanne, Vevey Montreux ou Neuchâtel. Entrée : 1er février 1975.

Faire offres sous chiffres PN-307645 à Publicitas, 1002 Lausanne.

MIKRON HAESLER

Nous cherchons

EMPLOYÉ

Département magasins

Genre d'activité

Réception. Préparation des commandes, gestion des documents y relatifs. Méthode, aptitude aux chiffres, précision. Nous exigeons des qualités de relations humaines élevées.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.)

Avenir

Désirez-vous participer à l'évolution de notre entreprise? Vous pouvez, par votre sens des responsabilités, votre facilité dans les contacts humains, et pour autant que vous aimiez travailler d'une manière indépendante, trouver l'emploi qui vous donnera satisfaction.

Veuillez téléphoner à notre chef de personnel, M. J. Chenux, pour obtenir un rendez-vous.

MIKRON HAESLER S.A.
Fabrique de machines-transferts
rue du Collège 73, 2017 Boudry.
Tél. (038) 42 16 52.

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ S.A.
2068 HAUTERIVE - NEUCHÂTEL

cherche :

RESPONSABLE
pour section des presses,

atelier de fabrication de Sonceboz.

MÉCANICIENS

pour ateliers à Sonceboz et Hauterive-Neuchâtel.

CONTRÔLEUR

pour différents contrôles en cours de fabrication, pour atelier de fabrication de Sonceboz.

Téléphoner au No (038) 25 88 41.

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ S.A.
2068 HAUTERIVE

Importante entreprise de machines de construction avec succursale en Suisse romande cherche un

REPRÉSENTANT

pour la région de la Suisse romande et du Valais. Seulement des candidats bilingues, expérimentés et introduits dans la branche peuvent être pris en considération.

Nous offrons :
conditions d'engagement excellentes
place stable
voiture à disposition
salaire fixe + provisions + frais.
Entrée à convenir.

Veuillez adresser votre offre sous chiffres 75-55 194 aux Annonces Sulsses S.A. « ASSA », case postale, 1002 Lausanne.

OCA - NEUCHÂTEL
Bureau d'architecture spécialisé en machines agricoles, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

UN (E) SECRÉTAIRE
QUALIFIÉ (E)

ayant de bonnes connaissances de comptabilité. Travail intéressant, varié et indépendant. Ambiance dynamique. Horaire libre. Pour tout renseignement, nous prions les intéressés (e) de prendre contact avec nous. OCA, office de construction agricole, Terreaux 7, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 47 24.

DEMANDES D'EMPLOIS

ÉLECTRICIEN-AUTOS

ayant plusieurs années de pratique, cherche nouvel emploi, éventuellement dans professions apparentées, à Neuchâtel ou aux environs. Ecrire sous chiffres MS 2532 au bureau du journal.

Jeune

Suisse allemande

cherche travail à Neuchâtel.

Faire offres en allemand sous chiffres HP 2556 au bureau du journal.

Chauffeur

poids lourds cherche emploi intéressant et varié. Place stable et bon salaire souhaités.

Adresser offres écrites à MW 2561 au bureau du journal.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

AVIS DIVERS

Ecole de conduite

toutes catégories

A. Maire J.-J. Kramer W. Pillonel
Tél. 25 67 70 Tél. 33 34 54 Tél. 42 28 95

SAVOIR CIRCULER - AVENIR ASSURÉ
Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

GM

Notre ambition est d'entretenir des relations de premier ordre avec nos distributeurs. Désirez-vous nous aider à réaliser ce projet en qualité de

secrétaire

de nos chefs de vente ?

Dans une entreprise à la pointe du progrès et au sein d'une équipe dynamique, vous accomplirez un travail intéressant et varié. Etes-vous bilingue (français-allemand)? Alors vous aurez en plus l'occasion d'utiliser et d'améliorer également vos connaissances de la langue anglaise.

N'est-ce pas là un poste à votre convenance ?

Pour tous renseignements ou pour une demande d'emploi, veuillez prendre contact avec nous : Téléphone Interne 578, M. Willen.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

GENERAL MOTORS SUISSE SA 2501 BIEL-BIENNE
032 21 51 11

TORRE - ARTS MÉNAGERS S.A.

désire engager

électricien

ou

mécanicien-
électricien

qualifié, permis de conduire, pour son service après-vente d'appareils ménagers.

Rétributions en fonction des capacités, place stable et d'avenir pour candidat sérieux.

Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Travail varié et intéressant.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les intéressés voudront bien téléphoner au (038) 25 76 44, ou adresser leurs offres à :

TORRE - ARTS MÉNAGERS S.A., Fausse-Brayes 5, 2000 Neuchâtel.

L'HOPITAL ET MATERNITÉ DE LA BÉROCHE
2024 Saint-Aubin

cherche

infirmier (ère) chef
infirmier (ère) anesthésiste
instrumentiste
infirmière veilleuse

Adresser offres à l'administrateur de l'hôpital.
Tél. (038) 55 11 27 - 55 11 28.

Le chœur d'hommes « LA CECILIENNE »,
la Chaux-de-Fonds,

met

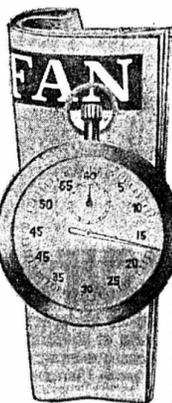
AU CONCOURS

le poste de

DIRECTEUR

Adresser les offres au président,
Michel Romanet,
Crêt 1, LA CHAUX-DE-FONDS.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN



Une course contre la montre...

Vous aimez les sports, vous aimez la compétition et vous souhaitez que le meilleur gagne ... Vous avez raison. Savez-vous que dans toute ville importante, il se joue tous les jours (ou plutôt toutes les nuits) une course contre la montre?

Cette épreuve, les hommes qui fabriquent un journal, votre journal, la tentent chaque jour et doivent la réussir. A tout prix! Qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, qu'il y ait peu ou beaucoup de nouvelles, il faut que le journal se termine à l'heure, pour qu'il arrive aussi à l'heure chez vous.

Car vous l'attendez, votre journal.

Chaque matin, fidèle au poste, il vous aide à bien commencer votre journée.

On cherche
serveuse

dans tea-room, libre le soir. Semaine de 5 jours. Nourrie. Offres à : Boulangerie-Pâtisserie Tea-room Knecht Place du Marché Neuchâtel. Tél. 25 13 21.

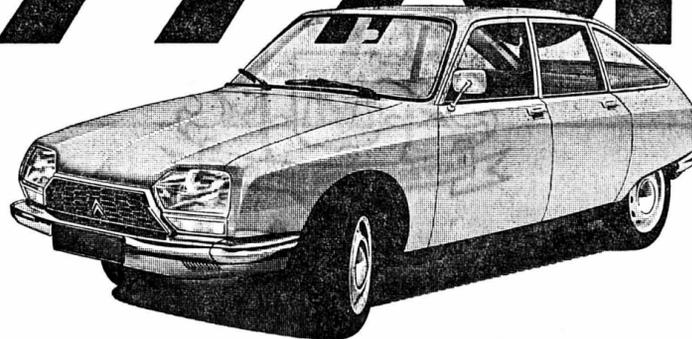
Nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir

2 DAMES
POUR AIDER A NOTRE
BOULANGERIE

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec JOWA S.A., 2072 Saint-Blaise, tél. 33 27 01, et demander M. Müller.

GSpécial:
Tout le progrès GS pour

9990.-



Dans la GSpécial, vous retrouverez la sécurité et le confort de la suspension hydropneumatique; 4 freins à disque assistés, traction avant, 5 places généreuses; un spacieux coffre à bagages et même un dégivrage de la lunette arrière.

La GSpécial possède aussi un moteur robuste et économique: refroidissement à air, 7,3 l aux 100 km à 100 km/h, 5,2 CV impôts. Et surtout, la GSpécial coûte toujours moins de 10 000 francs. A ce prix, ne vous privez pas de tous ces avantages!

La nouvelle gamme Citroën GS: 6 modèles de Fr. 9990.- à Fr. 12 690.-.

CITROËN GS

Citroën préfère TOTAL

Neuchâtel: Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12 Yverdon: Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 24 12 12 Boudevillers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37 Cortaillod: F. Zeder tél. 42 10 60 Fleurier: Claude Hotz, tél. 51 29 22 Fontainemelon: W. Christinat, tél. 53 34 77 Peseux: M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74 Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88 Valangin: M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

Téléphonez au 24 12 12
pour un essai de 24 heures

CITROËN Apollo S.A.
Fbg Lac Neuchâtel 24 12 12



032 / 23 12 79 PETRA AV BIENNE

prestation de service No 1

Location d'appareils audio-visuels pour conférences, congrès, séminaires, etc.

prestation de service No 2

Exclusif ! Elaboration des montages Images + son.

BON

Nom _____
Rue _____
N.P. lieu _____

APPRENTISSAGES

Nous cherchons

2 APPRENTI(S) VENDEUR(ES)

pour nos magasins.

Formation complète. Radio - TV - HI-FI et appareils ménagers.

Prière de se présenter.

Jeanneret & C^{ie} SA Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Dem. à acheter

COMMERCES

ACHAT de vieux bijoux

Or et argent. Pierres fines, diamants. Pendules anciennes aux meilleurs prix, à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE
Portes-Rouges 48, immeuble Marché-Migros, Neuchâtel. Tél. 25 20 81.

Etude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A louer immédiatement ou pour date à convenir, quartier de l'Eglise catholique,

BAR A CAFÉ

(alcool pendant les repas). Affaire intéressante. Long bail.

V CARRELAGES VIENA SA

Grand choix Gros + Détail Pose soignée Prix avantageux Réparations

2002 Neuchâtel Place de la Gare Tél. (038) 25 33 20

MATÉRIEL POUR BRICOLEURS

J'ai trouvé

le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux, chez Raymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

A donner **chiens et chats** contre bons soins. Amis des bêtes, Neuchâtel, Tél. 31 37 75.

PAVILLON

Tél. 25 84 98

Sole vin blanc Perches Friture Entrecôte Assiette du jour

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition. Feuille d'avis de Neuchâtel

C'est le moment de planter les :

fraisiers

des quatre saisons et à gros fruits.

plantes vivaces

et bisanuelles oignons à fleurs, beaux plants, beaux choix chez

Détraz Horticulteur Dime 79 Tél. 33 28 10.

ROCHFORT

Le premier samedi de chaque mois

MARCHÉ AUX PUCES

Prochain : samedi 5 oct. dès 9 h

dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES. Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

021/951150

Arrangements Financiers s. a. r. l. 1510 Moudon

Maculature en vente au bureau du journal

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

PHOTO 1 APPAREIL Reflex-cellule, 3 objectifs 2/58 mm, grand angulaire 2,8/37 mm, télémètre 4/135 mm avec 3 étuis cuir, 650 francs. Tél. 25 19 69.

TELEVISION en état, pour bricoleur, 120 fr. Tél. 24 04 24, heures de bureau.

BERCEAU, POUSETTE relax, baignoire, layette. Prix intéressants. Tél. 31 72 45.

VETEMENTS DAME, taille 40-42, bas prix. Tél. 31 72 45.

TELEVISION multinorme, ceinture sécurité enfant. Tél. 24 11 46 (repas).

SCULPTURE « Le Couple », Quéloz. Prix intéressant. Tél. (039) 26 84 55.

SOLEX FLASH bleu, parfait état. Téléphone 24 25 55, heures des repas.

PAIRE DE SKIS 185 cm, fixations de sécurité Emery, paire souliers Henke à boucles, No 39, état de neuf. Tél. 31 45 38.

LIT AVEC COUVERTURE, rouleur et coussins en velours bleu ciel, style français, 350 fr. Tél. 31 59 63.

ROBE DE MARIÉE et accessoires, taille 36, l'ensemble 250 fr. Tél. 31 29 92.

VELO D'HOMME, 100 fr. Tél. 31 63 51, aux heures des repas.

SALON en parfait état : 2 fauteuils, 1 canapé, 1 table. Tél. 33 29 17, dès 18 heures.

BARAQUE 3 x 4 m, pour poulailleur ou jardin. Tél. (039) 23 35 12, heures des repas.

FOULEUSE A RAISIN, un cacolet pour vendange, un arrache-ceps. Tél. (038) 51 22 32, le Landeron.

LOT COMPLET d'habits, grandeur 1 an à 2 ans, un seul usage, 75 fr. Tél. 42 10 20.

POUSSE-POUSSE bleu avec sac de couchage et une pélerine pour pousse-pousse, un seul usage, 75 fr. Tél. 42 10 20.

SUPERBE CHOIX DE PLANELLES et caillots avec décor, très indiqués pour locaux publics et salons. Tous renseignements : Tél. (037) 43 10 64.

BUFFET DE SERVICE, début du siècle, 150 francs. Tél. 24 19 76.

LANGE SUPER COMPETITION, blancs grandeur 9 1/2, modèle 1973-1974. Téléphone (038) 53 21 77, après 19 heures.

JOLIES ROBES DE GROSSESSE, taille 38 ; prix à débattre. Tél. 24 58 80.

SKIS TOURISME Attenhofer, semelles escalier ; lit (enfant), 140 cm x 70 cm, matelas crin neuf, pèse personne. Téléphone 33 25 57, heures repas.

5 JANTES SPECIALES + 4 pneus neige, grandeur : 165 SR 14. Tél. 25 90 92.

CANAPE-LIT + entourage vitrine ; table, vitrine, 200 fr. Tél. 33 59 55.

POUSSETTE, pousse-pousse, 30 fr. ; porte-bébé avec sac de couchage. Tél. 33 58 85.

D'INSTRUCTEUR DE SKI : souliers Helerling, No 43 ; skis V-R 17 avec fixations Nevada. Tél. 53 34 86.

PORTE-SKIS ANTIVOL neufs, adaptables à toutes voitures, capacité 4 paires de skis, valeur : 60 fr., cédés à 30 fr. Tél. (038) 25 40 14, heures de bureau.

TABLE DE SALON mosaïque grise à dessins pied noir, 130 fr. Tél. 25 96 58, heures des repas.

CHAMBRE A COUCHER, lit 2 places ; salle à manger ; glace ; vitrine ; lampe ; tapis table bridge ; rideaux, 2 fauteuils velours vert ; fer à repasser ; humidificateur de Vitbis ; aspirateur Electrolux. Tél. 31 17 70.

MACHINE A LAVER automatique, Inesdit, 5 kg ; cuisinière nouveau gaz, 4 feux, four ; pour cause de départ. Tél. 25 10 08.

OBJETS EN BOIS : serre-livres, plats, porte-livres, etc., pour vente sur marchés et foires. Bas prix. Tél. 25 90 20.

ENSEMBLE PANTALON et robes grossesses, taille 34-36. Tél. 31 45 22.

COUVRE-LIT piqué avec volant, couleur cuivre, pour lits jumeaux, 80 fr. Tél. 24 68 77.

1 VOILIER, état neuf, jamais servi, cause départ : bon rabais. Tél. (039) 32 18 90.

POUSSETTE Peg, parc, chaise, trousseau bébé ; excellent état. Tél. (032) 25 58 76.

GRAND TRAIN ELECTRIQUE, écart N, avec 4 locomotives et toute une fourniture. Valeur : 1300 fr., cédé à 400 fr. Pour plus de renseignements : Tél. 25 82 67.

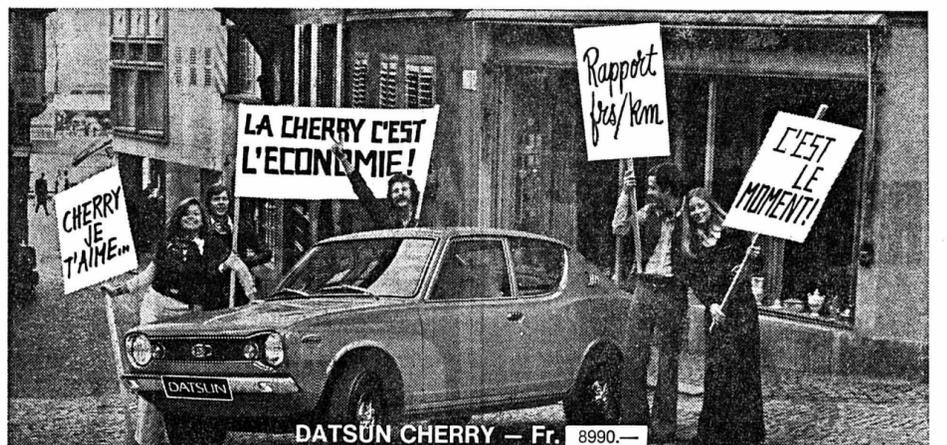
Demandes à acheter

CHIENNE COCKER serait achetée à prix raisonnable. Adresser offres écrites à KT 2559 au bureau du journal.

VELO DE DAME, parfait état. Tél. 31 46 79.

SOLEX bon état. Tél. 24 55 92.

CHAUFFE-EAU électrique 100 litres. Tél. 25 79 57.



Le temps des CHERRIES*

Faites un essai sans tarder : Livraison immédiate

Crédit • Echange • Facilités

Garage Le Phare - Vauseyon - Neuchâtel

M. Bardo S.A. Tél. (038) 2418 44-2418 42

A louer

URGENT : grand studio à Champbrévères, dans immeuble neuf. Cuisine agencée, 412 francs, charges comprises. Tél. 25 01 06, heures des repas.

CENTRE, CHAMBRE meublée pour demoiselle. Tél. 24 78 78.

COLOMBIER, pour le 24 octobre, appartement 2 pièces, 330 fr. tout compris. Téléphone 41 22 40 et 31 33 51.

LA COUDRE, 3 1/2 pièces, 470 fr., vue imprenable, 1er novembre. Tél. 33 47 13.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, sans confort, douche à l'étage, 120 fr., rue des Parcs. Tél. 24 03 33 ou 25 58 28.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, douche, une ou deux personnes, confort, eau chaude, douche, rue des Parcs. Tél. 24 03 33 ou 25 58 28.

STUDIO MEUBLE, cuisine, bain, 240 fr., Colombier. Tél. (039) 26 84 55.

CHAMBRE INDEPENDANTE MEUBLEE, avec coin cuisine, Cortailod, 230 fr. Tél. 42 21 19.

DANS VILLA à Auvierin, magnifique appartement d'une pièce, cuisine, salle de bains. Tél. 31 78 76.

GRANDE CHAMBRE (confort), quartier des Drazes. Tél. 31 38 38.

APPARTEMENT MEUBLE 1 pièce, bain, cuisine, 290 fr. + charges. Tél. 25 27 57.

CHAMBRE INDEPENDANTE au centre. Téléphone 25 29 01.

CHAMBRE MEUBLEE, bains, en ville. Tél. 25 26 75.

A SAINT-BLAISE, dans quartier tranquille, à jeune homme, chambre semi-indépendante avec T.V., part à la salle de bains, place pour auto ; prix raisonnable. Tous renseignements : Tél. (038) 33 20 47, pendant les heures des repas.

IMMEDIATEMENT ou pour date à convenir, Dime 80, grand appartement, 2 1/2 pièces, meublé, moderne, prix : 600 fr. charges comprises. Eventuellement avec garage. Tél. 24 71 66.

STUDIO MEUBLE, à monsieur à Neuchâtel, libre immédiatement. Tél. 24 70 23.

DES LE 1ER NOVEMBRE, studio meublé, à Colombier, 310 fr. charges comprises. Tél. 41 23 76, de 18 à 20 heures.

BUREAU une pièce indépendante, centre ville. Tél. 24 02 28.

PAR PARTICULIER, appartement résidentiel de 5 pièces, libre le 1er décembre ou pour date à convenir. Hauteville, durée de 3 à 5 ans. Tél. 33 33 67.

STUDIO au centre. Tél. 24 18 88.

AU CENTRE, CHAMBRE MEUBLEE, confort, à monsieur tranquille. Tél. 25 30 52.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, confort, libre immédiatement. Tél. 24 12 62, midi.

GRAND STUDIO meublé à Cormondrèche. Libre immédiatement, 300 fr. + charges. Tél. 31 28 04.

CHAMBRE MEUBLEE, indépendante, avec toilettes. Cortailod-haut. Téléphone 42 14 31.

APPARTEMENT 2 pièces tout confort, bas d'Hauterive. Tél. 33 46 82, depuis 17 h 30.

COLOMBIER, APPARTEMENT, moderne 3 1/2 pièces, entrée à convenir. Tél. 41 13 84.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

Demandes à louer

DIRECTEUR CHERCHE STUDIO, avec balcon ensoleillé, région ouest de Neuchâtel, Peseux, Corcelles, Cormondrèche. Téléphone 31 44 33, heures de bureau.

STUDIO OU PETIT APPARTEMENT, pour jeune professeur, dès que possible, région : Neuchâtel - Boudry. Tél. 24 41 20.

INFIRMIER DIPLOME cherche appartement, 2 à 3 pièces, meublé ou non, centre ville ou quartier Cadolles. S'adresser à M. Slama, hôpital Cadolles, Service de réanimation.

FAMILLE avec enfants cherche maison de 5 à 10 pièces, avec jardin, à louer avec éventuelle option d'achat ultérieure. Adresser offres écrites à EJ 2524 au bureau du journal.

Offres d'emplois

QUELLE GENTILLE dame garderait enfant, 1 1/2 an, l'après-midi ? Tél. 25 37 21, interne 56, heures de travail.

VENDEURS-VENDEUSES, dès 12 ans, sont immédiatement recherchés pour la vente de billets de la loterie de la Fête des vendanges ainsi que les confetti. Bon gain. Tél. 31 40 51, ou 33 20 64 ou se présenter chaque soir au collège de la Promenade, de 17 h 45 à 18 h 45, avec une pièce d'identité.

Demandes d'emplois

URGENT, JEUNE HOMME cherche place de chauffeur-livreur. Tél. 24 06 53, dès 19 heures.

SECRETARE, allemand, italien, cherche emploi à mi-temps, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à BJ 2550 au bureau du journal.

TRAVAIL A MI-TEMPS ou à domicile est cherché par employée de bureau. Adresser offres écrites à DL 2552 au bureau du journal.

DAME CHERCHE EMPLOI comme aide de bureau (ou réception et téléphoniste), connaissance de dactylographie ; parle français et allemand couramment. Adresser offres écrites à NX 2562 au bureau du journal.

OUVRIERE EN HORLOGERIE cherche travail demi-journée en fabrique et quelques heures à domicile. Adresser offres écrites à OY 2563 au bureau du journal.

CHAUFFEUR-LIVREUR. Permis A cherche emploi pour fin octobre. Bonne connaissance de la Suisse romande. G. Lecci, Orée 28.

ECOLIERE DE 14 ANS, désirant s'initier aux travaux de la ferme, cherche emploi pendant les vacances d'automne (du 8 au 22 octobre), contre pension. Tél. (038) 24 28 36, heures des repas.

DAME de Colombier, fait repassage à son domicile. Tél. 41 34 04.

JEUNE FILLE DESIRANT FAIRE UN APPRENTISSAGE cherche emploi chez un fleuriste à Neuchâtel ou environs. Tél. 25 18 87.

GENTILLE MAMAN cherche à garder enfant de moins de 5 ans, toute la journée. Tél. 24 51 54.

Divers

A DONNER CONTRE BONS SOINS mignonne chatte tigrée beige-noire, 5 mois. Tél. 31 34 86 (repas).

HOMME DE 38 ANS, sérieux, nationalité italienne, aimerait rompre solitude avec dame dans la trentaine. Ecrire à LV 2560 au bureau du journal.

MODELE FEMININ cherché par photographe amateur. Bonne rémunération. Adresser offres écrites à IR 2557 au bureau du journal.

JEUNE FEMME 36 ans désire rencontrer monsieur en vue mariage. Tél. 25 45 16.

A DONNER 3 grandes caisses 108-64-70. Tél. 25 10 08.

FUTURES MAMANS. Puériculture : soins aux bébés, jeudi 3 octobre, 14 h 30 - 15 h 30, Promenade-Noire 10, 1er étage. Location de berceaux, garnis, renseignements : tél. 25 42 36.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre **Citroën Ami 8** break, année 1971, expertisée. Tél. 51 12 79.

A vendre **Fiat 124** expertisée. Garage des Drazes, tél. 31 38 38.

A vendre **Simca 1500 GLS** 2300 fr., expertisée, bon état, Tél. 24 12 05, dès 18 h 30.

A vendre **NSU 1000 TT** modèle 1967, expertisée. Tél. (038) 47 15 47.

A vendre **fouregon VW** blanc, modèle 1973, 22.000 km, parfait état. 9500 fr. Tél. (038) 33 15 43.

A vendre **Renault 4** modèle 1968, expertisée. Garage du Val-de-Ruz. Boudevillers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

A vendre **Opel Rekord** 1700, 1964, expertisée, bon état. Bon état, 1600 fr. Tél. 33 19 65, le soir.

A vendre **VW bus** modèle 1970, 150.000 km, plus moteur de rechange. Expertisée. Bon état, 4500 fr. Tél. (038) 24 10 13.

A vendre **Opel Rekord** 1700, 1964, expertisée, bon état. Bon état, 1600 fr. Tél. 33 19 65, le soir.

A vendre **Renault 4** modèle 1968, expertisée.

A vendre **Simca 1500 GLS** 2300 fr., expertisée, bon état, Tél. 24 12 05, dès 18 h 30.

A vendre **Ford 17 M R.S.** coupé, 1971, 42.000 km. Expertisée. Fr. 6200.-

A vendre **FIAT 850** coupé, 1966, expertisée, très bon état. Facilités de paiement. Garage F. Fatton, Tombet 26, 2034 Peseux, Tél. 31 72 50 31 73 50.

A vendre **Renault 4** modèle 1968, expertisée.

A vendre **Opel Rekord** 1700, 1964, expertisée, bon état. Bon état, 1600 fr. Tél. 33 19 65, le soir.

A vendre **VW bus** modèle 1970, 150.000 km, plus moteur de rechange. Expertisée. Bon état, 4500 fr. Tél. (038) 24 10 13.

A vendre **Opel Rekord** 1700, 1964, expertisée, bon état. Bon état, 1600 fr. Tél. 33 19 65, le soir.

A vendre **Renault 4** modèle 1968, expertisée.

A vendre **Simca 1500 GLS** 2300 fr., expertisée, bon état, Tél. 24 12 05, dès 18 h 30.

A vendre **Ford 17 M R.S.** coupé, 1971, 42.000 km. Expertisée. Fr. 6200.-

A vendre **FIAT 850** coupé, 1966, expertisée, très bon état. Facilités de paiement. Garage F. Fatton, Tombet 26, 2034 Peseux, Tél. 31 72 50 31 73 50.

A vendre **Renault 4** modèle 1968, expertisée.

A vendre **Opel Rekord** 1700, 1964, expertisée, bon état. Bon état, 1600 fr. Tél. 33 19 65, le soir.

A vendre **VW bus** modèle 1970, 150.000 km, plus moteur de rechange. Expertisée. Bon état, 4500 fr. Tél. (038) 24 10 13.

A vendre **Opel Rekord** 1700, 1964, expertisée, bon état. Bon état, 1600 fr. Tél. 33 19 65, le soir.

A vendre **Renault 4** modèle 1968, expertisée.

A vendre **Simca 1500 GLS** 2300 fr., expertisée, bon état, Tél. 24 12 05, dès 18 h 30.

A vendre **Ford 17 M R.S.** coupé, 1971, 42.000 km. Expertisée. Fr. 6200.-

A vendre **FIAT 850** coupé, 1966, expertisée, très bon état. Facilités de paiement. Garage F. Fatton, Tombet 26, 2034 Peseux, Tél. 31 72 50 31 73 50.

A vendre **Renault 4** modèle 1968, expertisée.

A vendre **Opel Rekord** 1700, 1964, expertisée, bon état. Bon état, 1600 fr. Tél. 33 19 65, le soir.

A vendre **VW bus** modèle 1970, 150.000 km, plus moteur de rechange. Expertisée. Bon état, 4500 fr. Tél. (038) 24 10 13.

A vendre **Opel Rekord** 1700, 1964, expertisée, bon état. Bon état, 1600 fr. Tél. 33 19 65, le soir.

AU RESTAURANT...



LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

VOS OPTICIENS



Pierre Miéville - Manuel Lazaro
rue de la Place-d'Armes 6 NEUCHÂTEL
+ maître opticien +
Tél. 24 27 24.

Prêts

immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
TÉL. 038-24'63'63

Je désire Fr.
Nom
Prénom
Rue
Localité

DURS D'OREILLES! Les faits parlent...

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société. Il est prouvé, qu'avec de bons appareils acoustiques, 8 durs d'oreilles sur 10 recouvrent la joie d'entendre. Les appareils à placer derrière l'oreille, les lunettes, les appareils placés dans l'oreille et les appareils de poche sont à disposition. Il s'agit donc de faire un choix judicieux, car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

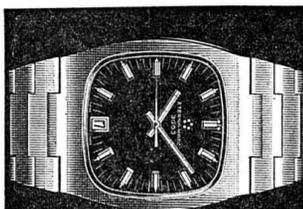
C'est pour cette raison que nous vous invitons à assister à notre démonstration gratuite

**vendredi 4 octobre, de 14 h à 18 h,
à Neuchâtel, chez Comminot, maîtres opticiens,
rue de l'Hôpital 17**

où vous pourrez essayer sans engagement les appareils les plus perfectionnés.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé. Les résultats objectifs donnés par ces appareils spéciaux sont la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe se révèle nécessaire. Nos spécialistes vous conseilleront sans engagement.

MICRO-ELECTRIC S.A. - Place Saint-François 2 - LAUSANNE
Fournisseur conventionnel de l'assurance invalidité. Nous vous aidons volontiers à remplir les formules.



ETERNA

...toujours à la pointe
du progrès!

**STADE
DE LA MALADIÈRE**
COUPE SUISSE
Mercredi 2 octobre 1974
à 20 h 15

**NEUCHÂTEL
XAMAX**

FRIBOURG

Votre spécialiste ETERNA :
W. STEINER & FILS
Rue du Seyon 7
2000 Neuchâtel

ETERNA

Une entreprise de GWC



dimanche, 13 octobre 1974, à 20 h 30

SALLE DE MUSIQUE
LA CHAUX-DE-FONDS

**Dutch-Swing
College-Band**

Location
à la Tabatière du Théâtre
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 53 53

La bonne
cuisine
Café
du Théâtre

A VENDRE
un lot de
**mouvements
de pendules**

tout à fait soignés,
8 jours, sonnerie
heures et demies.
Ces mouvements
sont suisses et
utilisables pour de
la pendulerie
neuchâteloise par
exemple, ou tous
styles.
Livrables tout de
suite.

Faire offres sous
chiffres 28-900251 à
Publicitas,
Neuchâtel.

SIP Fonds de placement
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PLACEMENTS, BÂLE

Paiement de coupons au 1^{er} octobre 1974

Trust Intercontinental

Coupon no 57, brut
moins impôt anticipé de 30% Fr. 11.—
Fr. 3.30
net pour chaque part Fr. 7.70

Distribution pour les porteurs de parts domiciliés
à l'étranger avec déclaration bancaire

Coupon no 57, brut
moins 15% d'impôt américain supplémentaire sur les
revenus en provenance des Etats-Unis Fr. 11.—
Fr. —.50
net pour chaque part Fr. 10.50

Domiciles de souscription et de paiement:



**SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE**
Schweizerischer Bankverein

tous les sièges, succursales et agences en Suisse

Les rapports de gestion peuvent être demandés auprès
des domiciles de souscription et de paiement.

Société Internationale de Placements
Elisabethenstrasse 43, 4010 Bâle

Machines à laver linge-vaisselle, etc.

Tous nos modèles d'exposition
et de démonstration du
Comptoir de Lausanne, légèrement
griffés ou défranchis, à
céder à des prix très bas.

Grandes facilités de paiement.
ALAM, Grand-Saint-Jean 20
1003 Lausanne. Tél. (021) 20 66 06.
Neuchâtel. Tél. (038) 24 10 57



Beaucoup de performances La Simca 1000 GLS est dotée d'un moteur fougueux de 1118 cm³ développant 55 CV/DIN. Boîte à 4 vitesses, synchronisation licence Porsche. Une vitesse maximale de 145 km/h. Une accélération digne des plus grandes.

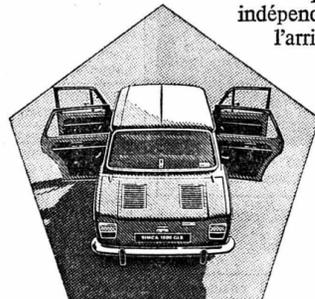
Beaucoup de confort Un habitacle spacieux pour 4 passagers, 4 portes, des sièges-couchettes Pullman et un équipement très complet.

Beaucoup de sécurité Freins à disque à l'avant, carrossage négatif à l'arrière, 4 roues indépendantes, pneus à carcasse radiale, amortisseurs à double effet à l'avant et à l'arrière... voilà de quoi négocier les virages épineux en toute sécurité.

Beaucoup de maniabilité Robuste et nerveuse, la Simca 1000 GLS se comporte à merveille sur route et en ville. Ses dimensions, adaptées au trafic d'aujourd'hui, et son rayon de braquage lui permettent de se parquer dans un «mouchoir de poche».

Beaucoup d'économie Une conception éprouvée en compétition, une mécanique robuste, 7,4 litres aux 100 km: la Simca 1000 GLS se contente d'un minimum à l'entretien et à la consommation.

**Simca 1000 GLS:
Beaucoup pour Fr. 8000.—** + frais de transport: Fr. 100.—
Il existe une version de la Simca 1000 déjà pour Fr. 7400.—



Dites à votre Concessionnaire
Simca/Chrysler ce que l'on vous offre
ailleurs. Il est prêt à relever le défi.



Concessionnaires: Neuchâtel - A. Waldherr, (038) 24 19 55. Fleurier: C. Hotz, (038) 61 29 22. Le Landeron: J.-B. Ritter, (038) 51 23 24 — Fontaines: E. Benoit, (038) 53 16 13. Les Verrières: A. Haldi, (038) 66 13 53. Peseux: M. Briones-Morales, (038) 31 47 55.

SIP Fonds de placement
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PLACEMENTS, BÂLE

Paiement de coupons au 1^{er} octobre 1974

USSEC

Fonds de placement pour valeur américaines

Revenus et dividendes en actions:

Coupon no 37, brut
moins impôt anticipé de 30% Fr. 22.—
Fr. 6.60
net pour chaque part Fr. 15.40

Distribution pour les porteurs de parts domiciliés
à l'étranger avec déclaration bancaire

Coupon no 37, brut
moins 15% d'impôt américain supplémentaire sur
les revenus en provenance des Etats-Unis Fr. 22.—
Fr. 2.40
net pour chaque part Fr. 19.60

Bénéfices réalisés lors de ventes:
(sans déduction d'impôt anticipé)

Coupon no 38 par part Fr. 3.—

Domiciles de souscription et de paiement:

CRÉDIT SUISSE 
ZURICH

et tous les sièges, succursales et agences en Suisse

Les rapports de gestion peuvent être demandés aux domiciles
de souscription et de paiement, ainsi qu'à la

Société Internationale de Placements
Elisabethenstrasse 43, 4010 Bâle

Ecriteaux en vente au bureau du journal

SUBITO



A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.00 (C) Le 5 à 6 des Jeunes
18.00 (C) Téléjournal
18.05 Rappelez-vous
18.50 (C) Barbapapa
18.55 (C) Christine
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 La Bataille de France
21.40 (C) Portrait d'artiste
22.00 (C) Festival international
22.30 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 L'heure des enfants
18.10 TV culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Algebra um acht
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.15 (C) Ici Berne
20.30 Magazine politique
21.15 Hondo
22.00 Téléjournal
22.15 Il Balcun tort

FRANCE I

9.30 TV scolaire
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.15 Etranger d'ou viens-tu?
20.30 Lettres ouvertes
22.00 Pour le cinéma
23.00 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Aventures australes
16.05 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Les Oiseaux de Meiji Jingu
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Le Syndicat du meurtre
22.20 (C) Sport sur la 2
22.30 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3
19.00 (C) L'île aux enfants (15)
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) John l'intrépide
20.05 (C) Francophoniquement vôtre
20.35 (C) La Ligne transatlantique
21.30 (C) Reflets de la danse
22.00 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Per i bambini
18.55 (C) Jazz club
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Argomenti
20.45 (C) Telegiornale
21.00 Amore, mio nemico
22.15 Oggi alle camere federali
22.20 Mercoledì sport
23.25 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, place aux animaux. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, point chaud. 21 h, en votre âme et conscience. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.50, jeux d'enfants. 17 h, téléjournal. 17.10, Lassie. 17.40, plaque tournante. 18.20, le médecin-détective. 19 h, téléjournal. 19.30, conseils de la police criminelle. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, téléjournal. 21.15, session annuelle du parti libéral. 21.30, magazine de la musique. 22.15, mon enfance. 23 h, téléjournal.

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 20 h, 20.35, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, le ménagère approuvée. 11.05, M.V. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.30, miroir-midi. 14.05, la librairie des ondes.

16.05, Les Misérables. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse allemande. Le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 20 h, concert en direct, l'Orchestre de la Suisse romande. 22 h, j'ai besoin de vous, un concours de R. Schmid. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, comment dites-vous. 8.30, rencontres. 9 h, portrait sans paroles. 10.03, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiosalair, le monde propose. 10.45, voix universitaires suisses. 11 h, les chemins de la connaissance, la timidité (3). 11.30, prélude au mercredi symphonique. 11.55, le disque des enfants. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, la passion du jazz. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, la semaine littéraire. 20.30, playtime. 20.45, vivre ensemble sur la planète. 21 h, sport, musique, informations. 22.30, chasseurs de son. 23 h, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6 h, pâte-mêlé musical. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, pages de Verdi. 9 h, entracte. 10.05, Pomp and circumstance, Elgar; chansons, R.-V. Williams. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, divertissement populaire. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, jeunes musiciens. 15.05, musique champêtre.

16.05, hits internationaux. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, folk et country. 19 h, sport. 19.15, actualités. 20 h, radio-hit-parade. 20.30, une utopie musicale. 21 h, du blues au rock. 22.20, revue de presse. 22.30, music-box. 24 h, non-stop.

BIBLIOPHAGIE

Almanach 1975 de la Croix-Bléue

La 66me édition de cette publication vient de sortir de presse. Elle offre un aperçu varié, intelligemment présenté de ce que la Croix-Bléue réalise dans sa participation à la lutte contre les dangers et les méfaits de l'alcoolisme.

HOROSCOPE

Le début de la matinée et l'après-midi seront placés sous d'excellentes influences. Soirée agitée.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront d'une nature très changeante, hésitante et sans grande volonté.

BÉLIER (21-3 au 19-4)

Santé: Évitez le surmenage cérébral. **Amour:** Ne vous décidez pas sur une première rencontre. **Affaires:** Modérez votre impulsivité.

TAUREAU (20-4 au 20-5)

Santé: Ne consommez que des aliments frais. **Amour:** Ne vous laissez pas entraîner dans une aventure. **Affaires:** Ne faites pas marche arrière.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)

Santé: Conservez votre calme. **Amour:** Ne modifiez pas votre comportement avec l'être cher. **Affaires:** La réalité est préférable aux chimères.

CANCER (22-6 au 22-7)

Santé: Marchez longuement surtout loin de l'agitation. **Amour:** Ne récriminez pas sans arrêt. **Affaires:** Esquivez les difficultés imprévues.

LION (23-7 au 23-8)

Santé: Ménagez votre cœur. **Amour:** Prenez les mesures qui s'imposent. **Affaires:** Examinez avec attention certaines demandes.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Santé: Surveillez votre appendice.

Amour: L'entente est parfaite. **Affaires:** Montrez-vous plus actif, plus entreprenant.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Santé: Prenez le temps de mastiquer vos aliments. **Amour:** Une harmonie durable est possible. **Affaires:** Ne prenez pas de risques inutiles.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Santé: Ne prenez pas de médicaments sans ordonnance. **Amour:** Des suggestions vous seront faites. **Affaires:** La colère est mauvaise conseillère.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)

Santé: Douleurs aiguës dans les articulations. **Amour:** Seule la franchise arrangera les choses. **Affaires:** Agissez rapidement sans perdre de temps.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1)

Santé: Surveillez votre alimentation. **Amour:** Soyez particulièrement lucide aujourd'hui. **Affaires:** Consacrez-vous aux affaires importantes.

VERSEAU (20-1 au 18-2)

Santé: Supprimez totalement le vin blanc. **Amour:** L'avis de vos amis sera décisif. **Affaires:** Ne vous lancez pas dans une affaire périlleuse.

POISSONS (19-2 au 20-3)

Santé: Évitez les épices et l'alcool. **Amour:** Atmosphère cordiale et détonnée. **Affaires:** Rattrapez le retard accumulé.

MOTS CROISÉS

Problème No 31

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT

1. Religieux. 2. Met en forme. 3. Possessif. — Elle se gave. — Rayon. 4. Temps limité. — Se nourrir. 5. Ils gouvernaient à Rome entre deux consuls. 6. Apprécié une bonne poire. — Unité monétaire. — Interjection. 7. Il nous assure une bonne circulation. — On y rétablit sa santé. 8. Vibrantes. — Unité de résistance électrique. — Situé. 9. Le plus célèbre des sultans ottomans. — Copulative. 10. Aimables concerts nocturnes sous des balcons.

VERTICALEMENT

1. Série de manifestations artistiques. 2. Elle prépare de grands administrateurs (abr.). — Ile des Philippines. 3. Note. — On y fait feu de tout bois. — Article. 4. Principe odorant d'une racine. — Dans les fumées de l'alcool. 5. Petit poème. — Une syncope l'affecte toujours. 6. Sa mémoire n'est pas fameuse. — Ile anglaise. 7. Unité de poids. — Atomes gazeux électrisés. — Expression enfantine. 8. Homme de main. — Champion. 9. Chargée d'un dangereux toxique. 10. Sur une peau de cochon. — Lances du passé.

Solution du No 30

HORIZONTELEMENT. — 1. Prémotrés. 2. Eu. — Epiaire. 3. Ris. — El. — Ers. — Mue. 5. Eta. — Germe. 6. Stein. — En. 7. Nô. — Etreint. 8. Ers. — lo. — Ste. 9. Béarnaise. 10. Pintades.

VERTICALEMENT. — 1. Personne. 2. Ruine. — Orbi. 3. Sots. — Sen. 4. Me. — Bâte. — At. 5. Opes. — Etra. 6. Nil. — Girond. 7. Ta. — Mène. — AE. 8. Rieur. — Isis. 9. Erremets. 10. Ses. — Entées.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Temple du bas : 19 h 45, Orchestre de la Suisse romande.

EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts. Musée d'art et d'histoire: Dessouslavy, peintures.

Musée d'éthnographie: Thaïlande. Musée cantonal d'archéologie.

Musée d'histoire naturelle. Galerie des Amis des arts: Miép de Leeuwe et Willy Reiser, peintures.

Galerie Ditesheim: Paul Wunderlich, lithographies et gouaches.

Galerie Contact: Françoise Rieser, peintures et dessins.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Arcades: 15 h et 20 h 30, Le Mouton enrégé. 16 ans.

Rox: 15 h et 20 h 45, De la part des copains. 16 ans.

Studio: 15 h et 20 h 30, Stavisky. 16 ans. 2me semaine.

Bio: 18 h 40 et 20 h 45, Le Privé. 16 ans.

Apollo: 15 h et 20 h 30, Conversation secrète. 16 ans. 17 h 45, La Salamandre. 16 ans. 2me semaine.

Palace: 15 h et 20 h 30, La Race des seigneurs. 16 ans. 2me semaine.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escal, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.

Pharmacie d'office: F. Tripet, rue du Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

BEVAIX

Galerie des Arts anciens: Gustavo Vasquez, peintures.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, La Vallée.

LE LANDERON

Cinéma du Château: Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, L'Héritier.

HAUTERIVE

Galerie 2016: Aspects de l'imagerie critique.

Communiqué publicitaire

Été 1806

Devant les caves Vouga, à Cortaillod, le général Oudinot est vaincu par le rouge « Braise d'Ente » des côtes de Cortaillod.

OSS 117: HALTE A MALTE

UNE OCCASION MANQUÉE



« Excellent, dit Hubert en remarquant que la jolie fille brune avait de beaux grands yeux bleus. Et le prix, s'il vous plaît? » « Deux mille cinq cents francs par mois », répondit-elle. « Si francs lourds, je pense? » La jeune fille rit franchement: « En c'était en francs légers, monsieur, j'y serais déjà! » Hubert rit aussi, pour la forme, et la jeune fille se dit qu'elle n'avait jamais rencontré un Américain aussi séduisant. « On peut visiter maintenant? » demanda-t-elle.



« Bien sûr, monsieur. Je peux vous emmener dans ma voiture si vous voulez. » « Okay! Je sens qu'avec vous j'irais jusqu'au bout du monde. » La jeune fille rougit légèrement, et Hubert trouva que cela lui allait très bien. Le téléphone sonnait, elle décrocha le combiné. « Non, dit-elle. Ici, Monique. Comment? Oui, il est là, je vous le passe. » Elle appuya sur un bouton noir. « C'est pour vous, monsieur Krajewski. Ah! Je vais m'absenter pendant une demi-heure. Quoi? C'est bon, j'attends. »

RÉSUMÉ: Hubert Bonisseur de la Bath se présente à l'agence immobilière Baticola comme cherchant un appartement à louer.



« J'oubliais de vous dire que la location est payable avec trois mois d'avance plus un mois de location », ajouta la jeune fille. « Okay! » répéta jovialement Hubert. La porte à glissière s'ouvrait. Un colosse à face lunaire, aux pommettes saillantes sous les petits yeux luisants, apparut. Il jeta sur Hubert un regard méfiant. « Ou allez-vous, Monique? » demanda-t-il avec un accent slave prononcé. « Faire visiter à monsieur l'appartement du boulevard Suchet », répondit la jolie fille brune.



« Je vais m'en charger, dit le colosse. Restez ici à cause du téléphone et donnez-moi les clés. » Une vive déception se peignit sur le visage de la secrétaire, et Hubert en fut flatté. « La femme de ménage est là-bas, dit-elle à regret. Le déménagement n'est pas terminé. » « On y va », dit le colosse en se dirigeant vers la porte. Au passage, Hubert adressa à la jolie fille brune un sourire navré qui la fit rougir une nouvelle fois. « On ne sait jamais, pensa Hubert. C'est bon d'avoir une alliée. »

Demain: Le tueur de l'agent E-220

5 NOTRE FEUILLETON

Prélude et fugue

par Denise Noël

Une semaine avant le spectacle. Bruno avait reçu un carton d'invitation. Il avait fait un saut jusqu'à Villiers pour joindre ses applaudissements à ceux de ses camarades.

Quel choc en découvrant Martine dans le rôle de Tessa et Paul Mil dans celui de Lewis! Tessa, la nymphe au cœur fidèle, amoureuse de Lewis au point d'en mourir. Tous les autres jouaient. Pas Martine. Elle vivait intensément son personnage, mais ce n'était pas à Lewis qu'elle s'adressait quand elle disait: « Je vous aime. Je n'aime que vous. Je ne voyais pas qui on pouvait aimer à part vous... » C'était à Paul Mil. Bruno l'avait tout de suite deviné. Tous ces imbéciles qui béaient d'admiration ne comprenaient-ils pas que c'était exécrable? Le jeu des acteurs était faux, le texte, anoné laborieusement. Seul, Paul Mil s'en tirait un peu mieux que les autres. Mais les rares moments d'intense vérité devenaient ceux où l'amour de Martine éclatait dans l'intonation et les regards de Tessa.

Bruno n'avait pu supporter jusqu'au bout un spectacle aussi démoralisant. Il était parti avant la fin du troisième acte et, sans avoir revu Martine, il avait repris son train pour Nancy.

Par la suite, elle l'avait houpillé de belle manière. « Es-tu un mufle ou un sauvage? lui avait-elle écrit. J'attends de toi des compliments. J'aurais accepté tes critiques, mais je ne puis admettre ton mépris. »

La riposte avait été brève.

« ... Rendu muet par un talent que tu m'avais soigneusement caché, j'ai laissé à ton illustre partenaire le soin de te congratuler. »

Martine avait eu le dernier mot.

« ... Je n'ai aucun talent. Paul Mil s'est montré un grand acteur et toi, tu n'es qu'un idiot. »

Mais quinze jours auparavant, lorsqu'ils s'étaient retrouvés pour s'attaquer à la restauration de la chapelle, ni l'un ni l'autre n'avaient fait allusion à leur désaccord. Pour accueillir Bruno, Martine avait eu son doux sourire de petite fille heureuse et la lueur qui avait fait resplendir son beau regard noisette était pure de toute rancune comme de toute ironie.

— Bruno, tu ne trouves pas que c'est magnifique? Tous nos amis sont fidèles au rendez-vous. Nous allons abattre un boulot terrible et montrer à l'autre génération que lorsque les jeunes se prennent au sérieux, ils sont aussi capables que les anciens de réaliser de grandes choses.

Dieu merci! Paul Mil n'était pas venu. Bruno avait redouté sa présence, mais le travail manuel devait décourager ce dandy qui, à la pioche, préférait sûrement le volant de sa voiture de sport.

Il revivait maintenant cette merveilleuse semaine. Ils avaient passé tout leur temps à défricher le sentier et les abords du monument. Certes, l'entente au sein de leur petite communauté contribuait à entretenir au camp une agréable euphorie, mais Bruno savait que pour lui la vraie joie se situait sur un autre plan. Jamais il n'avait senti Martine aussi proche. Pour la première fois, ils luttaient, côte à côte, pour un même idéal. Chaque jour amenait une nouvelle découverte.

— Bruno, tu as vu? Sous le toit, derrière la draperie de lierre, cette succession de petits arcs en feston, parfaitement beaux, c'est une corniche romane, n'est-ce pas?

— Oui. Mais je ne te savais pas si calée en architecture.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Radis au beurre
Jarrets de veau paysanne
Riz créole
Coupe Danemark

LE PLAT DU JOUR:

Jarrets de veau paysanne

Prendre 1,5 kg de jarrets, les diviser en rouelles de 5 à 6 cm d'épaisseur, les assaisonner de sel et de poivre, les passer dans la farine, les faire rissoler au beurre des deux côtés.
Ajouter 1 douzaine et demie de petits oignons, 2 dz. de petites carottes, 1 bouquet garni. Mouiller avec du bouillon à hauteur des légumes; couvrir et laisser cuire à petit feu environ 30 min; y joindre 2 dz. de petites pommes nouvelles et 250 g de petits pois frais.
Couvrir et laisser cuire encore 40 min.

Diététique: les pêches

La pêche est bien supportée, même par un organisme fragile, si elle est parfaitement à point; sa pulpe, peu acide, contient des sucres aisément assimilables et des principes qui, en stimulant la sécrétion des glandes gastriques, facilitent la digestion. Sa valeur énergétique (52 calories pour 100 g.) est un peu plus élevée que celle de l'abricot mais c'est dans la peau, dont la saveur un peu rèche ne plaît pas à tout le monde, que résident ses principales vitamines. Malheureusement, les pêches ne peuvent plus guère être consommées que pelées à cause des traitements insecticides.

Questions et réponses

Comment entretenir le jas?
Il se nettoie avec de l'essence. Vous frottez chacune des pierres avec un petit chiffon imbibé d'essence, puis vous polissez avec un chiffon très doux.
Les fausses perles se nettoient avec un coton humide, attention, elles se raient facilement.
Les chaînes d'argent se nettoient à l'eau savonneuse.

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Il y a trois cents ans, un ascète du portrait...

On célébrera cette année le 300me anniversaire de la disparition d'un peintre français, originaire des Pays-Bas du sud, qui fut l'un des fondateurs de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Ses contemporains aimèrent les grandes compositions religieuses que Philippe de Champagne peignit pour les églises et les couvents de Paris. Pour nous, c'est le portraitiste qui a donné sa vraie mesure dans la recherche d'une profonde vie intérieure.

Le parti pris d'austérité qu'il se propose, sans concession à la mode, sans complaisance, lui attire très vite la clientèle de Port-Royal: il laissera l'effigie des plus grands représentants de la communauté, tel l'abbé de Saint-Cyran (1643,

Que tous ceux qui souffrent de la fébrilité, de l'énerverment et des conditions difficiles de la vie urbaine se consolent: il existe encore une région où l'air est pur, où l'on sait encore prendre le temps de vivre et où l'amour de la «belle ouvrage» a créé d'heureuses conditions de travail...

C'est la Vallée de Joux,

la Vallée heureuse

Construction de machines

BERNEY MÉCANIQUE S.A.

1341 LES BLOUX

Mécanique de précision

KIF PARECHOC S.A.

1347 LE SENTIER
Fabrique d'amortisseurs de chocs

Cherche pour ses usines du Sentier et du Pont:

- micromécaniciens
- conducteurs de machines
- contrôleurs

Horaire variable, restaurant d'entreprise

Possibilité de travail à domicile pour les épouses

Téléphoner 021 / 85 61 41 ou se présenter à l'usine

Fabrique d'horlogerie

LEMANIA LUGRIN S.A.

1341 Orient - 021/85 60 12

vous offre

- situation privilégiée dans le cadre merveilleux de la Vallée de Joux,
- logements,
- horaire libre,
- avantages sociaux,
- restaurant d'entreprise.

ROCHAT FRÈRES SA

FABRIQUE DE PIERRES FINES POUR L'HORLOGERIE
LES CHARBONNIÈRES
VALLÉE DE JOUX / SUISSE

Pierres chassées
Pierres de rhodage
Polissage acier et nickel
CHATONS COMBINÉS
Amortisseurs de chocs

FABRIQUE DE PIERRES FINES POUR L'HORLOGERIE, L'INDUSTRIE ET LA BIJOUTERIE

DÉPRAZ S.A.
1348 LE BRASSUS - Tél. 85 55 76

Spécialité: Pierres bombées
Centre-pivots

Grande production

Séparée du reste du pays par l'écran du Jura, la Vallée de Joux vit une vie bien à elle, intime et sereine.

Une fois les cols passés qui la relient à ses voisins, vous entrez dans un écrin dont le joyau est le Lac de Joux et, d'un coup, vous oubliez que Genève et Lausanne sont à moins de 60 km de là et que 45 minutes vous séparent de l'aéroport de Cointrin...



Remplissez alors vos poumons d'air pur, la pollution n'a pas gagné nos pâturages ni nos forêts.

Jalonnant le lac et sa Vallée, les villages semblent rêver, ramassés sur eux-mêmes ou s'étirant paresseusement le long des routes. Voici Le Pont, L'Abbaye, Les Bioux, L'Orient, Le Sentier, Le Brassus et, sur l'autre rive, Le Séchéy et Le Lieu. Leur calme trompeur cache une activité de fourmilière principalement consacrée à l'horlogerie, à l'élaboration du merveilleux Vacherin du Mont d'Or et aux escargots parfumés qui portent au loin la renommée des Charbonnières...



Dans ce climat de paix sont nées quelques-unes des plus grandes manufactures de l'horlogerie suisse, celles qui ont créé les montres les plus plates et les plus petites du monde, les montres squelettes, les chronographes les plus compliqués ou la pendule qui «vit de l'air du temps».

À côté d'elles, toutes les branches annexes horlogères et la mécanique de haute précision produisent les échappements, les pierres, les antichocs, les jauges, les comparateurs, les relais miniaturisés, etc.



Les ateliers où naissent ces merveilles — occupant 2400 personnes — sont à l'image de la Vallée: clairs, ouverts, calmes et propres. Tout y est conçu pour rendre le travail agréable et efficace et ceux qui y vivent ont l'air heureux et détendus.

Bon nombre d'entre eux, d'ailleurs, sont nés ici: ce sont les Combiens (les habitants de la Combe). Ils y ont grandi, ils y ont appris les métiers minutieux qu'ils ont choisis.



L'attachement du Combien pour sa Vallée est naturel: dès son enfance tout est réuni pour l'encourager: écoles enfantines, primaire et secondaires (classique, générale et commerciales), puis Ecole professionnelle technique (jusqu'à l'obtention du brevet de technicien) qui lui ouvre toutes les portes de l'horlogerie et de la mécanique de haute précision ainsi que l'accès à l'université. Celui qui désire poursuivre ses études à Lausanne ou ailleurs, reçoit des indemnités de déplacement.



À la Vallée, pas de problème de logement, pas de loyer prohibitif, pas de surchauffe scandaleuse.

La vie y revêt encore une certaine simplicité, les maisons sont chaudes et accueillantes avec la nature à la porte et quelle nature!

Des pâturages et des forêts immenses où court le gibier, où chacun choisit «ses» champignons, «ses» fleurs et «ses» framboises.

Un lac vivant, où ramer, nager, faire de la voile, du ski nautique ou de la plongée, ou pêcher (avez-vous déjà goûté à nos perches et à nos incomparables brochets?).

Des pentes à escalader, des clairières pour d'inoubliables «torées»...



L'hiver venu, tout cela disparaît sous la neige. Le lac se couvre de patineurs, les alpages et les forêts offrent plus de 120 km de ski de fond, les sauteurs s'entraînent sur les tremplins, les pentes s'offrent aux skieurs de toutes forces, nos 10 téléskis ronronnent, sous un soleil éclatant... (En effet, la Vallée de Joux jouit, surtout en automne et en hiver, d'un

ensoleillement très supérieur à celui de Lausanne, l'un des meilleurs de la Suisse romande.)



Enfin chacun a, chez nous, le goût de la vie de société et des réunions heureuses, preuve en est le grand nombre de sociétés amicales, de clubs sportifs et de chorales (dont celle du Brassus, l'un des meilleurs ensembles vocaux de notre pays).



Avec de tels atouts, il est naturel que l'hôtellerie fleurisse ici. Sa renommée est justifiée: elle se fait une gloire d'offrir sa chaude hospitalité en même temps que les plus savoureuses de nos recettes régionales.

Après tout ce que nous venons de vous décrire qui s'étonnerait de voir des gens compétents, animés du désir de bien travailler chercher du travail chez nous, de s'y installer et devenir «Combien d'adoption»?



C'est pourquoi nous nous adressons à vous tous, les asphyxiés des villes, les dégoûtés de la pollution, les nostalgiques de la vie saine, les exaspérés du bruit et d'une vie trop nerveuse:

Il y a beaucoup de têtes expertes et de bras habiles à trouver pour notre Vallée, principalement dans l'horlogerie, les branches annexes et les métiers de précision, mais aussi dans l'hôtellerie, l'industrie du bois et de la construction, dans la fromagerie et dans l'agriculture.

Venez chez nous, il y a place pour tous ceux qui sont compétents et qui aiment le travail bien fait.

VOTRE place est ici et vous ne metrez pas longtemps à retrouver la joie de vivre et celle du travail en devenant «Combien d'adoption»!

LE LIEU

Des postes de spécialistes en décolletage — en étampes — en micromécanique de précision, ainsi que des emplois en ateliers sont offerts par les maisons:

AUBERT & BUFFAT S.A.
Décolletages de précision

DUBOIS + DEPRAZ S.A.
Horlogerie compliquée et pièces détachées de précision

VIEUX-MOUTIER S.A.
Raquetterie d'horlogerie

Cadre agréable entre le lac et la forêt
Impôts modérés
Terrain pour construction de maisons familiales
à des prix remarquablement bas

VALJOUX S.A.

1341 LES BLOUX
Tél. 021 / 85 53 53

Dans cette région du Pays Romand VALJOUX SA Maison affiliée à ÉBAUCHES SA offre de nombreuses possibilités de travail sur un produit très demandé par les sportifs



LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES S.A.

Fabrique D
1347 LE SENTIER

Fournitures d'horlogerie

Appareils de mesure «CARY»

Ateliers de décolletages

Etampes et découpages

Téléphone (021) 85 60 51

Un atout de taille! **ETVJ**

à L'ÉCOLE TECHNIQUE

Le Sentier

vous pouvez assurer votre avenir par 14 métiers en 3 niveaux:

Professionnel
Baccalauréat technique
Technicien constructeur

Manufacture du Groupe Saphir

LE COULTRE & CIE, Le Sentier

Horlogerie très soignée: mouvements Quartz et extra-plats - Pendule Atmos
Micromécanique de précision

JAEGER-LE COULTRE



Manufacture d'horlogerie AUDEMARS PIGNET & CIE SA LE BRASSUS

Audemars Pignet, une des rares marques de grand prestige, est la montre la plus exclusive du monde. Les ateliers où elle est fabriquée sont modernes et le climat de travail y est agréable.

Audemars Pignet cherche du personnel commercial, administratif et de fabrication qui jouira de conditions de travail avantageuses et socialement adaptées à une entreprise moderne.

SEVJ Service électrique de la Vallée de Joux

Bureau d'exploitation et atelier à Le Sentier.
Téléphone 85 55 10
Installations électriques, téléphone
Magasins de vente à Le Sentier et Le Pont

Une forme de bonheur

Onctueux, fleurant bon la résine

Le vacherin Mont-d'Or

Le roi des fromages fins

Hôtel de la Lande LE BRASSUS

Son restaurant réputé
Ses nombreuses spécialités

Tél. 021/855563

Télex 25511

concours "la Vallée heureuse"

Tout lecteur de cette annonce peut participer à ce concours. Il suffit de répondre aux six questions posées (la lecture attentive de cette page vous aidera). Les réponses doivent être adressées à **M^e G. Giroud, notaire, 1347 Le Sentier** avant le 20 octobre 1974. En cas d'ex-æquo, un tirage au sort désignera le vainqueur.

PRIX: les 10 meilleures réponses recevront:
1^{er} prix: une montre or 18 ct. Audemars Pignet
2^e prix: une pendulette Jaeger LeCoultre
3^e prix: une montre chronographe automatique Lemania
4^e prix: un abonnement général des téléskis de la Vallée
5^e prix: un week-end à 2 à l'Hôtel de la Lande, Le Brassus
6^e au 10^e prix: un repas gastronomique pour 2 personnes

1. Quel est l'effectif du personnel industriel de la Vallée?

2. Quels sports sont pratiqués sur le Lac de Joux?

3. Quel est le fromage typique de la Vallée de Joux?

4. Combien y a-t-il de routes d'accès à la Vallée et quel est le nom de celle qui est fermée en hiver?

5. Citez 5 produits typiques de la Vallée.

6. Quelle est la profondeur du Lac de Joux?

Nom (en majuscules)

Prénom

Rue et N°

N° postal et ville

Signature

A envoyer sous enveloppe fermée et affranchie avant le 20 octobre 1974 à M^e G. Giroud, notaire, 1347 LE SENTIER chez qui les réponses exactes sont déposées.

AUTOUR DU MONDE

SUISSE ALÉMANIQUE

Le secrétaire américain au Trésor appelle chaque pays à économiser

WASHINGTON (AP). — M. William Simon, secrétaire américain au Trésor, a annoncé que le président Gerald Ford proposerait au Congrès américain des mesures pour réduire la consommation d'énergie.

mondiale que ses collègues étrangers. « Nous ne croyons pas, comme certains autres, à un danger de récession mondiale, a-t-il précisé. Mais le plus grand risque est celui d'un relâchement prématuré de la politique anti-inflationniste. »

Le secrétaire américain au Trésor a aussi fait savoir que son pays n'était pas favorable au plan de prêt sur cinq ans de 36 milliards de dollars à la Banque mondiale pour aider les pays pauvres, proposé par M. McNamara.

Le secrétaire au Trésor a sévèrement critiqué les nouvelles formes de restriction du commerce et les pressions exercées sur le marché en faveur des augmentations de prix, et il a assuré que les Etats-Unis, pour leur part, étaient fermement décidés à accroître la production de produits destinés à l'exportation du charbon jusqu'au blé.

Du nouveau dans l'affaire Guillaume

BONN (AFP). — Le contre-espionnage ouest-allemand aurait découvert, selon le magazine « Quick », une nouvelle piste dans l'affaire Guillaume. Il

s'agit, selon cet hebdomadaire, du « courrier » qui transmettait à Berlin-Est des informations glanées par Gunter Guillaume dans l'entourage immédiat du chancelier Brandt. Jusqu'à présent ce chaînon faisait encore défaut.

Le « passeur » ne serait autre — selon « Quick » — que le professeur de philologie est-allemand Hermann von Berg, homme de confiance de M. Willi Stoph, qui était alors président du conseil des ministres de la R.D.A. Il assista à ce titre à la rencontre Brandt-Stoph, le 21 mai 1970, à Cassel.

Von Berg se serait, toujours selon les informations de « Quick » rendu depuis lors une vingtaine de fois en R.F.A. pour étudier les archives municipales de Cologne à « Quick », pour aller à la chancellerie à Bonn où, agissant comme une sorte d'envoyé secret de Stoph, il aurait discuté avec MM. Bahr et Ehmecke les « règles du jeu » des négociations R.F.A.-R.D.A. Lors de ces visites, ajoute « Quick », von Berg rencontrait également Guillaume.

Par ailleurs, un ancien collaborateur du service local de l'office fédéral de protection de la constitution du Bade-Wurtemberg (contre-espionnage - BFV) Hans-Werner Wagenknecht est passé en R.D.A. fin 1973 après avoir été licencié de 150 francs par lingot.

Un porte-parole du ministère de l'intérieur de ce Land en révélant cette affaire a indiqué que Wagenknecht avait peut-être transmis des informations au service de sécurité est-allemand et que certaines dispositions avaient été modifiées par mesure de sécurité.

Les Français mécontents de leur gouvernement

PARIS (AP). — Tout en ayant une meilleure opinion du gouvernement actuel que de celui de M. Messmer, les Français sont en majorité mécontents de l'action d'ensemble du cabinet de M. Chirac, révèle la deuxième partie d'un sondage réalisé par « Publimetrie » et publié aujourd'hui par « L'Aurore ».

Alors que selon le premier volet de l'enquête, diffusé la veille, les personnes satisfaites du président Giscard d'Estaing (45 %) sont aussi nombreuses que celles qui en sont mécontentes, le jugement porté sur le gouvernement est — pour la première fois — négatif.

Parmi les personnes interrogées, 37 % seulement sont en effet satisfaites (dont 3 % très satisfaites), tandis que 43 % sont mécontentes (dont 14 % très mécontentes), 20 % étant sans opinion.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Une conduite d'eau saute rue de la Place-d'Armes

Hier, vers 20 h 30, une conduite d'eau potable s'est rompue rue de la Place-d'Armes et fut rapidement inondée sur une longueur de 10 à 15 mètres. Sous la pression des eaux, la chaussée fut soulevée à certains endroits de quelque 10 centimètres. La police locale détourna la circulation venant d'Yverdon par la rue du Musée.

Arrivés sur les lieux du sinistre, M. Rod, chef du réseau de Neuchâtel et quelques employés des services industriels, fermèrent les conduites aux abords de la rue sinistrée. Toute la nuit devait être nécessaire pour effectuer les premiers travaux de réparation. Une moto pompe et une pelle mécanique ont dû être utilisées. Avant les fouilles, il

Double crime à Bâle

BÂLE. (ATS). — Alors qu'elle recherchait un disparu, la police de Bâle a découvert un double crime dans un immeuble de la vieille ville. La mort des deux victimes, un homme et une femme, paraît remonter à une dizaine de jours. Sur les lieux du crime, on a retrouvé une carte d'identité, celle d'un individu qui s'est donné la mort le 21 septembre, à Bellinzone, après s'être accusé du double meurtre de Bâle.

Comme l'a indiqué le procureur, M. Marco Lasagni, les premiers éléments recueillis par la police ont permis une identification provisoire des victimes. Il s'agirait de M. Erwin Weissen, né en 1923, et de Mme Elisabeth Imhof-Muespacher, née en 1927. Le meurtrier serait un homme né en 1944, de nationalité italienne.

C'est la mère de M. Weissen qui a annoncé la disparition de son fils à la gendarmerie de Berne, lundi, n'ayant eu de ses nouvelles depuis le 20 septembre. Comme la victime avait séjourné à Bâle, les recherches se sont dirigées vers cette ville. La police n'a pas réussi, lundi, à pénétrer à son domicile. Le commerce situé au rez-de-chaussée de l'immeuble était fermé et le simple avis de disparition ne justifiait pas une entrée par effraction. Quand les agents sont revenus, mardi, ils ont découvert le cadavre de M. Weissen, à peine vêtu, celui de Mme Imhof, dénudé. L'état de décomposition des deux cadavres était avancé.

TUÉS A COUPS DE HACHETTE — On présume que les deux victimes ont été tuées avec une hachette, trouvée sur les lieux avec du sang coagulé et des cheveux. Le cadavre de l'homme portait cinq coups profonds au crâne. Celui de la femme révélait une blessure au niveau de l'oreille gauche et de l'épaule, atteinte jusqu'à l'os.

Les traces relevées dans la chambre à coucher rudimentaire où reposaient les cadavres permettent de conclure qu'il n'y a pas eu de lutte.

LE MEURTRIER PRÉSUMÉ S'EST FAIT JUSTICE

La carte d'identité trouvée sur les lieux du crime était celle d'un employé

de la compagnie des wagons-lits qui a vécu dans l'appartement de M. Weissen. Les recherches entreprises ont révélé qu'il s'est donné la mort à Bellinzone, le 21 septembre, en se jetant sous un train. Il avait été arrêté peu auparavant par la police tessinoise mais on ne sait pas ce que cette dernière reprochait à l'intéressé. On présume que des aveux lui avaient été faits.

Le commissaire Hans Pfeiffer, qui dirige l'enquête, n'a pas pu donner, mardi soir, d'indications sur les mobiles du crime. Les victimes n'étaient pas connues de la police de Bâle. De M. Weissen, on sait seulement qu'il était divorcé et père de 5 enfants. Quant à Mme Imhof, elle avait été démenagée au début de l'année à Winterthur et on ne connaît pas les motifs de son retour à Bâle. Ses parents, âgés, qui vivent dans le canton de Bâle-campagne, se souviennent d'avoir reçu sa visite une semaine ou deux avant le crime.

DE L'ARGENT ? — Quand la mère de M. Weissen, qui vit à Interlaken, a alerté la gendarmerie, elle a indiqué que son fils lui avait annoncé qu'il avait gagné 2.000 francs à la loterie. Comme il était épileptique et s'adonnait à l'alcool, elle avait conçu un certain souci au sujet de cette bonne fortune. La police a retrouvé un avis de la poste ce qui permet de supposer que les 2.000 francs n'ont pas été retirés.

VALAIS

Incendie nocturne: dix sans-abri

(c) Il était 2 h du matin mardi lorsque le feu ravageait une demeure à Bitsch dans le Haut-Valais, demeure occupée par trois familles, soit dix personnes au total. Les flammes envahissaient la maison alors que tout le monde dormait. Soudain le petit Olivier Nellen, 11 ans, se réveilla avec un étrange pressentiment. C'est lui qui donna l'alerte. Il cria

« au feu » à travers la demeure, réveillant parents, grands-parents, frères et sœurs et s'élança dans le village où il actionna lui-même la sirène d'alarme.

La maison fut incendiée. Il y a pour 300.000 fr. de dégâts. Trois appartements occupés par M. Robert Nellen, le grand-père, son fils Walter Nellen qui a trois enfants et par un troisième ménage celui de Mme Brunengo Nellen. Il n'y eut pas de blessé heureusement mais peu de choses ont pu être sauvées.

Gros incendie dans une scierie

(c) Un gigantesque incendie s'est déclaré hier à Graechen, la station bois connue du Haut-Valais. Le feu a éclaté dans une grande scierie occupant une quinzaine de personnes et appartenant à deux beaux-frères, MM. Léandre Schnydrig et Antoine Walther. Il y aurait pour des centaines de milliers de francs de dégâts. On disait même hier soir à Graechen que le million de dégâts serait largement dépassé. Des stocks importants de bois préparés pour la construction de plusieurs chalets sont détruits. Les machines de l'entreprise sont également endommagées.

Déjà les vendanges

(c) Les Valaisans pourront commencer à vendanger cette semaine déjà. Ainsi en a décidé le Conseil d'Etat. Les premiers pressoirs s'ouvriront vendredi pour recueillir les vendanges qui pressent davantage et qui sont menacées par la pourriture due aux mauvais temps.

Cependant, la date officielle de l'ouverture générale des vendanges dans le canton a été fixée par le gouvernement à lundi prochain. Le degré limite provisoire pour la 2014 a été fixé à 83 degrés.

Salon de l'auto jeudi à Paris

PARIS (AP). — Paradoxalement, alors que la morosité s'est emparée du monde de l'automobile depuis les derniers mois de l'année dernière, avec la crise de l'énergie et ses conséquences, le 61me salon qui s'ouvrira jeudi porte de Versailles, à Paris connaîtra une abondance de modèles nouveaux.

Il convient de souligner, toutefois, qu'il faut des mois, et même des années, pour étudier et mettre au point une nouvelle voiture, et celles qui seront présentées aux visiteurs du salon, ont été conçues à une époque où le pessimisme n'était pas de mise dans cette industrie. Quoi qu'il en soit, ces modèles sont là et tous peuvent être regroupés sous une rubrique commune : la sécurité.

Bien que l'automobile s'apprête à entrer dans une « ère difficile » et que d'ores et déjà elle mène le combat pour sa survie, le salon réunira plus de 1100 exposants dont 451 étrangers appartenant à 22 pays. Soixante-quatre constructeurs d'automobiles seront présents : 12 Français, 15 Britanniques, 7 Allemands, 7 Américains, 9 Italiens, 4 Japonais, 2 Suédois, un Soviétique, un Autrichien, un Tchèque, un Néerlandais, un Espagnol, un Roumain, un Polonais et un Yougoslave.

Vignoble neuchâtelois: une récolte faible

(sp) La Fédération neuchâteloise des vignerons a tenu, hier soir, son assemblée générale à Cornaux sous la présidence de M. François Haussener. Les problèmes relatifs aux prochaines vendanges ont été examinés par l'assemblée. La récolte de 1974 sera faible en raison du gel et de la coulure. Les producteurs ont décidé à une grande majorité de maintenir les mêmes prix qu'en 1973 pour la vendange. Dans les divers, le conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du département de l'agriculture, a fait un tour d'horizon sur la situation de la viticulture. Nous y reviendrons.

Manœuvre inopportune ?

Mardi à 17 h 25, Mlle C.J., de la Chaux-de-Fonds, faisait une marche arrière chaussée de la Boine. Alors qu'elle avait arrêté son véhicule côté est, celui-ci fut heurté par l'auto conduite par M. G.M., de Neuchâtel, qui montait la chaussée. Dégâts.

Accrochage

A 17 h 30, Mme L.W., de Perreux, circulait rue des Sablons en direction ouest. Lors d'un croisement avec un camion conduit par M. A.T., de Bièche, un léger accrochage se produisit. Dégâts.

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS Wall Street au plus bas depuis 12 ans

LA BOURSE DE NEW YORK a encore accentué son vaste mouvement de baisse en début de semaine pour comprimer l'indice Dow Jones jusqu'àux environs de 600, ce que l'on n'avait plus revu depuis 1962. Mais, en fait, une telle comparaison est trompeuse car elle ne tient compte ni de la dépréciation du pouvoir d'achat interne du dollar durant douze ans, ni de la dévaluation du dollar en regard du franc suisse; ces deux phénomènes étant cumulatifs. Aux niveaux actuels, les cours des actions américaines paraissent sous-estimés car la plupart des entreprises se sont développées aussi bien en moyens de production qu'en affaires réalisées.

EN SUISSE, comme aux places étrangères, la tendance à la baisse a été de mise. Les assurances enregistrent les moins-values les plus vigoureuses alors que de rares titres parviennent à s'en tirer sans pertes ou même à renforcer leurs positions comme les deux Swissair, le bon Sandoz ou Saurer. A Neuchâtel, l'action de Cossonay se traite en retrait de 150 francs sur son dernier prix pratiqué au début de septembre. A Zurich, le dollar fléchit à nouveau, tandis que l'or se ressaisit de 150 francs par lingot.

PARIS recule nettement aux pétroles, aux chimiques et aux alimentaires alors que le corps électoral vient de se tourner légèrement plus à gauche dans des élections partielles.

MILAN affiche une meilleure résistance que les autres marchés.

FRANCFORT accélère son mouvement de compression de la cote qui va de pair avec le recul du DM sur le marché des changes. Le ralliement confirmé des libéraux allemands au gouvernement de M. Schmidt paraît n'être qu'une prise de position provisoire.

LONDRES fait cavalier seul en se payant le luxe d'une légère progression globale des valeurs britanniques, alors que les mines d'or maintiennent avec peine leurs niveaux précédents. E. D. B.

bulletin boursier

Table with columns for NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, BALE, ZURICH (act. étrang.), and ZURICH (act. suisses). Rows list various banks and companies with their stock prices for 30 sept. and 1er oct.

Table with columns for ZURICH (act. étrang.) and ZURICH (act. suisses). Rows list various companies with their stock prices for 30 sept. and 1er oct.

Table with columns for AMSTERDAM, TOKIO, PARIS, LONDRES, and NEW-YORK. Rows list various companies and indices with their stock prices for 30 sept. and 1er oct.

Table with columns for KENNECOTT, MONSANTO, NATIONAL CASH, PANAM, PENN CENTRAL, PHILIP MORRIS, POLAROID, PROCTER GAMBLE, R.C.A., ROYAL DUTCH, STD OIL CALIF, STX OIL, TEXACO, U.S. STEEL, WESTING. ELEC., WOOLWORTH, WERX, and INDICE DOW JONES. Rows list various companies and indices with their stock prices for 30 sept. and 1er oct.

BIBLIOGRAPHIE

Ivan Tors DAKTARI Ed. MCL. Vous connaissez tous très bien Dakтари, sa fille Paula, leurs amis, l'amoureuse Judy et ce gros paresseux de Clarence. C'est une jolie collection pour ceux qui aiment les aventures en brousse.

ATLAS ROUTIERS 1974 (Ed. Kümmerly et Frey, Berne) Les éditions Kümmerly et Frey viennent de sortir de presse trois atlas routiers: Atlas routier d'Europe; Auto Europe; Suisse-Europe centrale. Ces trois atlas, d'une conception claire et d'un maniement commode, offrent une vue d'ensemble du champ cartographique aisément lisible dans la voiture en cours de voyage. Toutes les indications, soigneusement mises à jour, reflètent l'état du réseau routier au printemps 1974 et renseignent sur les tronçons de routes qui seront prochainement ouverts.

ALMANACH PROTESTANT DES EGLISES ROMANDES L'Almanach protestant se présente pour la 46me fois avec un annuaire des paroisses et des organisations des Eglises réformées de Suisse romande. Cette année, en plus des chroniques sur la vie des Eglises romandes et suisses alémaniques, on trouvera au sommaire une nouvelle de Simone Cuendet, un article d'Edouard Rieben sur l'ontonnante mise en valeur du désert du Néguev, des textes sur la naissance de la Mission vaudoise, les 700 ans de la cathédrale de Lausanne, le général Dufour, l'œcuménisme, le mariage, l'ordinateur, le cinéma, etc.

ASCO Assurance-conseil Le mandataire de l'assuré. Entre vous et l'assurance: notre objectivité. Avant de conclure une assurance, quelle qu'en soit la nature, demandez-nous conseil. Libres de toute attache avec les compagnies d'assurances, nous guiderons votre choix vers les solutions les plus rationnelles, les plus sûres et les moins coûteuses. John Mathys Rue du Trésor 1a 038/24 33 03 - 2000 - Neuchâtel

Table with columns for Cours des billets de banque and Cours des devises. Rows list various banks and currencies with their exchange rates.

Table with columns for Cours des devises. Rows list various countries and currencies with their exchange rates.

Kissinger entame devant la Ligue arabe ses grandes manœuvres économique-politiques

NEW-YORK (AFP). — Le secrétaire d'Etat américain Kissinger a réaffirmé la volonté des Etats-Unis de continuer d'user de leur influence pour poursuivre le processus de paix au Proche-Orient sur la base du respect des aspirations de tous les pays.

Dans un toast qu'il a porté à « l'amitié entre les pays arabes et les Etats-Unis » au dîner qu'il offrait aux membres de la Ligue arabe, à New-York, M. Kissinger a affirmé qu'il allait entreprendre, la semaine prochaine un « nouvel effort » pour faire repartir les négociations.

« Avec votre appui et votre compréhension nous pourrions faire des progrès », a dit M. Kissinger aux ministres des affaires étrangères et représentants de la Ligue arabe.

Le secrétaire d'Etat américain a noté au passage qu'il avait aussi entrepris avec les pays des négociations sur « l'interdépendance de l'économie globale ».

En ce qui nous concerne, a ajouté M. Kissinger, nous n'engageons pas ces discussions dans un esprit de confrontation, car il est impossible d'en tirer un bénéfice unilatéral. La seule solution possible, a dit M. Kissinger dans une allusion au problème du pétrole, doit être dans l'intérêt commun.

Répondant au nom des pays de la Ligue arabe, le ministre des affaires étrangères du Liban, M. Naffa, a déclaré que les chances qu'aurait M. Kissinger d'arriver à la paix « dépendraient de l'attitude que prendraient les Etats-Unis dans les mois à venir », en raison de leur influence et de leur puissance.

Ce qui a été fait jusqu'ici, a dit le ministre des affaires étrangères du Liban, ne suffit pas pour arriver à la paix ; ce n'est qu'un stade préliminaire.

MENACES

Cependant, se rangeant aux avis de ceux qui craignent une intensification de la guerre économique avec les arabes, le

Sénat a voté lundi par 46 voix contre 33 contre un amendement visant à supprimer l'aide à l'étranger aux pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) qui ne coopèrent pas avec les efforts faits pour diminuer les prix du pétrole.

L'amendement proposé par le sénateur Church visait à bloquer l'aide au Venezuela, à l'Iran, à l'Indonésie, à l'Algérie et à certains autres pays, accusés de comploter une guerre économique contre le monde occidental et les pays en voie de développement dépendant des importations de pétrole.

A CARACAS

Quoi qu'il en soit le Venezuela a décidé d'augmenter cette semaine d'au moins 3,5 % les impôts des compagnies pétrolières étrangères opérant dans le pays. On indique de même source que cette augmentation de 3,5 % est le minimum accordé par l'organisation des pays exportateurs de pétrole pour le der-

nier trimestre de l'année 1974. On ajoute toutefois que les pays membres de l'OPEP sont libres de décider une augmentation supérieure.

APPEL ALLEMAND

Pour sa part, le ministre des finances ouest-allemand, M. Apel, a invité les pays producteurs de pétrole à utiliser leurs immenses richesses en veillant à ne pas mettre en danger les structures politiques et sociales des pays touchés par la hausse du carburant.

Le désir des pays producteurs de pétrole d'investir d'une manière rentable et en sécurité leurs excédents doit être concilié avec le besoin légitime de la communauté internationale de garantir des mouvements de capitaux stables et économiquement sains, a-t-il déclaré.



Les 20.000 photos de Gina
« Italia Mia » : c'est l'œuvre photographique de Gina Lollobrigida. Trois ans de travail pour présenter un témoignage illustré de la société italienne du sud aux riches régions du nord. La préface est l'œuvre de Moravia.
(Téléphoto AP)

La Chine à l'heure du « grand » pardon ?

TOKIO (AP). — La République populaire de Chine a fêté mardi son 25^e anniversaire dans « une joie et une ardeur révolutionnaire débordantes ».

Les festivités ont commencé lundi soir par une gigantesque réception de 4500 personnes invitées par le premier ministre, M. Chou En-lai, qui faisait ainsi sa première réapparition en public depuis sa crise cardiaque, il y a deux mois.

Elles se sont poursuivies toute la journée de mardi par des réjouissances dans les parcs des principales villes du pays.

Ces cérémonies ont été aussi l'occasion de se livrer au jeu du classement des dirigeants et de rechercher les personnes disgraciées ou au contraire réhabilitées.

Derrière M. Chou En-lai, l'agence « Chine nouvelle » a cité 70 personnes, des dirigeants communistes en général de seconde zone, qui avaient été éliminées entre 1966 et 1969 pendant la révolution culturelle et qui sont apparemment réhabilités.

REVENANTS

On y trouve plusieurs anciens ministres, l'ancien gouverneur de la province de Heilung-king, M. Qu Yang-tchin, 45 ans, de nombreux journalistes et même un metteur en scène de cinéma.

L'ancien directeur du « quotidien du peuple » et de l'agence « Chine nouvelle », M. Hu Tchiao-mu, éliminé en 1967, M. Hsiung-fu 58 ans, lui aussi ancien directeur de l'agence « Chine nou-

velle » et ex-secrétaire général du département de la propagande du comité central du parti, sont au nombre de ces personnalités qui ont refait mardi leur apparition en public.

On a pu aussi voir un certain nombre de vétérans comme M. Wu Hsiu-tchuan, 71 ans, ancien adjoint du ministre de la défense, ex-ambassadeur en Yougoslavie en 1955, qui se rendit célèbre en 1950 lorsqu'il prononça un discours de 20.000 mots devant les Nations unies pour défendre l'intervention chinoise dans la guerre de Corée.

On peut supposer que les dirigeants chinois ont estimé que beaucoup de ceux qui avaient été humiliés et abattus pendant la révolution culturelle avaient été victimes de Lin-piao.



La foule de Pékin marchant vers les palais d'été. (Téléphoto AP)

Un vent de terrorisme balaie l'Argentine

BUENOS-AIRES (AP). — Une vague de violence politique déferle sur l'Argentine du centre de Buenos Aires jusqu'aux Andes. Depuis le début juillet, une centaine de personnes ont été exécutées.

Lundi matin, les habitants du quartier résidentiel de Palermo à Buenos Aires ont été réveillés par une explosion. Dans la soirée, ils ont appris que le général Carlos Prats, ancien commandant en chef des forces armées chiliennes, avait été tué dans un attentat ainsi que sa femme.

Un peu plus tard dans la soirée, des

terroristes, vraisemblablement d'extrême-gauche, ont mitraillé une voiture militaire, blessant deux officiers. Ailleurs, un autre guerillero a tiré sur un colonel mais sans succès.

L'armée venait juste d'enterrer un lieutenant-colonel et un lieutenant exécutés par des terroristes qui voulaient venger 14 de leurs camarades abattus alors qu'ils étaient aux mains des militaires.

L'une des dernières victimes est M. Frondizi, 67 ans, avocat de gauche, frère de l'ancien président. Un membre de l'organisation d'extrême-droite « Alliance anti-communiste » s'est présenté à son appartement dans le centre de la ville et l'a contraint à sortir. Son beau-fils a été tué en tentant d'intervenir tandis que sa femme et sa fille étaient blessées. Le corps criblé de balles de l'avocat a été retrouvé plusieurs heures plus tard dans des bois près de l'aéroport d'Ezeiza.

La présidente, Mme Isabelle Peron, a soumis au Congrès une nouvelle loi pour réprimer le terrorisme, mais il faudra plus qu'un texte législatif pour venir à bout de ce fléau.

ENLEVEMENT

Enfin un troisième dirigeant de la société céréalière argentine (Bunge y born) a été enlevé.

Selon l'Agence de presse argentine, les ravisseurs ont demandé le versement d'une rançon de cinq millions de dollars pour la libération de M. Marguerite, 65 ans, conseiller pour les questions agricoles.

Déjà le 19 septembre, le président et le directeur général de l'entreprise, les frères Jorge et Juan Born avaient été enlevés.

M. Marguerite aurait été enlevé par des militants du mouvement révolutionnaire du 22 août.

Portugal : c'est la chasse aux possédants

LISBONNE (AP). — Le gouvernement a poursuivi sa campagne contre les grosses fortunes en faisant bloquer les comptes en banque des personnes accusées d'avoir conspiré contre le gouvernement.

Les identités des personnes touchées par ces mesures n'ont pas été rendues publiques.

Dans les milieux bancaires, on déclarait que la fuite des capitaux s'est accélérée depuis la démission du président de Spínola. M. Gonçalves qui a été maintenu à la tête du gouvernement, a déclaré aux journalistes que les biens d'une partie des 300 personnes arrêtées pendant le week-end avaient été saisis.

Des mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises au Palais de Sao Bento à l'occasion de la conférence de presse donnée par Vasco Gonçalves ; les journalistes ont été soigneusement filtrés et, sinon fouillés, du moins palpés par des fusiliers-marins. Les effectifs de la

UN FAIT PAR JOUR Les nouveaux

Le général Costa-Gomes n'est pas un officier comme les autres. Le général Costa-Gomes est un jésuite. Un diplomate portugais disait de lui, en juin : « En tant que jésuite, je le respecte et je le crains ». Voici pour la présidence. Le général Gonçalves est communiste. Depuis toujours, un actif militant du P.C. Son objectif prioritaire : la socialisation des banques. Voilà pour le chef du gouvernement.

« Il me faudra surtout beaucoup de courage ». C'est ainsi, qu'à l'aube du nouveau Portugal, s'exprimait Palma Carlos à qui de Spínola venait de confier la présidence du gouvernement provisoire. Ou est Palma Carlos aujourd'hui ? Emporté, balayé, exclu. Pour avoir échoué dans un rêve impossible : arbitrer entre les courants. Calmer les impatiences. Une révolution n'a pas le temps d'attendre. Jamais. Le drame ? Le voici dans sa simplicité. Le 6 juillet, de Spínola s'adressait aux cadets, à ceux qu'il appelait les « officiers du Portugal de demain ». Et il leur déclara : « Nous pouvons affirmer que le Portugal sera, en dernière instance, ce que sera son armée ». Peut-être. Mais, combien y a-t-il d'armées au Portugal ? Y a-t-il une véritable armée portugaise ? Le nouveau virage politique n'apporte-t-il pas la preuve qu'il y a dans l'armée une bataille de clans ?

Et que, face à la « bande des Guinéens » comme on appelait les partisans de de Spínola, il s'est levé, depuis le premier coup de poing donné à l'ancien régime, une autre tendance pour laquelle l'armée n'est pas seulement un symbole, mais un moyen, un tremplin et peut-être un parti. Alors que, dans son discours de juillet, de Spínola parlait de service au drapeau, de fidélité à la patrie, d'un idéal sublime, que répondait le Mouvement des capitaines qui porta de Spínola au pouvoir, non pour en faire son chef, mais plutôt son prisonnier ? D'entrée, les officiers activistes plantent le décor. Ont-ils confiance dans ce général glorieux ? Certes, mais il ne s'agit pas d'une confiance « aveugle ».

Dès le mois de mai, d'ailleurs, ils remportèrent sur lui leur premier succès. Et déjà aussi, c'est sur Costa-Gomes qu'ils avaient misé. C'est grâce à l'appui de Costa-Gomes que « tous » les prisonniers politiques furent libérés, alors que de Spínola voulait qu'une distinction soit faite, entre ceux qui avaient souffert pour un idéal, et ceux qui avaient eu du sang sur les mains. De Spínola voulait placer l'armée « au-dessus des fluctuations de la vie quotidienne du pays ». A cela, le Mouvement des forces armées répondit par une mise en garde en affirmant « son intransigeante volonté de ne permettre aucune déviation aux principes fondamentaux du mouvement ».

De Spínola fut, en Afrique, le meilleur stratège de l'armée portugaise. La politique, elle, obéit à d'autres lois. La jungle y est plus épaisse et plus dangereuse. Quand, le 16 mai dernier, il apparut au balcon du palais présidentiel pour inviter des fonctionnaires bardés de drapeaux rouges à se disperser, il fit cette réflexion à ses conseillers, alors que les manifestants quittaient la place : « Vous voyez... ». C'est de Spínola qui n'avait rien vu. Et rien compris. Il ne s'agissait pas d'une manifestation, mais d'une tactique. Les fonctionnaires avaient simplement voulu sonder ses intentions, ses réflexes, sa volonté.

Dans le même temps, Cunha, lui, avait « vu » autre chose en lançant son appel à « l'alliance des forces populaires » et à la création d'un Mouvement des forces armées sagement noyauté par le P.C. Deux leçons. De Spínola est peut-être vaincu. Il est parti les mains nettes. Homme de la légalité, il n'a pas voulu la violer. Et puis, le Portugal, aujourd'hui comme hier est, à l'exception de la Turquie, le pays le plus pauvre de l'OCDE. C'est au pied de ce mur que nous attendrons les maçons. L. GRANGER

Ouverture du procès du Watergate

WASHINGTON (AP). — Le juge John Sirica a ouvert mardi à Washington un procès de cinq collaborateurs de l'ancien président Nixon impliqués dans l'affaire de l'effraction au siège du parti démocrate, dans l'immeuble du Watergate, en juin 1972.

Avant de commencer la sélection des 12 jurés et de leurs six suppléants, qui devraient durer une semaine au moins, M. Sirica a averti les 170 personnes convoquées à cet effet que « tous les efforts seront faits pour achever le procès avant la période des vacances (de Noël), bien que cela puisse ne pas être possible ».

M. Nixon a été cité à comparaître comme témoin par l'accusation et la défense, mais son médecin a fait savoir lundi que son état de santé ne lui permettrait pas de se rendre à Washington avant un à trois mois.

BROCHETTE

Les cinq accusés comprennent trois proches conseillers de l'ancien chef de l'Etat et deux de ses collaborateurs :

- John Mitchell, 61 ans, ancien ministre de la justice, sur lequel pèsent une inculpation d'obstruction à la jus-

tice, deux inculpations de mensonges à la Chambre d'accusation, une inculpation de faux témoignage, et une inculpation de mensonges aux agents fédéraux chargés de l'enquête. Il est passible de 30 ans de prison et de 42.000 dollars d'amende.

- Robert Goldeman, 47 ans, ancien secrétaire général de la Maison-Blanche, sur lequel pèsent une inculpation d'entente pour faire obstruction à la justice, une inculpation d'obstruction à la justice, et trois inculpations de faux témoignages. Il encourt une peine maximum de 25 ans de prison et de 16.000 dollars d'amende.
- John Ehrlichman, 49 ans, ancien conseiller politique de la Maison-Blanche, sur lequel pèsent une inculpation d'entente pour faire obstruction à la justice, une inculpation de mensonges aux agents fédéraux, et deux inculpations de mensonges à la Chambre d'accusation. Il est passible de 25 ans de prison et de 40.000 dollars.
- Robert Mardian, 51 ans, ancien ministre adjoint de la justice, sur le-

quel pèse une inculpation d'entente pour faire obstruction à la justice. Il est passible de cinq ans de prison et de 5000 dollars d'amende.

- Kenneth Parkinson, 46 ans, avocat du comité pour la réélection de l'ancien président Nixon, sur lequel pèsent une inculpation d'entente pour faire obstruction à la justice, et une inculpation d'obstruction à la justice. Il est passible de dix ans de prison et de 10.000 dollars d'amende.

« Fuites » aux Etats-Unis

WASHINGTON (AP). — Le département d'Etat s'est déclaré préoccupé par la publication récente dans la presse de trois messages confidentiels. Le porte-parole a déclaré ignorer si une enquête avait été ouverte au sujet de ces fuites.

Lundi, la presse avait publié une partie d'un télégramme de l'ambassadeur américain au Caire, M. Eilts, concernant l'aide étrangère à l'Egypte.

La semaine dernière, les journaux avaient fait état d'un échange de télégrammes acrimonieux entre l'ambassadeur américain au Chili et M. Kissinger.

Ford va s'expliquer sur le pardon accordé à Nixon

WASHINGTON (AP). — Le président Ford a décidé de s'expliquer devant la sous-commission judiciaire de la Chambre des représentants sur les motifs pour lesquels il a accordé le pardon à l'ex-président Richard Nixon.

Il a avisé, dans une lettre, son président, M. Hungate, représentant démocrate du Missouri, qu'il répondrait personnellement à 14 questions relatives au pardon, contenues dans deux résolutions en instance devant la sous-commission, et il a exprimé le souhait que son audition ait lieu dans les dix jours.

Selon M. Hungate, ce sera la première fois, depuis Abraham Lincoln, qu'un président américain en exercice sera entendu personnellement à titre de témoin

devant le Congrès. Le seul autre précédent remonte au général George Washington. Quant à M. Théodore Roosevelt, il avait déposé comme témoin au Congrès, mais après avoir quitté la Maison-Blanche.

Les questions auxquelles le président Ford a accepté de répondre ont été formulées par MM. Bella Abzug, et John Coyers représentants démocrates. Elles portent pour l'essentiel, sur les points suivants : le secrétaire général de la Maison-Blanche Alexander Haig a-t-il suggéré le pardon ? Quels arrangements furent pris en relation avec cette mesure ? La décision du président Ford de l'accorder a-t-elle été basée sur des renseignements concernant l'état mental ou physique de Nixon ?

Coexistence et microsillon

NEW-YORK (AP). — Pour la première fois, les habitants de l'URSS seront très prochainement en mesure d'acheter des enregistrements d'origine américaine. Ils auront le choix entre trois microsillons : l'un de Ray Conniff et son orchestre à Carnegie Hall en 1961, et le ballet de Perséphone dirigé par son auteur, Igor Stravinsky.

La C.B.S. et la Mejdou Narodnaya Kniga, l'organisme commercial de l'Union soviétique chargé de la vente des disques ont conclu un accord exclusif à cet effet.

En échange, C.B.S. pourra choisir dans le catalogue de Melodiya, seule société d'enregistrement d'URSS et Melodiya opérera sa sélection dans le catalogue de C.B.S. Chaque société enverra à l'autre les compositeurs et les œuvres qu'elle a retenus, et les disques seront pressés dans le pays qui en assurera la vente.

Parmi les prochaines ventes qui auront lieu en URSS, les amateurs pourront choisir entre des disques de Duke Ellington, Vladimir Horowitz, Frank Sinatra, Ella Fitzgerald et du violoniste Zino Francescatti.

AUTOUR DU MONDE

ASIE

Chou En-lai de nouveau hospitalisé
PEKIN (AFP). — Le premier ministre chinois Chou En-lai se trouve de nouveau à l'hôpital, après avoir présidé le banquet marquant le 25^e anniversaire de la Chine populaire.

Cette indication a été donnée à des visiteurs étrangers par une source chinoise haut placée, qui a souligné que M. Chou En-lai se sentait bien.

AMÉRIQUE

Ford et la Turquie
WASHINGTON (AP). — Le président Gerald Ford a menacé d'opposer son veto si le Congrès adopte un amendement prévoyant l'arrêt de toute aide militaire américaine à la Turquie.

Le chef de l'exécutif a souligné qu'une telle mesure « détruirait tout espoir de succès » des efforts déployés par Washington pour favoriser une solution du problème cyprote.

La santé de Nixon
LONG-BEACH (Californie) (AP). — Le caillot sanguin décelé dans le poumon droit de l'ex-président Nixon a commencé à se résorber et les examens ont montré qu'aucun autre caillot ne s'était formé, a déclaré mardi le médecin de l'ancien chef de l'Etat.

Le caillot s'était formé à l'origine dans la jambe atteinte de phlébite, et il est remonté dans le poumon deux semaines avant que M. Nixon ne soit hospitalisé.

EUROPE

Kissinger bientôt en URSS
MOSCOU (AFP). — M. Kissinger, secrétaire d'Etat des Etats-Unis se rendra en URSS du 23 au 27 octobre.

Mort de l'actrice Florelle
PARIS (AFP). — La célèbre chanteuse et actrice de l'entre-deux-guerres Florelle, est morte mardi à l'hôpital de la Roche-sur-Yon, dans l'ouest de la France à l'âge de 73 ans. Elle avait cessé toute activité artistique depuis 1955.

Lieutenant de gendarmerie pris en otage et relâché
AVIGNON (AP). — Un vol a eu lieu mardi matin, à Uzès (Gard), à la suite duquel les bandits ont emmené en otage un lieutenant de gendarmerie.

Il s'est relâché leur otage à Tarascon et se sont dirigés vers Avignon. Pendant ce dernier trajet, un général de gendarmerie à bord d'un hélicoptère survolait leur véhicule.

La voiture des bandits a été retrouvée abandonnée à Avignon.

AFRIQUE

Le complot italien
ROME (Reuter). — Une conspiration de droite visant à déclencher un coup d'Etat le 26 août bénéficiait de la participation d'au moins quatre généraux, affirme-t-on de source judiciaire à Rome. On ajoute que le ministre de la défense Andreotti a adressé la semaine dernière un rapport des services secrets à ce sujet au ministère public de Rome.

Du nouveau en Ethiopie ?
ADDIS-ABEBA (AFP). — Deux chasseurs à réaction de l'aviation éthiopienne, des F5 « Starfighter », ont survolé Addis-Abeba à basse altitude pendant environ une demi-heure mardi après-midi.

Selon des sources sûres, l'aviation, ainsi que d'autres éléments de l'armée, se seraient désolidarisés du comité militaire qui, fort de 120 membres, détient tous les pouvoirs en Ethiopie.

PROCHE-ORIENT

Fedayins tués en Israël
TEL-AVIV (AFP). — Trois fedayins ont été tués mardi, deux près de la frontière libanaise et un près de la frontière jordanienne a annoncé le porte-parole de l'armée israélienne.